



Centre culturel de Chênée

- Demande de reconnaissance -

Juin 2017



Centre culturel de Chênée

Rue de l'Église 1-3
4032 Chênée

Tél. 04 365 11 16

www.cheneeculture.be
info@cheneeculture.be

Éd. responsable
Christophe Loyen

Impression
AZ Print

Photographies

- Valérie Tosolini
- Photo Club de Chênée
- Le livre d'or de Chênée - J.L. Lejaxhe
(Noir dessin production)
- Chênée au fil du temps -
Collection Foyer culturel de Chênée

PRÉAMBULE

4

Un esprit visionnaire

« L'étude du déroulement d'une action menée dans le domaine culturel au sein du microcosme que constitue une commune offre l'avantage de procurer une connaissance assez approfondie des mécanismes de relations sociales interindividuelles ou intergroupales. Une animation culturelle entreprise dans un esprit pluraliste, voici l'objectif fondamental d'une politique socioculturelle ».

C'est en ces termes que s'exprimait déjà, en 1969, Paul-Charles GOOSSENS, alors échevin de la Commune de Chênée.

En mai 1970, il sollicite la collaboration de tous les groupes d'animation philosophique, culturelle ou sportive de la commune, sans distinction d'opinions pour créer le 3 juin de la même année le Comité culturel Local. Il associe étroitement à cette initiative Henri LEMMENS, le doyen de la paroisse.

Janvier 1971 : le Comité met en route la demande d'agrément du futur Foyer culturel auprès du Ministère de la Culture.

En juin 1971 dans une interview à la presse écrite, Paul-Charles GOOSSENS, devenu bourgmestre, évoque déjà, outre les principes de démocratie et de démocratisation culturelles, les concepts de droits culturels, de fonctions culturelles et d'intensification...

« Au-delà de l'enseignement traditionnel, une saine politique culturelle doit avant tout être une œuvre d'éducation permanente visant à l'épanouissement de la personnalité. Nous nous devons de créer une culture vivante et active à laquelle chacun participe car une entreprise communautaire est de loin préférable à une initiative culturelle passivement réceptible par ceux auxquels elle s'adresse. L'action culturelle se doit d'être collective car il importe de promouvoir une véritable culture de masse et non réservée aux élites qui y trouveront cependant la place qui leur revient. Une action culturelle intense entraîne une profonde mutation des rapports humains par l'exercice des fonctions d'éducation, d'animation, de rencontre et d'échange qu'elle assume. Elle contribue, par l'établissement spontané de structures de dialogue à consolider le sens de la communauté chez les participants tout en leur montrant l'intérêt de la diversité des opinions et la richesse intellectuelle et morale que cette diversité renferme ».

En mai 1973, la première pierre du complexe Foyer culturel est posée, l'asbl étant juridiquement constituée le 21 juin 1974.

Le 12 octobre 1974, la salle culturelle est inaugurée et le Foyer culturel est agréé par le Ministère de la Culture le 6 février 1975, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 1975.

Don Camillo et Peppone

Lorsque Paul-Charles GOOSSENS et Henri LEMMENS scellent leur engagement en cette chaude soirée d'été 71, ils étaient certainement loin d'imaginer que 45 ans plus tard, une équipe forte de 13 hommes et femmes s'engagerait dans une analyse partagée pour dessiner les contours du projet culturel de l'entité pour les 5 ans à venir, et plus si affinités.

La fusion des communes n'était pas encore consommée mais déjà, les uns et les autres donnaient pour leur entité, bientôt intégrée dans Liège la grande ville, une orientation déterminante : le sport chez les uns, la cohésion sociale ou la culture chez les autres.

Comme Don Camillo et Peppone, malgré leur rivalité, le bourgmestre et le doyen unissaient souvent leurs efforts pour le bien de la commune.

Initialement affecté à un garage pour véhicules utilitaires de la ville, les deux hommes ont voulu sceller ce pacte dans cette future salle, construite sur les cendres de l'ancienne verrière de Chênée.

Ce modèle, participatif, respectueux des paroles des uns et des autres, ouvert aux diverses sensibilités, a traversé les âges, les époques, pour aujourd'hui encore être bien vivant.

Porté par la présidence forte de Jean-Pierre DIGNEFFE de 1989 à 2007, elle est aujourd'hui guidée par l'échevin de la Culture de Liège, Jean-Pierre HUPKENS.

Certes, nous sommes bien loin des rivalités cristallisées par les appartenances idéologiques des associations fondatrices, « the times they are a-changing » chantait Dylan, les temps changent, et nous aussi nous changeons.

Mais un changement dans la continuité, dans le respect de la participation démocratique.

Des mots pour le dire

Vous trouverez dans les pages qui suivent l'histoire de 43 mois de travail : s'approprier le décret, intégrer la notion de droits culturels, développer le concept d'analyse partagée, inventer des outils participatifs, les mettre en oeuvre, confronter les points de vue, associer les partenaires, les titiller, se remettre en question, effacer puis recommencer, recommencer encore, repenser le territoire, oublier ses certitudes, balayer ses préjugés, partager, défendre, conserver, inventer, penser local, supra-local, implantation, projet, supra-communal, régional, ... c'est de tout cela qu'il s'agit au cours de ce processus long, fastidieux, ...

Cette histoire se formalise dans un dossier, ce ne sont que des mots, qui seront toujours réducteurs par rapport aux concepts qu'ils sont censés porter.

Le vrai projet, c'est sur le terrain qu'il conviendra de vérifier sa pertinence.

Cette histoire enfin, n'aurait pu être menée à bien sans le précieux concours

- de la Ville de Liège, de la Province, de la Région Wallonne et de la FFWB et de ses agents en charge des questions liées à ce dossier de reconnaissance
- des partenaires, citoyens, associations dans leur contribution à nos réflexions et travaux
- d'une équipe mobilisée, disponible et ambitieuse
- de nos instances pour leur saine gestion administrative et financière

TABLE DES MATIÈRES



CH 1. Les éléments institutionnels 12

1. Le Centre culturel	14
2. Les instances :	16
2.1. Assemblée générale	16
2.2. Conseil d'Administration	23
2.3. Bureau exécutif	24
3. Le Conseil d'Orientation	26
4. L'équipe	28
5. Éléments contextuels :	30
5.1. Liège	30
5.1.1. Du bord de la Légia ... à la Belle Liégeoise	30
5.1.2. Liège Métropole	32
5.1.3. La Ville de Liège	47
5.2. Le quartier de Chênée	58
5.3. Le Centre culturel et son service culturel de base	65
6. Les niveaux de reconnaissance sollicités	82



CH 2. De l'analyse partagée à la détermination de l'enjeu 84

1. Introduction	86
2. Livret « I ● culture »	88
3. Auto – évaluation	90
3.1. Description des modalités de l'évaluation	90
3.1.1. L'évaluation en interne	91
3.1.2. L'évaluation en externe	92
3.1.3. Conclusions	94
3.2. L'évaluation à travers 6 objectifs	96
3.2.1. L'affirmation de notre identité	97

3.2.2. Le soutien au processus de création	99
3.2.3. La rencontre des publics	101
3.2.4. Travailler au maillage et encourager la participation citoyenne	121
3.2.5. Développer les partenariats	123
3.2.6. Développer la programmation	127
3.3. Conclusions	135
4. Détermination de l'enjeu - note d'intention	136

////////////////

CH 3. Le projet d'action culturelle 138

1. Introduction	140
2. Temporalité de l'action	142
3. Formulation de l'enjeu	143
4. Hypothèses d'action	145
A. La jeunesse et l'enfance, vecteurs de lien social	145
Opération culturelle « Paris Jeunes »	
1. Nos défis	146
2. Plan d'action	146
2.1. Axe 1 : Espaces de concertation	146
2.2. Axe 2 : Développement des pratiques et de la médiation artistiques	147
2.3. Axe 3 : Rencontres des secteurs	147
B. Un trousseau de clefs pour mieux appréhender une société en mutation	149
Opération culturelle « Mots de Passe »	
1. Notre défi	149
2. Plan d'action	150
2.1. Axe 1 : Développement des pratiques	150
2.2. Axe 2 : Soutien des artistes en création	151
C. Vers une remise en question de nos codes de langage, nos modes de communication et notre vocabulaire	152
D. Pour quelle Ville demain ?	154

////////////////

CH 4. L'évaluation, partie intégrante de l'action 156

1. Introduction	158
2. Les critères	159
3. Les opérations et actions évaluées	160
4. Les informations à récolter et à analyser	160
5 Les opérateurs de l'évaluation	161
6. Les outils de l'évaluation	162
7. Les modalités de l'évaluation	165



CH 5. Action culturelle spécialisée 166

A. Aide à la création – résidences artistiques	168
1. Informations	168
1.1. Action culturelle spécialisée sollicitée	168
1.2. Eléments contextuels	168
1.2.1. Argumentaire	168
1.2.2. Historique	169
1.3. Description du projet, finalités, objectifs généraux et opérationnels, lignes de force artistiques, réalisation et impact	170
1.3.1. Finalités, objectifs généraux et opérationnels	171
1.3.1.1. Finalités	171
1.3.1.2. Objectifs généraux	171
1.3.1.3. Objectifs généraux spécifiques	174
1.3.1.4. Objectifs opérationnels	174
1.3.2. Opérationnalisation de l'action culturelle spécialisée	175
1.3.2.1. Accueil en résidence – sélection des projets	175
1.3.2.2. Modalités pratiques	176
1.3.2.3. Le retour artistique	176
1.3.2.4. Spécificité des projets	176
1.3.3. Impacts souhaités	177
1.3.4. Évaluation	177

1.4. Opération culturelle « Le Festival des Artistes en Création à Chênée»	178
1.4.1. Notre défi	178
1.4.2. Deux axes	178
1.4.2.1. Programmation du Festival	178
1.4.2.2. Regards croisés	179
1.5. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en terme de développement de la politique sectorielle et relative	182
1.5.1. Argumentaire	182
1.5.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération	183
1.5.2.1 Avec le Théâtre de Liège - Festival Pays de Danses	183
1.5.2.2. Avec le CEC de Chênée	184
1.5.2.3. Avec Kaleïdoscope Théâtre	185
1.5.3. Opérateurs sectoriels et réseaux	186
1.6. Ressources humaines	189
2. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans notre projet d'action culturelle générale	190
2.1. Articulation ACS-ACG	190
2.2. Articulation ACS – Projet d'action culturelle	190
2.3. Articulation ACS-ACI	191
2.4. Articulation ACS-Coopération	191
3. Justification de la demande – Ressources et dépenses	192
4. Infrastructures	193
4.1. Espaces de travail, de répétition ou de résidence	193
4.2. Espaces d'exposition	194
4.3. Autres espaces	194
5. Contacts	195
5.1. Responsable du projet	195
5.2. Autre responsable du projet	195
 B. CEC de Chênée	 195
 C. Plan financier	 196

////////////////

CH 6. Action culturelle intensifiée 198

- 1. Analyses partagées et enjeux : croisements 200
- 2. Les opérateurs de l'intensification 203
 - 2.1. Le Centre culturel de Liège-Les Chiroux 203
 - 2.2. Le Centre culturel de Chênée 205
 - 2.3. Le Foyer culturel de Jupille-Wandre 206
 - 2.4. Le Centre culturel Ourthe-et-Meuse 208
 - 2.5. Le Comité culturel Droixhe-Bressoux 209
- 3. Les enjeux de l'intensification 209
- 4. Conclusions 211

////////////////

CH 7. Coopération 212

////////////////

CH 8. Ressources et moyens 216

- 1. Éléments rétrospectifs 218
- 2. Éléments prospectifs 219
 - 2.1. Description des contributions financières ou sous forme de services 219
 - 2.2. Description des infrastructures mises à disposition 219
- 3. Plan financier 221

////////////////

CH 9. ANNEXES 222

CHAPITRE 1

LES ÉLÉMENTS INSTITUTION- NELS

- 
1. *Le Centre culturel*
 2. *Les instances*
 3. *Le Conseil d'Orientation*
 4. *L'équipe*
 5. *Éléments contextuels*
 6. *Les niveaux de reconnaissance sollicités*

1. Le Centre culturel

Identification de l'ASBL

A.S.B.L. Centre culturel de Chênée

Adresse : Rue de l'Église, 1
à 4032 Chênée - Liège - Province de Liège
Tél. : 04/365.11.16

Courriel : info@cheneeculture.be
Site Internet : www.cheneeculture.be

N° de compte :
Numéro IBAN : BE58 143080653379
Code BIC : GEBABEBB

N° d'entreprise : 414.503.764
ONSS : 362/0391751/95

Directeur :
Christophe LOYEN
0492/73 55 16
christophe@cheneeculture.be





Centre culturel de Chénée (2017)

2. Les instances

2.1 Assemblée générale

Délégués de la Ville

Mr Sébastien BOVY
Rue Fabry, 11 à 4000 Liège
GSM. 0496 12 05 47.
bovy@mr.polgroups.senate.be

Mr Stéphane DETHIER
Rue Vivegnis, 292 à 4000 Liège
GSM. 0494 18 37 24
stephanedethier@gmail.com

Mr Jean-Pierre DIGNEFFE
Rue de l'Horizon, 20 à 4032 Chênée
Tél. 04 361 01 99
jp.digneffe@hotmail.com

Mr Jean-Pierre GOFFIN
Conseiller communal
Rue Wilmart, 27 à 4032 Chênée
GSM. 0498 52 19 10
conseiller.goffin@liege.be

Mr Jean-Pierre HUPKENS
Échevin de la Culture et de l'Urbanisme
Rue Joseph Dejardin, 86 à 4020 Liège
Tél. 04 221 92 44
echevin.hupkens@liege.be

Mme Diana NIKOLIC
Conseillère communale
Rue de Verviers, 5 à 4020 Liège
GSM. 0486 86 67 17
conseiller.nikolic@liege.be

Mme Fatima SHABAN
Conseillère communale
Rue Henri Dunant, 11 à 4031 Angleur
Tél. 04 343 27 37
GSM. 0474 12 30 63
conseiller.shaban@liege.be

Mr André SCHROYEN
Echevin de l'Environnement
et de la Vie Sociale
Rue de la Révision, 167 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 42 81
andre.schroyen@teledisnet.be

Mme Corinne WEGIMONT
Conseillère communale
Rue de Gaillarmont, 419 à 4032 Chênée
GSM. 0495 58 74 71
corinnewegimont@gmail.com

Délégués de la Province

Mr Serge ERNST
Allée des Sorbiers, 25 à 4671 Blegny
GSM. 0474 40 07 34
serge.ernst@provincedeliege.be

Mr Miguel FERNANDEZ
Rue de la Ferme, 27 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 04 58
GSM. 0498 14 26 23
miguel.fernandez@provincedeliege.be

Associations membres

1. Amitié, bien être, convivialité - ABC

Président : Mr Benoît COUTURIER
Rue de Gaillarmont, 112 à 4032 Chênée
GSM. 0473 58 94 46
couturier-benoit@hotmail.com

2. Académie de Chênée

Président : Mr Jacques FOURGON
Rue Albert Mockel 67/22 à 4000 Liège
Tél. 04 365 12 14

Directeur : Mr David GLUCKMANN
Tél. 04 252 81 44
info@academiedechenee.be
www.academiedechenee.be

Envoi courrier : Mr Edouard MEUNIER
Rue de l'Espoir, 168 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 25 38
ed.meunier@laposte.net

3. Action culturelle Catéchétique

Mr L. WALASZCZYK
Rue de l'Eglise, 106 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 26 72

4. Association des écoles de devoirs en Province de Liège (AEDL)

Mr Christian DENGIS
Place Saint - Christophe, 8 à 4000 Liège
Tél. 04 223 69 07
info@aedl.be

5. A.G.A.B

Président : Mr Roger WARIN
Rue du Wérihet, 33 à 4052 Beaufays
Tél. 04 368 70 14
roger.warin@skynet.be
www.agab.be

Secrétaire (envoi courrier) : Mme SIMAL
Rue de la Concorde, 74 à 4032 Chênée
Tél. et fax 04/365 01 43
marcele.gillis@gmail.com

6. Aidons ASBL (Association d'information du don d'organes et sensibilisation ASBL)

Président : Mr Jean-Marie MINOTTE
Rue Saint-Gilles, 372 à 4000 Liège
Tél. 04 253 26 38
Jm.minotte@gmail.com
info@aidons.be
www.aidons.be

7. Alcooliques anonymes de Chênée

Envoi courrier :
Alcooliques Anonymes de Chênée
B.P. 266 à 4020 Liège 2
Tél. 04 240 24 24

8. Amicale des pensionnés

Mr Paul GENOT
Rue de la Ferme, 13 à 4032 Chênée
GSM : 0497 46 63 71
paugenot@voo.be

9. Amis de la nature

Mr Joseph MEDDA
Au Pâlo, 14 à 4053 Embourg
Tél. 04 365.53.87
GSM. 0478 38 84 11
joseph.medda@skynet.be
joseph.medda@belgacom.net

10. Associations des commerçants de Chênée

Mr Maxime BOSSELOIRS (MBA Conseils)
Rue du Gravier, 1 à 4032 Chênée
Tél. 04 366 16 06
GSM. 0499 43 07 37

Mme Joëlle LORQUET
Rue de l'Eglise, 32 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 60 00
GSM. 0491 08 26 26
info@mbaconsils.be

11. Association des parents d'élèves école communale Grands Prés

Directrice : Mme MOSSIAT
Rue des Grands Prés, 202 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 08 00
efc.grandspres@ecl.be

12. Atelier théâtral « Le Vivier » ASBL

Mme Christiane LEMAIRE
Rue de Liège, 28 à 4287 Lincet
GSM. 0494 26 53 28
christiane.lem@skynet.be

13. Athénée Royal de Chênée

Préfète : Mme Christine TYSENS
Rue Bourdon, 32 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 18 28

14. Belgique Acouphènes ASBL

Mme Yolande DELOBBE
Boulevard de l'Ourthe, 99
à 4032 Chênée
Tél. 04 367 45 65
yolande.delobbe@skynet.be
info@belgiqueacouphenes.be
www.belgiqueacouphenes.be

15. Cadets de Marine ASBL

Président : Mr Eric MALENGREE
Groote straat, 92 à 3850 Wijer
Tél. 011 59 71 21
GSM. 0498 88 82 23
www.musiquedescadets.be

Vice-Président : Mr Guy HERION
Rue des Courteaux, 92 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 82 09
g.herion.gh@gmail.com

Envoi courrier :
Mme Nadine GALAND
Allée Léonard Legros, 3 à 4052 Beaufays
Tél. 04 368.83.53
GSM. 0475 81 51 76
nadinegaland@hotmail.com

Mr Francis GAMART
Rue Général Leman, 88 à 4432 Alleur
Tél. 04 246 49 34
francis.gamart@musiquedescadets.be

16. Canari Chênéen

Président : Mr Serge SOUGNEZ
Rue de Gaillarmont, 206 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 38 22
GSM. 0497 13 81 47
serge-ino@hotmail.com

17. Carrefours

Mr Jean - Léon BRAIVE
Avenue Emile Vandervelde, 6
4460 Grâce - Hollogne
Tél. 04 247 34 85
GSM. 0498 76 89 53
jlbraive2357@hotmail.com

18. Cartophiles

Mr Maurice MUNIKEN
Rue du Paradis, 141 à 4821 Andrimont
Tél. 0496 94 22 70

19. C'est tasse et chouette ASBL

Mme Elena STOJANOV
Boulevard de l'Ourthe, 41 à
4032 Chênée
GSM. 0471 68 10 16
elena.stojanov@hotmail.fr

20. Centre Communal de Jeunes de Chênée

Mr Olivier DE ZAN
Allée d'Hondt, 4 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 11 41
mjchenee@hotmail.com

21. Centre Liégeois du Beau Mur

Mme Emilie THOMAS
Rue du Beau Mur, 48 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 349 01 44
animation@beaumur.org

22. Centre Nature de Fayen-bois ASBL

Mr Fernand DESCHAMPHELEIRE
Rue Louis Pasteur, 107 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 06 77
GSM. 0495 53 98 08
vibleu@outlook.be

23. Cercle Liégeois de la Figurine

Président : Mr René GODINAS
Rue Douffet, 1/42 à 4020 Liège
GSM. 0479 69 95 53
godinas.rene@gmail.com
http://fighstorag.kazeo.com

24. Chorale mixte « La Chesnaye »

Mme Simone DEPAIFVE
Rue de Bois de Breux, 212 à 4020 Jupille
Tél. 04 365 84 53
felicien.depaifve@skynet.be

25. Ciné-club

Mr WEGIMONT
Place de la Solidarité, 1 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 23 06

26. Collège Saint-Joseph

Directeur : Mr Lucien RAMACIOTTI
Rue S. Lutgardis, 4 à 4032 Chênée
Tél. (collège) 04 367 61 71
Tél. (privé) 04 387 48 24

27. Comité du Club Royal Philatélique de la Vesdre

Mr René DESSY
Avenue des Liserons, 33/30 à 1020
Bruxelles
Tél. 02 268 51 48
GSM. 0478 24 69 39
rene.dessy@skynet.be

28. Comité de quartier Chênée-Thiers

Président : Mr Serge SCORY
Rue Joseph Hodeige, 37 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 62 62

Secrétaire: Mme Fabienne STASSE
Rue Wilmart, 66 à 4032 Chênée
fabienstasse@teledisnet.be

Vice-Présidente :
Mme Béatrice PUISSANT
Rue des Courteaux, 161 à 4032 Chênée

29. Comité de quartier Chênée-Centre

Président :
Mr Christian LUCAS
Rue Chevy, 16 à 4032 Chênée
GSM. 0476 26 89 88
christianlucas0@gmail.com
www.cheneecentre.be

30. Conseil d'animation paroissiale

Mme Danièle RENSON
Rue Large, 70 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 01 42

31. C-PAJE

Mme Semra UMay
Rue Henri Maus, 29 à 4000 Liège
Tél. 04 223 58 71
Fax. 04 237 00 31
semra@c-paje.info
www.c-paje.net

32. Crèche de Chênée

Responsable : Mme SMEETS
Allée d'Hondt, 2 à 4032 Chênée
Tél. 04 238 53 23
Fax. 04 365 50 87
chenee.creche@liege.be

33. Croch'ASBL

Mr Emile GRÉGOIRE
Rue de l'Espoir, 1-3 à 4030 Grivegnée
GSM. 0474 53 52 49
contact@croch.be

34. C.S.J. Chênée basket

Présidente :
Mme Marie-Christine MOREAU
Rue Chaudthier, 28
à 4051 Vaux-sous-Chèvremont
Tél. 04 365 59 11
GSM. 0473 27 83 79
moreau-mariechristine@hotmail.com

Secrétaire : Mme Chantal BALTUS
Rue de la Révision, 151 à 4032 Chênée
GSM. 0496 75 57 82
csj.chenee@hotmail.com

Vice-Présidente :
Mme Sylvie BONMARIAGE
Rue Joseph Dejardin, 11
à 4420 Saint-Nicolas
Tél. 04 235 90 35

Trésorier : Mr Laurent DELFOSSE
Rue Chaudthier, 28
à 4051 Vaux-sous-Chèvremont
Tél. 04 266 56 20

35. C.R.I.B.A. (Centre de recherches et d'informations sur La Bataille des Ardennes)

Mme Denise OGER
Rue du Village, 103 à 4000 Rocourt
Tél. 04 263 08 63
GSM. 0475 53 10 38
denise36.oger@gmail.com

36. Dyna-Livres

Mme Isabelle CAILLOUX
Rue des Grands Prés, 202 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 59 89
GSM. 0495 18 41 42 (professionnel)
dynamivres.asbl@gmail.com

37. École de coupe

Mme SALVE
Rue des Grands Prés, 237
à 4032 Chênée
Tél. 04 365 08 48

38. École des étoiles

Directrice : Mme Julie Winand
rue large, 59
à 4032 Chênée
tél. 04 229 52 22
GSM. 0498 80 66 42
j.winand@ecoledesetoiles.be

39. École fondamentale communale du centre

Directrice : Mme HACCURIA Pascale
Rue de l'Eglise 5 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 73 75
efc.sauveur@ecl.be

40. École fondamentale libre de Chênée

Directrice : Mme Liliane JEANMOYE
Rue H. Cornet, 11 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 94 36

41. École fondamentale libre Saint-Albert

Directeur : Mr FERON
Rue du Centenaire, 71 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 03 01

42. Ensemble instrumental « Royale Union Chênéenne »

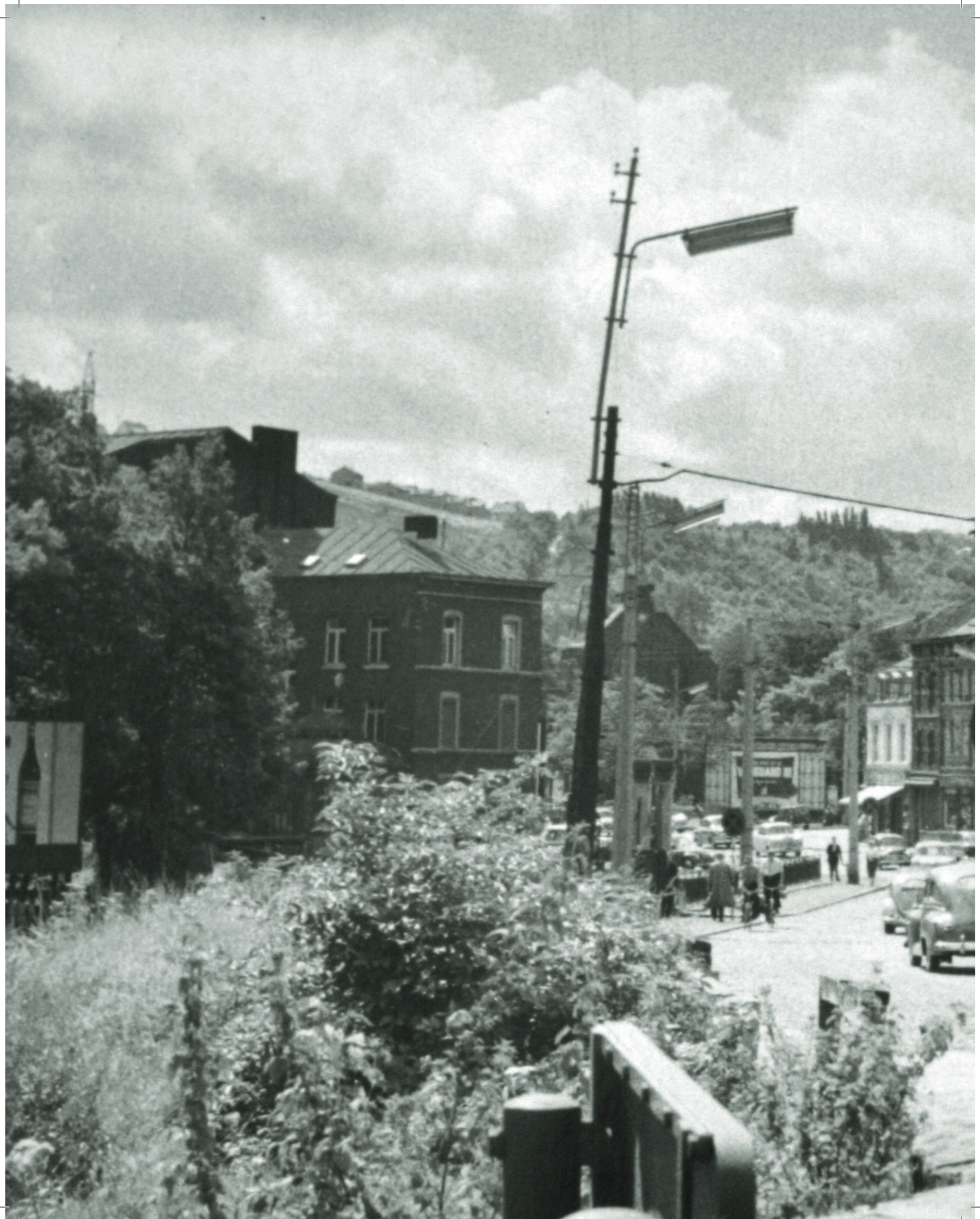
Président : Mr Edouard TIMMERMANS
Chaussée de Waremmme, 210
à 4500 Huy
GSM. 0491 23 46 09

43. Espace 21

Présidente : Mme Pascale DACIER
Rue du Presbytère, 21 à 4032 Chênée
GSM. 0475 37 61 35
info@espace21.be

44. F.G.T.B

Président : Mr Patrick BOUHY
Rue de Gaillarmont, 260 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 45 71





Rue de La Station (1950)

45. Impulsion ASBL

Mme Pina VACCARELLA
Hansez, 68 à 4877 Olne
Tél. 04 367 40 21
GSM. 0496 64 15 05
pinavacc@yahoo.fr

46. Institut Ste Thérèse d'Avila

Directrice : Mme J. MONSEUR
Rue S. Lutgardis, 5 à 4032 Chênée
Tél. 04 361 85 85

Préfet : Mr Pierre SULBOUT
Rue des Mauvaises Vignes, 33
à 4032 Chênée
Tél. 04 367 65 43

47. Jesyl Basket Club

Mr DECLERCK
Avenue Nicolas Dethier,
à 4610 Beyne-Heusay
Tél. 04 358 12 20
GSM. 0475 35 78 02
albert.declerck@skynet.be

48. Jeunes C.G.S.P.

Mme Corinne WEGIMONT
Rue de Gaillarmont, 419 à 4032 Chênée
GSM. 0495 58 74 71
corinnewegimont@gmail.com

49. Jeunesses musicales de la Province de Liège ASBL

Mr Nicolas KEUTGEN
Rue des Mineurs, 17 à 4000 Liège
Tél. 04 223 66 74
GSM. 0478 91 87 16
jmlg@jeunessesmusicales.be
n.keutgen@jeunessesmusicales.be

50. Jeunesse Syndicale FGTB

Mr Christian ROSSEAU
Rue de Gaillarmont, 112 à 4032 Chênée
francoise.hanquet@hotmail.fr

51. Latitude Jeunes

Mme Véronique FAGAN
Rue E. Remouchamps, 2 à 4020 Liège
Tél. 04 366 04 54
GSM. 0479 67 97 80
latitude.jeunes@skynet.be

52. Les amis de Victor Heus-kin - Comité Scolaire

Mme Françoise ALTENHOVEN
Rue Fraîche, 14 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 08 77
efc.cheneethiers@ecl.be

Mme Fabienne STASSE
Rue Wilmart, 66 à 4032 Chênée
Tél. 0473 61 75 06
fabienne.stasse@teledisnet.be

53. Les Studios du Horla ASBL

Mme Fanny VADJARAGANIAN
Rue Puits-en-Sock, 13 à 4020 Liège
GSM. 0496 64 66 91
info@lesstudiosduhorla.be

54. Ligue planning familial

Présidente : Mme Françoise HANQUET
Rue de Gaillarmont, 112 à 4032 Chênée
francoise.hanquet@hotmail.fr

55. Maison Croix Rouge de Liège - Angleur

Responsable : Mr Claude MONNARD
Rue du Prince Régent, 13 à 4031 Angleur
Tél. 04 367 04 72 (local répondeur)
GSM. 0478 68 15 04
claudemonnard@skynet.be

56. Maison de la Laïcité d'Angleur, Chênée et environs

Présidente : Mme Fatima SHABAN
Place Andréa Jadoulle, 14 à 4031 Angleur
Tél. 04 361 04 56

Envoi courrier :
Mr Michel ROZNOWSKI
Boulevard Piercot, 10/61 à 4000 Liège
Tél. 04 365 55 89
angleur.laicite@gmail.com

57. Seniors C.S.C

Président : Mr Robert LAURENT
Thiers des Critchions, 18 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 05 47

58. Photo Club

Présidente : Mme Joëlle RADOUX
Rue de la Jonchaie, 21 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 61 92
GSM. 0494 14 00 11
joradoux@gmail.com

Mr André SERVATY
Avenue Blonden, 82 à 4000 Liège
Tél. 04 342 20 97
andre-servaty@skynet.be

59. Ping-Pong Club Chênée

Mr Guy LAMBERT
Rue Brialmont, 37 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 32 84
GSM. 0498 11 54 94
lambert.guy@gmail.com

60. Présence et action culturelle Ourthe et Vesdre

Mme Christiane FERNANDEZ
Rue des Grands Prés, 311 à 4032 Chênée
Tél. 04 366 57 25

61. Récréasol

Mme Carole DONY
Rue Namont, 191
à 4051 Vaux-Sous-Chèvremont
GSM. 0492 80 13 99
recreasol@gmail.com

62. Rive droite

Président: Mr Serge FRANCOTTE
Rue Vieux - Thier, 93 à 4610 Bellaire
Tél. 04 361 06 93
GSM. 0497 62 53 15
sfrancotte@hotmail.com

63. Section apicole de Liège

Mr Vincent VAN DE WEERDT
Rue des Grands Prés, 231 à 4032 Chênée
vincentvandeweerdts@swing.be

64. Spray Can Arts ASBL

Mr Michaël NICOLAI
Rue En Bois, 6 à 4000 Liège
GSM. 0477 17 91 67 - 0495 88 77 93
sca.asbl@gmail.com

65. Star 95 ASBL

Mme Christelle PIETTE
Rue des Vieilles Terres, 19
à 4032 Chênée
Tél. 0496 43 87 83
Trésorière : Mme Anne NAZÉ
Voie Melotte, 38 à 4030 Grivegnée
piettechristelle@icloud.com
Tél. 0498 78 19 62

66. Tchesnains Tchestous

Mr Yvan ROGISTER
Rue H. Cornet, 12 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 70 85
yvan.rogister@gmail.com

67. Temps Danse

Mme Véronique LONCHAY
Rue de Herve, 311 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 40 67
GSM. 0497 70 70 10
info@temps-danse.be
www.temps-danse.be

68. Union de la résistance

Président : Mr DETHIER
Boulevard Beaufraipont, 19 à 4032
Chênée
Tél. 04 367 23 44

69. Unité 5E Ourthe Amblève

Mme Pascale LEONARD
Maison Paroissiale
Rue de l'Eglise, 115 à 4032 Chênée
Tél. 04 384 47 02
GSM. 0495 83 03 54
Seme.oa@gmail.com

70. Vie Féminine

Rue Chevaufosse, 72 à 4000 Liège
Tél. 04 222 00 33
liege@viefeminine.be

71. Yalla en avant

Mme Fabienne STASSE
Rue Wilmart, 66 à 4032 Chênée
GSM. 0473 61 75 06
fabienne.stasse@teledisnet.be

2.2 Conseil d'Administration

Délégués de la Ville

Mr Jean-Pierre DIGNEFFE
Rue de l'Horizon, 20 à 4032 Chênée
Tél. 04 361 01 99
jp.digneffe@hotmail.com

Mr Jean-Pierre HUPKENS
Président
Rue Joseph Dejardin, 86 à 4020 Liège
Tél. 04 221 92 44
Fax. 04 221 92 45
echevin.hupkens@liege.be

Mme Diana NIKOLIC
Secrétaire
Rue de Verviers, 5 à 4020 Liège
GSM. 0486 86 67 17
conseiller.nikolic@liege.be

Mme Fatima SHABAN
Rue Henri Dunant, 11 à 4031 Angleur
Tél. 04 343 27 37
GSM. 0474 12 30 63
conseiller.shaban@liege.be

Mr André SCHROYEN
Rue de la Révision, 167 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 42 81
andre.schroyen@teledisnet.be

Mme Corinne WEGIMONT
Rue de Gaillarmont, 419 à 4032 Chênée
GSM. 0495 58 74 71
corinnewegimont@gmail.com

Délégués de la Province

Mr Serge ERNST
Allée des Sorbiers, 25 à 4671 Blegny
GSM. 0474 40 07 34
serge.ernst@provincedeliege.be

Mr Miguel FERNANDEZ
Rue de la Ferme, 27 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 04 58
GSM. 0498 14 26 23
miguel.fernandez@provincedeliege.be

Délégués des associations membres

Mr Jean-Léon BRAIVE
Carrefours asbl
Avenue Emile Vandervelde, 6
à 4460 Grâce-Hollogne
Tél. 04 247 34 85
GSM. 0498 76 89 53

Mr Fernand DESCHAMPHELEIRE
Centre Nature de Fayembois
Trésorier
Rue Louis Pasteur, 107 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 06 77
GSM. 0495 53 98 08
Bureau. 04/230 30 40
vibleu@outlook.be

Mme Anne DOMINE
Athénée Royal de Chênée
Rue Bourdon, 32 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 44 29 (Athénée)

Mme Pascale HACCURIA
Ecole communale du Centre
Rue de l'Eglise, 5 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 73 75

Mr Joseph MEDDA
Amis de la Nature
Au Pâlo, 14 à 4053 Embourg
Tél. 04 365.53.87
GSM. 0478 38 84 11
Joseph.medda@skynet.be

Mr Edouard MEUNIER
Académie de Chênée
Rue de l'Espoir, 168 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 25 38
ed.meunier@laposte.net

Mme Christelle PIETTE
Star 95 ASBL
Rue des Vieilles Terres, 19
à 4032 Chênée
GSM. 0496 43 87 83

Mme Joëlle RADOUX
Photo-Club
Vice-Présidente
Rue de la Jonchaie 21
4032 Chênée
Tél. 0494 14 00 11
joradoux@gmail.com

2.3 Bureau exécutif

Mr Jean-Pierre HUPKENS
Président
Rue Joseph Dejardin, 86 à 4020 Liège
Tél. 04 221 92 44
echevin.hupkens@liege.be

Mme Joëlle RADOUX
Photo-Club
Vice-Présidente
Rue de la Jonchaie 21
4032 Chênée
Tél. 0494 14 00 11
joradoux@gmail.com

Mme Diana NIKOLIC
Secrétaire
Rue de Verviers, 5 à 4020 Liège
GSM. 0486 86 67 17
conseiller.nikolic@liege.be

Mr Fernand DESCHAMPHELEIRE
Trésorier
Rue Louis Pasteur, 107 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 06 77
GSM. 0495 53 98 08
vibleu@outlook.be



Hôtel de Ville de Chénée (2017)

3. Le Conseil d'Orientation

Sandrine BASTIN
Artiste - théâtre
Rue des Glacis, 261 à 4000 Liège
GSM. 0477 44 94 96
sandrine_bastin@hotmail.com

Françoise BONIVERT
Journaliste RTC
Rue Gaucet, 26/12 à 4020 Liège
GSM. 0477 44 94 96
f.bonivert@rtc.be

Marc DECKERS
Coordinateur Article 27
Place Saint-Jacques, 13 à 4000 Liège
Tél. 04 220 58 09
marc.deckers@article27.be

Valentine DEFRAIGNE
Coordinatrice - Service Culture
Chaudfontaine
Avenue des Thermes, 114
à 4050 Chaudfontaine
Tél. 04 361 56 35
culture@chaudfontaine.be

Olivier DE ZAN
Coordinateur CCJC
Allée d'Hondt, 4 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 11 41
mjchenee@hotmail.com

Sandrine DONNAY
Animatrice pôle Questions de Société CCR
Rue de l'Eglise 1-3 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 11 16
GSM. 0493 13 08 17
enjeux@ccr.liège.be

Simon FRANSQUET
Artiste - musique
Rue Large, 62 à 4032 Chênée
GSM. 0494 78 76 72
s.fransquet@gmx.fr

David GLUCKMAN
Directeur - Académie de Chênée
Rue de l'Eglise, 1 à 4032 Chênée
Tél. 04 365 12 14
acachenee@academiedechenee.be

Antoinette IMBERGAMO
Mad Café
Parc d'Avroy, à 4000 Liège
GSM. 0496 39 10 69
Isidore5@hotmail.com

Moreno INTROVIGNE
Echevin de la Culture Beyne Heusay
Rue Trou du Renard, 22 à 4610 Beyne-Heusay
GSM. 0497 69 50 97
hall-omnisports@beyne-heusay.be

Nicolas KEUTGEN
Président du C.O.
Directeur des Jeunesses musicales de Liège
Rue des Mineurs, 17 à 4000 Liège
Tél. 04 223 66 74
GSM. 0478 91 87 16
n.keutgen@jeunessesmusicales.be

Serge LANNI
Gestionnaire du complexe sportif de
Grivegnée
Rue Nicolas Spiroux, 55 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 91 91
GSM. 04 91 87 16
serge.lanni@skynet.be

Jérôme LATIN

Bibliothécaire - Bibliothèque de Chenée
Rue de l'Eglise, 60 à 4032 Chênée
Tél. 04 367 60 10
chenee.lecture@liege.be

Cécile LEQUEUX

Animatrice - Service proximité Ville de Liège
Rue Nicolas Spiroux, 55 à 4030 Grivegnée
Tél. 04 365 91 91
GSM. 04 91 87 16
cecile.lequeux@liege.be

Christian LUCAS

Président du Comité de quartier de
Chênée Centre
Rue Chevy, 16 à 4032 Chênée
GSM. 0476 26 89 88
christianlucas0@gmail.com

Jean MALAMACCI

Chargé de projets - Théâtre de Liège
Place du XX Août 16, à 4000 Liège
Tél. 04 344 71 64
j.mallamacci@theatredeliège.be

Diana NIKOLIC

Administratrice - secrétaire
Rue de Verviers, 5 à 4020 Liège
GSM. 0486 86 67 17
conseiller.nikolic@liege.be

Colette SCHENK

Artiste - Arts plastiques
Quai Henri Borguet, 120 à 4032 Chênée
GSM. 0497 40 97 72
schenkcolette@gmail.com

Elena STOJANOV

Association C'est Tasse et Chouette
Boulevard de l'Ourthe, 41 à 4032 Chênée
GSM. 0471 68 10 16
elena.stojanov@hotmail.fr

Geneviève WALHIN

Travailleuse sociale - artiste
Rue de Gaillarmont, 172 à 4032 Chênée
GSM. 0494 54 64 18
genewalhin@hotmail.com

Stéphane WILMES

Directeur Ecole fondamentale
libre de Chênée
Rue Joseph Hodeige, 118
à 4030 Grivegnée
eflchenee@gmail.com

Marie GOOR

Animatrice

Laurence BROKA

Animatrice

Olivier BOVY

Animateur

Virginie RANSART

Animatrice

Christophe LOYEN

Directeur

4. L'équipe



L'équipe du Centre culturel

Direction :

LOYEN Christophe, Directeur

Animation :

GOOR Marie, animatrice

BROKA Laurence, animatrice

BOVY Olivier, animateur

RANSART Virginie, animatrice

Administration :

RENSONNET Fabienne, assistante
administrative classe 2 - comptable

DASSIS Delphine, assistante
administrative classe 1

Graphisme :

PIERART Olivier, graphiste

Technique :

OTTO Philibert,

coordinateur logistique et technique

SIMUL Jean-Philippe,

assistant logistique et technique classe 1

GAZON Jonas, auxiliaire technique

LEONARD Alain,

auxiliaire technique (art. 60)

LOYEN Sophie, agent d'entretien

Pôle Questions de Société de la CCR :

DONNAY Sandrine: animatrice

A.G.

C.A.

B.E.

Direction

Christophe LOYEN

Administration

Fabienne RENSONNET

Delphine DASSIS, Olivier
PIERART, Sophie LOYEN

Animation

C.C.R. Liège :
Questions de
Société

Marie GOOR, Laurence
BROKA, Olivier BOVY,
Virginie RANSART,
Stagiaires

Sandrine
DONNAY

Technique

Philibert OTTO

Jean-Philippe SIMUL,
Jonas GAZON, Alain
LEONARD, Stagiaires

5. Éléments contextuels

5.1 Liège

5.1.1 Du bord de la Légia... à la Belle Liégeoise

À Jupille, en 1872, des fouilles mettent à jour les vestiges d'une villa gallo-romaine : « la Job-villa ». Cet édifice date probablement du 1^{er} siècle après J-C, situé sur un plateau dominant la Meuse, au point de rencontre entre le fleuve et l'importante voie romaine qui reliait Tongres et Trèves, encore appelée aujourd'hui : « Voie des Ardennes ». En 1907, d'autres fouilles révèlent des traces de la villa romaine sur le site de l'actuelle place Saint-Lambert¹. Ces témoignages constituent les premières traces de vie humaine dans la Cité Ardente.

L'origine moderne de la cité de Liège remonte, quant à elle, au 6^e siècle, lorsque Monulphe, évêque de Tongres, s'arrête dans un vallon où quelques chaumières sont construites sur le bord d'un ruisseau appelé *Légia*. Surpris par le paysage pittoresque, l'évêque, rempli d'ambition, décide d'y ériger une ville puissante. De style romain, cette *villa rustica* constitue le centre névralgique d'une exploitation agricole comme il s'en comptait des dizaines aux alentours, sur ce que l'on pourrait considérer comme le territoire de l'actuelle Wallonie.

Une urbanisation en perpétuel mouvement

La révolution industrielle et les bouleversements économiques, sociaux et démographiques qui en découlent entraînent la métamorphose radicale de Liège au 19^e siècle. De 1826 à 1873, la ville voit doubler le nombre de ses effectifs, passant de 54.000 à 117.000 habitants. Cet accroissement démographique s'accompagne de transformations importantes destinées à assainir la ville, à répondre au besoin de logements et à faciliter la circulation². Dans la seconde moitié du 19^e siècle, la prospérité économique permet la mise en route de grands travaux publics dont, par exemple, la rectification du cours du fleuve, la création du Parc d'Avroy, de la dérivation et du Parc de la Boverie.

L'entrée dans le 20^e siècle sera marquée par l'Exposition universelle de 1905 où Liège accueille une quarantaine de nations avec pour objectif de montrer la puissance économique de la Belgique et spécialement de la Wallonie. Les travaux qui précèdent l'Exposition tentent de dompter les eaux en canalisant des bras de l'Ourthe et de la Meuse. Ce qui permet de protéger des quartiers fréquemment inondés. De nombreux ponts enjambent désormais la Meuse et en facilitent la traversée : le pont de Fragnée, le pont de Fétille, le pont des Vennes et la passerelle Mativa. Le sud de la ville connaît de profonds bouleversements : le boulevard de Laveleye, le quai des Ardennes, le quartier des Vennes et le plateau de Cointe voient le jour.

1. Des recherches archéologiques ont permis de dater au paléolithique les premières traces d'occupation de la place Saint-Lambert par l'homme.

Pierre Van der Sloot, *Le Mésolithique et le Néolithique du site Saint-Lambert à Liège dans leur contexte chronologique, géologique et environnemental. Synthèse des acquis récents*, *Notae praehistoricae*, vol. 23, p 2003, p. 104.2.

2. Bénédicte Goessens-Dewez et Flavio Di Campli, *Liège*, dans la collection *Patrimoine architectural et territoires de Wallonie*, Sprimont, Pierre Mardaga et Ministère de la Région wallonne - Direction générale de l'Aménagement du territoire, du Logement et du Patrimoine, 2004.

Pendant l'entre-deux-guerres, deux autres expositions se tiennent à Liège. A l'occasion du centenaire du pays, l'Exposition Internationale de 1930 met à l'honneur les sciences et l'industrie. En 1939, la Grande Saison Internationale de l'Eau, dont la conception des plans d'ensemble est confiée au Groupe l'Équerre³ épaulé par Le Corbusier⁴, marque l'achèvement des travaux permettant de protéger la Cité des inondations et de doter Liège d'un port moderne relié au port d'Anvers par le canal Albert. Cependant, le développement économique stagne alors que l'explosion démographique est importante et que plusieurs cités d'habitations sociales sont édifiées dans les quartiers des Vennes, de Naniot ou encore d'Outremeuse.

La période de l'après-guerre est évidemment celle de la reprise et de la reconstruction, mais cela n'entrave pas le déclin inexorable de l'industrie wallonne. Celui-ci modifie profondément l'économie régionale obligeant une reconversion qui persiste encore aujourd'hui.

C'est en 1935 que le groupe l'Équerre voit le jour. Il oeuvrera à la reconstruction de la ville et sera un fervant représentant de « La charte d'Athènes ». En 1941, cette charte est consignée par Le Corbusier dans son ouvrage : « La ville fonctionnelle » dont voici un extrait :

Les clefs de l'urbanisme sont dans les quatre fonctions : habiter, travailler, se recréer (dans les heures libres), circuler. Les plans détermineront la structure de chacun des secteurs attribués aux quatre fonctions clefs et ils fixeront leur emplacement respectif dans l'ensemble. Les nouvelles surfaces vertes doivent servir à des buts nettement définis : contenir les jardins d'enfants, les écoles, les centres de jeunesse ou tous bâtiments d'usage communautaire, rattachés intimement à l'habitation. C'est en faisant intervenir l'élément de hauteur que solution sera donnée aux circulations modernes ainsi qu'aux

loisirs, par l'exploitation des espaces libres ainsi créés. Il doit être tenu compte des ressources des techniques modernes pour élever des constructions hautes, implantées à grande distance l'une de l'autre, libérant le sol en faveur de larges surfaces vertes.

Le Groupe l'Équerre réalise à la demande des autorités une *Étude préalable au plan d'aménagement de l'agglomération liégeoise* qui sera mise en œuvre dans les décennies qui suivent : autoroute jusqu'au cœur de la ville, priorité donnée à la voiture, transformation des quais en voies rapides, verticalité des immeubles...

La Cité administrative, le complexe Chiroux-Kennedy-Croisiers, la tour Simenon, le quartier de Droixhe constituent des témoignages de visions modernistes de la ville chère aux années 1950/60.

Il faut attendre la fin des années 1970 pour qu'une alternative s'impose et que la ville se dégorge de ces élans modernistes et soit peu à peu rendue aux liégeois : citons par exemple l'aménagement de la place Saint-Lambert qui était véritablement au bord de l'asphyxie au vu de l'important charrois automobile qu'elle devait absorber quotidiennement. Relevons aussi : le développement d'un piétonnier et le renforcement des transports en commun, la réduction des fractures urbaines, l'aménagement de la place Saint-Lambert, la réhabilitation des quais de Meuse... Cette vision de la ville se confirme aujourd'hui et les projets se succèdent pour redonner à la Cité un visage humain.

L'Université réinvestit le centre-ville avec l'implantation de diverses facultés (Place du XX août, amphithéâtre Galerie Opéra...). De même, plusieurs sociétés (Mithra, MeusInvest...) implantent leurs sièges sociaux dans des bâtiments historiques de l'hypercentre.

3. Agence d'architecture et d'urbanisme moderniste fondée en 1935 à Liège.

4. Architecte, urbaniste, décorateur, peintre, sculpteur et homme de lettres français.

Aujourd'hui, il faut mettre en avant la transformation du quartier des Guillemins. En effet, le quartier est complètement métamorphosé : nouvelle Gare, nouvelle tour des finances, nouvelle place, nouvelle esplanade et rénovation d'une partie des quais de la Meuse dont le quai de Rome. N'oublions pas la « Belle Liégeoise », la nouvelle passerelle qui enjambe la Meuse pour rejoindre Le Parc de la Boverie et le nouveau Musée des Beaux-Arts. Cet ensemble induit et renforce une nouvelle voie de transit, vert et touristique, que constitue l'axe gare des Guillemins-Médiacité.

Bref Liège se métamorphose se dotant peu à peu de tous les édifices qui constituent les signes de reconnaissance d'une grande ville.

Urbanisme aéré et verdoyant

Vue du ciel, Liège donne l'image d'une cité verdoyante et aérée. Ce que confirme, à première vue, les chiffres : chaque habitant de Liège dispose en moyenne de 62 m² d'espaces verts contre seulement 29 m² par habitant à Bruxelles. Ces chiffres prennent en considération le quartier du Sart-Tilman. Ce grand poumon vert de la ville, dont 220 hectares sont classés en réserve naturelle, est une pièce maîtresse du réseau écologique liégeois, géré en vue de respecter et de favoriser sa biodiversité. Les milieux les plus variés s'y côtoient : forêt, lande calaminaire, zones herbeuses, affleurements rocheux, ruisseaux, pièces d'eau...⁵ Sans lui, la surface d'espace vert disponible par habitant se réduit à 7,4 m²...

D'autres espaces verts, parcs, agoras complètent le panorama liégeois. Citons parmi ceux-ci : les parcs de la Boverie et d'Avroy : principaux espaces verts du centre urbain ainsi que les coteaux de la Citadelle, classés 5 étoiles au guide Michelin, cette portion de terrain draine quotidiennement son lot de visiteurs ou d'habités.

5.1.2 Liège Métropole

Candidate pour devenir l'hôte de l'Exposition Internationale 2017, Liège apprend en novembre 2012 que ce titre lui échappera pour finalement revenir à Astana, la capitale du Kazakhstan. Cependant, la dynamique née de cette candidature débouche sur le lancement officiel de la structure « Liège Métropole connectée, créative et ouverte sur le monde ».

En effet, entre Lille et Cologne, Liège veut s'imposer comme une métropole d'un million d'habitants. La base de cette action brasse un grand nombre de politiciens et est constituée des députés provinciaux et des bourgmestres des 84 communes réunies par arrondissement, la communauté urbaine de Liège dénommée aussi Liège Métropole, la conférence des élus de Meuse-Condroz-Hesbaye, la conférence des bourgmestres de Verviers et la conférence des bourgmestres germanophones.

Carrefour économique

De tout temps, la Cité ardente a constitué un carrefour propice aux échanges et aux activités économiques. Son apogée « économico-industrielle » se situe vers 1850, période propice au commerce international et pendant laquelle Liège bâtit un véritable « empire sidérurgique ». En effet des usines du travail du métal, de construction métallique, des fonderies s'étendent le long d'une grande partie de la Meuse, reliant Cockerill à Seraing. Cette vallée de la sidérurgie est alors la plus grande du monde et la Belgique, principalement grâce au sillon industriel wallon et l'apport de ses inventeurs, devient la deuxième puissance économique mondiale.

Aujourd'hui, la ville valorise toujours ces mêmes atouts géographiques que constituent sa position frontalière et ses nombreuses voies de transports.

5. Liège Accent nature n°6 : La réserve naturelle du domaine universitaire du Sart Tilman - publication réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de La NatureA

Située aux confins de l'Europe romane, à proximité de l'Allemagne et des Pays-Bas, proche du Luxembourg, la Ville de Liège jouit d'une localisation idéale. La métropole liégeoise est fondatrice d'une des plus anciennes coopérations transfrontalières d'Europe : l'Eurégio Meuse-Rhin.

Liège s'est dotée de nombreuses infrastructures logistiques qui lui donnent une place importante au cœur de l'Europe des transports.

Citons notamment le Port autonome de Liège (2^{ème} port fluvial européen), le développement actuel du Trilogiport, plateforme multimodale le long du canal Albert pour les conteneurs. Et pour le tourisme fluvial, depuis 2017, la Province de Liège, la Ville de Liège et l'exploitant Nautic offrent pour la deuxième année, un service de navettes fluviales. Deux bateaux capables de desservir six arrêts placés en alternance sur les deux rives de la Meuse.

La récente gare de Liège-Guillemins et ses lignes TGV permettent de rejoindre Londres, Paris, Francfort et Amsterdam en deux heures. L'aéroport de Liège (8^{ème} aéroport européen pour le transport aérien des marchandises) se trouve à 12 km seulement du centre-ville.

Liège possède un très important réseau autoroutier à 7 branches reliant les principales villes belges et facilitant les accès et échanges internationaux : (E40 vers Bruxelles et Aix-La-Chapelle, E42 vers Namur/Mons et Verviers, E25 vers Maastricht et Luxembourg, E313 vers Anvers). L'orchestration de ces grands axes est complétée par la création d'un tunnel sous la colline de Cointe et d'un nouveau pont sur la Meuse. Liège possède un réseau de bus qui couvre à la fois le centre-ville et l'agglomération. Mais, sur certains tronçons du réseau urbain liégeois du TEC, la capacité de transport par autobus a atteint ses limites. Le projet de l'installation du tram à Liège qui devrait parcourir quelques 12 km de Sclessin à Coronmeuse devrait soulager cette saturation.

Particulièrement dynamique, la Ville de Liège et sa banlieue industrielle accueillent des sociétés actives dans l'aérospatial, l'armement, l'électronique, la biopharma ou l'agroalimentaire. Relevons le dynamisme insufflé par l'Université de Liège qui héberge de nombreuses « spin-off » nées des découvertes des chercheurs du Parc scientifique qui les joutent.

Certains secteurs économiques se démarquent en tant que « spécialités liégeoises » dans la mesure où leur poids en postes de travail salarié y est proportionnellement plus important que dans le reste de la Wallonie⁶. Six secteurs présentent une spécialisation, à savoir :

- Les arts, spectacles et activités récréatives : 3.450 postes (IS de 1,34) ;
- L'information et la communication : 3.632 postes (IS de 1,28) ;
- Le transport et la logistique : 11.848 postes (IS de 1,22) ;
- L'immobilier : 1.307 postes (IS de 1,22) ;
- La production et distribution d'eau : 2.238 postes (IS de 1,21) ;
- Les services administratifs et de soutien : 1.112 postes (IS de 1,11).

Parmi ces secteurs, quatre se caractérisent par une hausse de l'emploi entre 2007 et 2012 : la production et distribution d'eau (+ 11 %), les activités immobilières (+ 40 %), les services administratifs et de soutien (+ 29 %) et les arts, spectacles et activités récréatives (+ 2 %).

En matière de santé et d'action sociale, l'importance de l'emploi (32.032 postes) et la spécialisation à Liège dans le domaine de la santé (1,15) se doivent également d'être soulignés. Par ailleurs, rappelons que ce secteur ainsi que celui de l'enseignement et

6. L'indice de spécialisation (IS) rapporte le pourcentage de postes de travail salarié que le secteur obtient sur le bassin de Liège au pourcentage qu'il représente en Wallonie. Un indice supérieur à 1 indique une spécialisation du secteur à Liège par rapport au reste de la Wallonie.





Liège (2015)

de l'administration sont de ceux où les besoins de remplacement de la main-d'œuvre devraient être élevés au vu du vieillissement des effectifs.

Centre administratif et de services

Chef-lieu d'une province d'un million d'habitants, Liège constitue la deuxième ville de la Région wallonne, mais elle est la première agglomération. Liège est aussi un centre de décision. Cela implique une grande représentation des sièges sociaux dans la ville. Plus de la moitié des salariés liégeois sont des fonctionnaires. Cela s'explique par le nombre élevé d'institutions liégeoises comme l'Université, les musées, les salles d'arts ou les transports. Cela s'explique également par le fait que Liège héberge toutes les institutions émanant de la Province de Liège.

Aujourd'hui, le secteur tertiaire occupe 80 % des emplois, le secteur public l'emportant sur le secteur privé. En effet, Liège est non seulement un grand centre scolaire, mais c'est aussi :

- un centre administratif de première importance (siège du Gouvernement provincial, siège des Institutions économiques de la Région wallonne et notamment son Conseil économique et social) ;
- un centre judiciaire majeur abritant une des cinq Cours d'appel de Belgique et les tribunaux qui en dépendent ;
- un centre hospitalier (trois hôpitaux majeurs dont un hôpital universitaire et une quinzaine de cliniques) ;
- un grand centre de commerce, avec ses 6.000 boutiques, cafés et restaurants.

Les commerces

Le centre et la périphérie de la Ville de Liège fourmillent de commerces. Trois complexes sont à mettre en évidence :

- Belle-Île, complexe ouvert en 1995, abrite 98 commerces ainsi qu'un hypermarché. Le nom du centre commercial lui vient du fait qu'il se situe sur une île formée par la Meuse, l'Ourthe et le canal de l'Ourthe.
- La Médiacité, complexe inauguré en octobre 2009, comporte environ 160.000 m² d'activités économiques, culturelles et de loisirs ayant pour thème principal l'audiovisuel et les médias. L'antenne « divertissement » de la RTBF y a implanté ses bureaux et studios.
- Le Shopping Cora Rocourt avec l'hypermarché, inauguré en 1972 et sa galerie commerciale (inaugurée en 1996 - extension de 10.000 m² en 2014). Plus d'une vingtaine de commerces sont également présents sur le parking.

Ces complexes commerciaux ont le mérite de rassembler et de proposer beaucoup de produits et de services sur une grande surface, rendant les achats simples, rapides et faciles, sollicitant le consommateur au maximum de ses possibilités (physique et financière). Néanmoins, force est de constater l'impact non négligeable de ces propositions périphériques sur les commerces du centre-ville. Les grandes enseignes maigrissent, beaucoup d'indépendants sont contraints de mettre la clé sous la porte, des rues se vident. Il faut noter, comme dans la plupart des villes : la standardisation des commerces (quelle ville ne comporte pas ces mêmes magasins des chaînes de prêt-à-porter ou de restauration rapide ?) et la profusion, des magasins de nuit, des commerces de téléphonie, d'agences d'interim qui constituent un chancre visuel indéniable. Par ailleurs, on observe la renaissance architecturale et commerciale de certains quartiers comme la rue Souverain Pont ou la rue de la Casquette, une sorte de migration des commerces vers des quartiers aux loyers plus attractifs.

Mais une série d'initiatives publiques ou privées, solidaires ou citoyennes font entendre leur voix. Clamant leur légitimité et prônant leur nécessité, elles renversent peu à peu la dynamique actuelle et ouvrent les perspectives de meilleurs horizons.

La périphérie proche a vu éclore divers maraîchers indépendants⁷ ou la Ceinture Aliment-Terre⁸. Ceux-ci témoignent tout autant d'un intérêt des citoyens pour d'autres formes d'économie (production - consommation) par la mise en œuvre de circuits courts, de coopératives, de GASAP⁹, d'AMAP¹⁰... que de travailler à la construction d'une souveraineté alimentaire durable pour la ville et ses habitants, dans un respect de l'homme et de son environnement.

Le marché dominical de La Batte parcourt les quais du centre de la cité et constitue avec ses 4 à 5 millions de visiteurs annuels, l'une des plus importantes manifestations de ce genre en Europe.

La Ville de Liège a repris le principe d'un marché de circuit-court dédié aux producteurs locaux, organisé tous les 15 jours au centre-ville. Elle a également revu le cahier des charges de ses fournisseurs de repas pour les écoles, les crèches...

Ville touristique

Capitale d'une principauté ecclésiastique indépendante pendant plus de huit siècles, Liège a gardé de son prestigieux passé un patrimoine riche et remarquable constituant aujourd'hui un atout sur le plan culturel et touristique.

Le riche patrimoine, les institutions muséales, les quartiers animés, de nombreux cafés et restaurants, une population chaleureuse ainsi qu'une programmation culturelle et événementielle dense et hétéroclite font de Liège la première destination touristique de Wallonie.

Pôle éducatif

Liège constitue un centre important d'enseignement : près de 100.000 jeunes y poursuivent leurs études.

L'Université de Liège accueille plus de 20.000 étudiants, dont près de 4.600 d'origine internationale, 122 nationalités y sont représentées. Pour le niveau supérieur non universitaire, on retrouve la Haute École de la Province de Liège (environ 8.000 étudiants), la Haute École HELMo (environ 6.000 étudiants) et la Haute École de la Ville de Liège (environ 2.200 étudiants).

L'enseignement fondamental, maternel et primaire, regroupe plus de 80 établissements. À Liège, 44 écoles fondamentales (maternelle et/ou primaire) sont subventionnées par la Communauté française dont 7 sont à pédagogie active Freinet (Laveu, Naniot, Vieille-Montagne...). On retrouve aussi 36 écoles fondamentales (maternelle et/ou primaire) libres confessionnelles et une école fondamentale (maternelle et primaire) libre non-confessionnelle.

S'y ajoute un réseau complet d'enseignement secondaire, le réseau officiel (non confessionnel) et le réseau libre (confessionnel ou non), ainsi qu'un enseignement technique et professionnel portant sur un ample choix de formation.

Au niveau artistique, Liège concentre une série d'académies (Grétry...) et d'écoles qui en font un véritable vivier pour la création : les Écoles supérieures des Arts de la Ville de Liège et Saint-Luc, le Conservatoire royal de musique, l'École supérieure d'acteurs cinéma-théâtre (ESACT) et enfin la faculté d'Architecture.

7. Le CISPIS propose des formations en maraîchage et entretien d'espaces verts.

8. Coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise engagés dans le projet de transformation en profondeur du système alimentaire régional.

9. Groupes d'achat solidaires de l'agriculture paysanne

10. Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne

Un secteur culturel foisonnant

Musique classique

L'Opéra Royal de Wallonie et l'Orchestre philharmonique constituent les fleurons (institutionnels) culturels liégeois. De renommée internationale, ils brassent un public varié et croissant. En effet, ces dernières années, l'Opéra a réussi à attirer un public étranger et à occuper une place prépondérante dans l'Euregio avec sa programmation spécifique. L'Orchestre Philharmonique se mobilise pour renouveler son public. Ses activités spécifiques dédiées au jeune public, menées en concertation avec les Jeunesses musicales, rencontrent un franc succès. Les Concerts de midi à l'ULg, les Concerts du dimanche matin au Musée de la Vie wallonne, les Musica Musée au Grand Curtius (tous les 4^{èmes} dimanches du mois, concert gratuit des élèves de l'Académie Grétry), les Concerts apéritifs aux Chiroux, les Concerts de l'U3A, les Concerts de la Société libre d'Émulation, et les nombreuses manifestations ponctuelles organisées dans des lieux patrimoniaux viennent compléter une offre diversifiée de grande qualité.

Notons également sur le territoire, la présence de chorales travaillant à la médiation d'un répertoire baroque ou classique, ou parfois plus contemporain et populaire.

Musique contemporaine, non-classique, actuelle

Le Conservatoire de Liège, 1^{er} Conservatoire royal de musique de Belgique, tient une place essentielle puisqu'il propose une formation longue, de niveau universitaire, à de nombreux musiciens. L'Université de Liège délivre pour sa part un master en Musicologie. Depuis 2010, le Centre Henri Pousseur joue un rôle majeur dans la formation, l'étude, l'expérimentation et la composition d'œuvres électroniques et mixtes. L'Académie Grétry offre pour sa part de nombreux cours à des élèves de tous âges. Notons également la présence de l'Académie du Jazz à Amay. Les

Jeunesses Musicales de la Province de Liège assurent quantité de cours, formations, et d'animations en milieu scolaire et extrascolaire.

Il faut également mettre en avant la place que tient le jazz à Liège, terre de célèbres jazzmans (Raoul Faisant, Jacques Pelzer, Bobby Jaspar, René Thomas, Steve Houben...), mais aussi terre d'accueil, depuis des décennies, de célébrités internationales comme Chet Baker. Cette histoire est conservée dans le centre de documentation de La Maison du Jazz de Liège et de la FWB, qui est également active dans la promotion des talents actuels notamment par sa contribution au festival international « Jazz à Liège ». En dehors de cet événement phare, si la note bleue résonne au mythique Pelzer Jazz Club, et dans de très nombreux autres lieux, sa diffusion semble rencontrer l'intérêt d'un public averti. La volonté d'élargir les publics, et de rendre au jazz une dimension populaire et conviviale, justifie la mobilisation de plusieurs acteurs au sein de Jazz04.

Cette plateforme aujourd'hui coordonnée par la Coopération Culturelle Régionale est à la tête du Rallye Jazz au fil de l'eau ou encore des Meets Electro Live.

Les musiques actuelles (rock, pop, électro, techno, house, drum & bass, dub, reggae, urbain, métal, hip-hop, beats, world, jazz, funk, folk, world...) trouvent leur place dans pléthore de lieux très diversifiés à Liège. Parmi ceux-ci, citons Le Reflektor, successeur de La Soundstation et membre du Club Plasma de la Fédération Wallonie-Bruxelles. L'Escalier, La Zone, le Garage Creative Music, le KulturA (ancien Live Club) font partie des lieux actifs avec une programmation plus orientée rock et musiques alternatives. Le Blues Sphere Bar, l'Aquilone, l'An Vert, la Brasserie Sauvenière et le Café Le Parc sont eux plus orientés blues, musiques du monde, jazz et chanson française. Pour leur part, le Studio 22 et le Cadran accueillent la musique electro techno dance. La variété et les comédies musicales sont au programme du Forum qui touche un large public venu de tout l'Eurégio. Le Trianon, plutôt orienté

opérette et hommage à la langue wallonne, possède également son public assidu, bien que plus âgé. Le Manège de la Caserne Fonck, l'Auberge de jeunesse Simenon, la Cité Miroir, l'Espace Georges Truffaut, le Bar des Congressistes, la Halte, le Hangar, le Trocadéro, le Théâtre de Liège... accueillent régulièrement une programmation diversifiée.

Les médiathèques du territoire jouent également un rôle important dans l'initiation et la découverte. Le Point culture de la Fédération Wallonie-Bruxelles propose aussi une programmation de concerts dans son lieu.

La vie nocturne liégeoise, notamment étudiante, est très active. Elle suscite la fréquentation de nombreux lieux. Pléthore de cafés, bars, et lieux « underground non commerciaux », accueillent sporadiquement des concerts en tous genres, essentiellement dans le « Carré ».

La salle Prévers (Jupille), le Centre culturel de Chênée, le Centre culturel de Liège- les Chiroux, les Maisons des jeunes de Jupille, Chênée ou Thier-à-Liège viennent compléter ce tableau. Le Centre culturel de Chênée mène par ailleurs un travail de soutien via la mise en place de résidences d'artistes. Ça Balance (Classique, Jazz, Electro, Pop Rock), initié par le Député provincial en charge de la Culture et organisé par Liège Province Culture, propose un travail spécifique d'aide à la professionnalisation, promotion et diffusion, auprès des jeunes groupes.

Spray Can Arts (rap, djing, musiques électroniques, break-dance, graffiti, art pictural, créations graphiques, etc.), qui anime et occupe la Centrale des Arts urbains, regroupe plusieurs collectifs artistiques liégeois qui organisent des stages, des ateliers, des concerts, des expositions dans l'optique de faire émerger ou de confirmer des artistes de tous horizons, mais aussi d'établir un partage avec le jeune public.

Il existe à Liège de très nombreuses radios locales qui contribuent à la découverte d'artistes divers notamment par le biais de concerts live (Équinoxe, 48 FM, WarmFM...).

Pour les festivals, outre ceux déjà cités, il faut évidemment mentionner Les Ardentes et Les Transardentes, Les Transbarbantes, Voix de Femmes, Images sonores (électroacoustique), Le Tempocolor, Les Nuits de septembre, Le Micro-festival (JauneOrange), le C.U. festival, le Uplfestival, Ram Dam en fanfares...

À Liège, la Fête de la musique a été fondée en 1984. Cette opération est soutenue par la Ville et coordonnée par le PAC Régionale de Liège. La manifestation fédère pas moins de 35 institutions et/ou associations actives durant toute l'année sur le territoire, pour une programmation de près de 200 concerts autour du 21 juin.

Les collectifs - Les Fous d'en face, Albalianza, Democulture, JauneOrange, Honest House... - réseautent la vie musicale liégeoise sur des enjeux chaque fois spécifiques. Plusieurs labels ont établi leurs sièges d'activité à Liège. Parmi ceux-ci, citons Homerecords. Camaby Records, adresse finalement très peu connue du grand public, est le dernier magasin de vinyles d'occasion à Liège.

Théâtre et danse

Le Théâtre de Liège, première scène de Wallonie, centre dramatique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et centre européen de création théâtrale et chorégraphique, occupe depuis 2013 un nouvel écrin, l'ancienne Emulation, au cœur de la Ville. Outre le large public qu'il mobilise en région liégeoise et dans l'Eurégio, le Théâtre de Liège assure une passerelle culture/écoles en ciblant les 16/20 ans.

Depuis plusieurs années, l'institution organise le festival Émulation, tremplin bâti pour les jeunes compagnies de la Fédération Wallonie-Bruxelles ainsi que Pays de danses, biennale pour la création chorégraphique. Elle est partenaire de REGIO THEATRE*REGIO DANCE avec le Theater aan het Vrijthof de Maastricht, le Cultuurcentrum

de Hasselt, le Kulturbetrieb Stadt de Aachen et le Chudoscnik Sunergia de Eupen qui coordonnent une saison théâtrale et chorégraphique collective, élaborée par l'ensemble des partenaires.

Le Festival de Liège se déroule en début d'années impaires et constitue un grand rendez-vous culturel en théâtre, danse et musique. Ce « festival qui interroge le présent » fédère également une série de partenaires dans les champs socioculturel et sociopolitique.

Comme en musique, il faut ici épingle le rôle majeur que tient le Conservatoire de Liège et son École Supérieure d'acteurs qui forme de nombreux jeunes comédiens et soutient la création dramatique ainsi que de nombreux projets.

Parallèlement, la vie théâtrale liégeoise est riche de quelques dizaines de compagnies couvrant les domaines les plus variés. À titre d'exemple, citons pour la création théâtrale le Groupov (collectif d'artistes), la Cie du Singe nu, En compagnie du Sud ou le Collectif mensuel. Pour le théâtre amateur, le Grangousier, le Proscenium ou le Théâtre Universitaire (qui organise chaque année *les Rencontres internationales du Théâtre Universitaire*). Le théâtre amateur est soutenu et mis en valeur par la Province de Liège dans le cadre de l'opération Odyssée Théâtre. Le théâtre dialectal, également soutenu par la Province, est largement représenté par le Trianon et le théâtre de marionnettes (le Théâtre à Denis, Musée Tchanthès, Théâtre Mabotte, Al Botroule, ...) constitue une caractéristique liégeoise très populaire. Le théâtre action est porté par Les Acteurs de l'Ombre et la Cie Espèce de et de nombreux lieux comme le Théâtre Le Moderne, la Cité Miroir, la Halte, le Centre polyculturel Résistance (CP-CR), qui développent des ateliers, des espaces de répétition et de création tout en programmant des scènes de qualité, souvent engagées. Le Créahm offre quant à lui de nombreuses possibilités dans les domaines de la danse, du théâtre et du cirque.

Enfin, si le théâtre jeune public ne compte qu'une seule compagnie liégeoise conventionnée, le Zététique Théâtre, le Collectif mensuel et Pied'alu participent également à la création et à la diffusion de spectacles pour les enfants et les adolescents. Il faut noter que la place prise en matière de jeune public par le Centre culturel des Chiroux en partenariat avec le Théâtre de Liège et la Courte Échelle est prépondérante alors que le Centre culturel de Chênee occupe plus spécifiquement l'est du territoire. Dans ce domaine, le festival Babillage constitue le rendez-vous des tout-petits, de leurs familles, ainsi que des professionnels avec la scène.

Il faut également épingle La Chaufferie - Acte 1 qui regroupe Théâtre & Publics, l'ESACT, le Lentic HEC/ULg, le GRE, Arsenic 2, et la SPL, dans la volonté commune de lier redéploiement économique, créativité artistique, vie et rayonnement culturel.

Cinéma et ateliers de production

Le cinéma d'Art et d'Essai est porté par les Grignoux, association motivée par l'éducation citoyenne et centrée spécifiquement sur le cinéma. Aujourd'hui, les Grignoux disposent de 3 implantations : la première (historique) « Le Parc » à Droixhe, la deuxième « Le Churchill » au centre-ville suivi par « Le Sauvenière ».

Le « Nickelodéon », le ciné-club de l'ULg né en 1993 à l'initiative d'étudiants en communication, prend aujourd'hui place au complexe Opéra. Loin des sentiers battus, la ligne de programmation arpente les marges du cinéma pour présenter des films singuliers, excentriques ou anticonformistes, jamais ou rarement projetés à Liège. L'An Vert a également mis en œuvre un ciné-club tous les 2^e et 4^e mardis du mois. Enfin, le Cercle du Laveu est un lieu de quartier qui suscite l'échange et la rencontre autour de films et de concerts singuliers.

Côté ateliers de production audiovisuelle, Liège accueille Caméra etc. association reconnue pour ses films d'animation. Dérives, créée en 1977 par les frères Dardenne, est entièrement dédié au cinéma

documentaire comme Wallonie Image Production implantée au Pôle Image.

Côté production, Liège regorge de sociétés. Les films de la Passerelle sont orientés vers la création documentaire de films engagés dans des problématiques sociales, humanitaires et politiques. Citons d'autres exemples comme Tarantula, Versus Production ou Frakas Productions.

Le Centre Audiovisuel de la Ville (CAV) couple l'atelier de production à un centre de ressources en éducation aux médias.

L'asbl GSARA tente, quant à elle, de développer une réflexion sur l'image et le son et de permettre le développement de la création audiovisuelle. Elle a pour mission de susciter le regard critique, l'expression individuelle et collective et de promouvoir les œuvres cinématographiques.

Arts plastiques

Plusieurs opérateurs hors musées, mais reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'autres pouvoirs publics structurent les arts plastiques à Liège : Espace 251 Nord, les Brasseurs, l'Espace Galerie Flux (qui édite également le mensuel spécialisé Flux News), La Galerie Les Drapiers, La Galerie Central, La Galerie Wittert (ULg) les RAVI, la SPACE-Collection... On citera également la Châtaigneraie - Centre wallon d'art contemporain installé à Flémalle, mais qui œuvre également au soutien et à la visibilité de la création liégeoise.

Plusieurs événements rythment également le calendrier dans le domaine des arts plastiques : la Biennale de la Gravure, RECIPROCITY (Design), le BAM Festival (arts numériques) ou encore la Biennale de l'Image Possible (BIP). On assiste dernièrement à l'émergence d'autres formes événementielles qui met en avant sur des modes innovants couplant expositions, conférences, concerts, etc. d'autres médiums tels l'architecture (Festival ArchiLiège), le graphisme (festival FIG.) et l'illustration contemporains (JUNGLE).

Il faut noter aussi le travail de La Province de Liège qui confère une grande attention aux soutiens des artistes liégeois avec notamment : la création d'expositions d'art public de grande envergure, l'élaboration d'une collection permanente, le prêt d'œuvres d'art aux particuliers avec l'artothèque des Chiroux et le travail avec les Centres culturels.

Notons aussi la contribution de La Ville de Liège avec l'espace de diffusion jeunes artistes, le prix de la création et ses nombreux musées (cfr ci-dessous), dont le Musée de la Boverie, né de l'exposition universelle et récemment rénové, qui doit encore trouver sa place dans le foisonnement des dynamiques actuelles.

Par ailleurs, plusieurs lieux culturels ou de loisirs disposent d'un espace dédié aux arts plastiques : la galerie du Café Le Parc, la galerie Wégimont et la galerie Satellite au Cinéma Churchill, le Centre culturel de Chênée, le Centre culturel des Chiroux, les Beaux-Arts et la Maison Renaissance de la Société Libre d'Émulation, le Comptoir du Livre, la Maison Arc-en-Ciel, Point-Culture Liège, la salle des Pieds Légers au Théâtre de Liège.

Enfin, la ville est aussi peuplée de nombreuses galeries privées qui depuis quelques années, à côté d'autres opérateurs, sont mises en évidence par l'opération « Le BAL des Galeries » organisée par l'échevinat de la Culture aux Beaux-Arts liégeois. Citons : Galerie Liehrmann, Galerie Nadja Vilenne, Galerie Quai 4, A l'Enseigne..., Fondation Les Amis de Roger Jacob, Galerie Orpheu, Travel Gallery, Traces, ClairObscur, Galerie Triangle Bleu, Monos Galerie, Galerie Christine Colon, la galerie Isabeau, la P37 Gallery, et la Yoko Uhoda Gallery.

D'autres lieux, plus alternatifs ou récemment ouverts, proposent aussi des activités et des expositions comme par exemple le collectif La Supérette, organisateur d'expositions, de concerts et du festival d'été pluridisciplinaire Supervue ou encore la Galerie Rature, en lien avec le KulturA.

CEC

À Liège, une vingtaine d'associations sont actuellement reconnues en tant que CEC dont certains sont adossés à d'autres structures. Ainsi, Les Ateliers O4 adossés aux Chiroux, constituent un des volets de l'intensification de l'action culturelle portée par les 4 Centres culturels liégeois. Caméra etc., Grafitti, le Créahm sont bien connus des Liégeois.

La réforme du décret sur les pratiques artistiques en amateurs modifie la réalité de ce secteur composé de petites structures souvent tournées vers le loisir actif. Plusieurs d'entre elles ne pourront plus prétendre à cette reconnaissance. Parallèlement, le passage du FESC (Fonds des Équipements et Services Collectifs) à l'ONE, remet en question les règles en vigueur pour le calcul des subventions et fragilise encore l'emploi de quelques CEC.

Lettre et livre

Le réseau local de lecture publique associe la Province, la Ville et le Centre multimédia « Don Bosco ».

La Bibliothèque Chiroux avec plus d'un million de documents, constitue la plus grande bibliothèque publique belge francophone. Elle se décline en bibliothèque pour enfants, espace-jeunes, prêt aux adultes, section consultation, artothèque, bibliothèque numérique et bibliothèque centrale au niveau de la province.

Au niveau de la ville, ce sont 13 bibliothèques communales accessibles dans les quartiers proposant des espaces publics numériques, plus de 270.000 livres de fiction et de documentation, 350 abonnements à des périodiques d'intérêt général, 1.000 cédéroms encyclopédiques et ludo-éducatifs. Elles comptent près de 15.000 adhérents.

Depuis novembre 2009, les bibliothèques modifient leurs projets conformément au décret relatif au

développement des pratiques de lecture organisé par le réseau public de la lecture et les bibliothèques publiques. Une ouverture vers l'extérieur et plus précisément de nouveaux partenariats avec les maisons des jeunes et les Centres culturels ont été établis.

Le Centre Multimédia Don Bosco (CMM) est une bibliothèque locale pivot regroupant 9 entités dont la bibliothèque du Séminaire abritant de très précieuses collections liées à la Principauté de Liège. Les 7 autres bibliothèques du Centre Multimédia sont installées dans les quartiers de Liège comme bibliothèques de proximité.

La Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire permet une approche critique des questions comme le nazisme, le fascisme, les camps de concentration et d'extermination, la Shoah, la Résistance et la Collaboration, mais également l'extrémisme en général et de droite en particulier, les génocides et les massacres, les totalitarismes et les dictatures, la démocratie, les Droits humains et l'engagement citoyen au quotidien.

Enfin, l'Université abrite de nombreuses bibliothèques spécialisées accessibles aux étudiants et aux chercheurs, mais également parfois au grand public.

Du côté des librairies, on retiendra PAX, Le Livre aux Trésors, Libris Agora en tant que librairie généraliste. La Parenthèse s'adresse au jeune public alors que Le Comptoir du livre présente un vaste choix d'éditeurs indépendants, confidentiels et parfois marginaux. À la Cité miroir, la librairie Stéphane Hessel est spécialisée dans les thématiques liées à la transmission de la mémoire, aux questions sociales, à la citoyenneté et au dialogue des cultures. La bande dessinée trouve sa place au Livre aux Trésors, et autres Kazabulles, Slumberland et BDscope. Certains établissements se consacrent aux livres d'occasion comme Le Dépôt, L'enseigne du commissaire Maigret ou Bibliopolis qu'on retrouve au centre de Liège.

Enfin, l'asbl Les Ateliers du Texte et de l'Image a pour mission la gestion, la conservation et la valorisation du

Fonds Michel Defourmy : un centre documentaire tout à fait exceptionnel en Fédération Wallonie-Bruxelles, composé de quelque 70.000 ouvrages et spécialisé en littérature jeunesse et graphique (illustration).

Musées

Le Grand Curtius possède une des plus belles collections au monde d'archéologie, d'armes, d'art religieux et mosan, d'arts décoratifs et du verre. Elle peut puiser dans son riche passé les traces archéologiques, spirituelles et décoratives qui font ce qu'elle est aujourd'hui : une métropole ardente au cœur de l'Europe...

Le Musée Boverie, au sein duquel la Ville de Liège et le Musée du Louvre ont décidé d'unir leurs efforts en matière de programmation artistique et de présentation des collections, notamment celle issue de la vente de Lucerne (Picasso, Gauguin, etc.), a été inauguré il y a juste un an.

Le Musée d'Ansembourg témoigne, par un ensemble suggestif d'architecture et d'arts décoratifs spécifiquement liégeois, de l'art de vivre raffiné du 18^e siècle.

Le Musée du Luminaire (MULUM) donne à voir les premiers scintillements des lampes à huile romaines jusqu'à nos ampoules électriques énergétiques dernière génération. Plus de 1.000 pièces, regroupées par thématiques, font toute la lumière sur l'évolution des systèmes d'éclairage : lampe à huile, à pétrole, à gaz ou électrique.

Le Musée Grétry installé dans la maison natale d'André-Modeste (1741-1813) présente une collection d'objets personnels et de documents relatifs au maître de l'opéra-comique français.

L'Aquarium-Muséum de l'Université de Liège, le pôle d'excellence de la biodiversité animale, est labellisé « Institution muséale de catégorie A » par la Fédération Wallonie-Bruxelles et reconnu comme « Attraction touristique 4 soleils » par le Service Public de Wallonie.

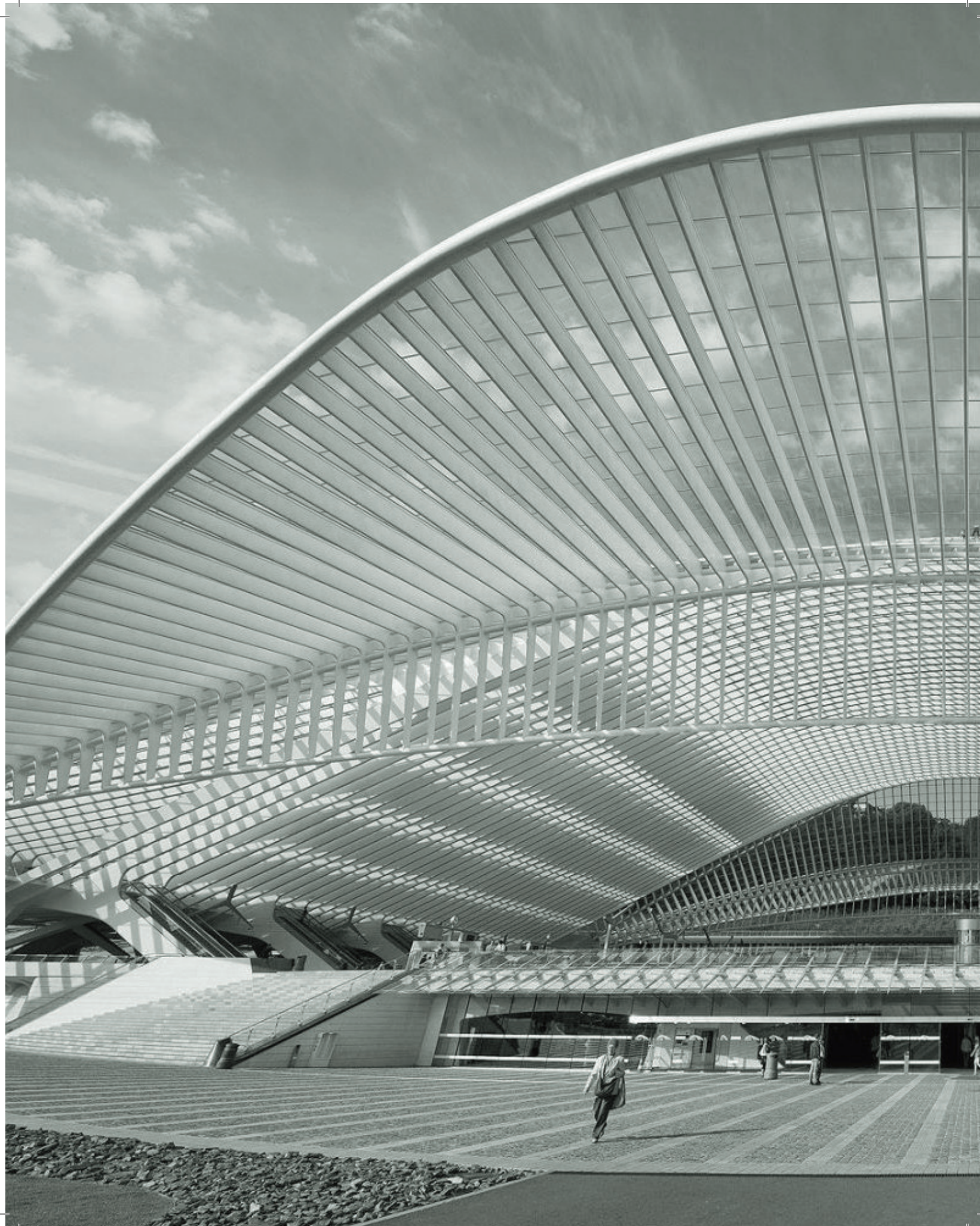
Le MADmusée est un musée d'Art Brut Contemporain. Il a pour mission la conservation et la valorisation d'œuvres produites par des artistes handicapés mentaux, dans un contexte d'atelier et possède une collection internationale de 2.500 œuvres.

Le Musée en plein air du Sart-Tilman. Disséminées sur le campus universitaire et dans les bois du Sart-Tilman, près d'une centaine d'œuvres d'art réalisées en acier, pierre, bois, céramique ou par association de matériaux, illustrent divers aspects de la création moderne et contemporaine.

Le Musée de la Vie wallonne offre au visiteur un regard sur la Wallonie du 19^e siècle à nos jours. Il est également un centre de documentation (Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie...) et il abrite un théâtre de marionnettes (liégeoises). L'ancienne église Saint-Antoine qui jouxte le musée accueille des expositions temporaires.

L'Archéoforum de Liège, un des plus grands sites archéologiques urbains d'Europe, est situé sous la place Saint-Lambert, au cœur de la ville. Il présente au cours d'un parcours, surprenant et didactique, une vision unique de l'histoire de la Cité et de sa Principauté.

Citons encore le Trésor de la Cathédrale, le Musée des Transports en commun, la Maison de la métallurgie et de l'industrie, la Maison de la Science, le Musée de l'Université « Galerie Wittert », le Musée Tchantchès et le Musée de la Marionnette à Denis.





Patrimoine

Liège est la commune de Wallonie qui abrite le plus grand nombre de monuments et sites classés, couvrant toutes les périodes de l'histoire architecturale de nos régions. L'impression de départ est néanmoins celle d'une trop faible représentation des 19^e et 20^e siècles, malgré la richesse et la diversité créative de ces périodes¹¹.

Détailler le patrimoine exceptionnel de la Cité ardente n'est évidemment pas notre propos. Nous pouvons néanmoins mettre en avant quelques édifices qui soutiennent le caractère touristique de la ville. Le Palais des Princes-Evêques de style gothico-renaissance du XVI^e, le Grand Curtius, ensemble de bâtiments du 16^e au 21^e, l'Hôtel d'Ansembourg (18^es.) dans le style de transition Louis XIV-Louis XV, l'un des plus remarquables de Belgique, la Collégiale Saint-Barthélemy et ses fonts baptismaux, chef d'œuvre d'art roman, le Trésor de la Cathédrale de Liège, les églises Saint-Jacques et Saint-Denis, l'ancien Couvent des Frères mineurs abritant le Musée de la Vie Wallonne...

Folklore Liégeois et grands événements

Plusieurs événements incontournables participent à l'image festive et accueillante de la Ville de Liège, citons par exemple :

- Les Fêtes du 15 août en Outremeuse : elles rassemblent tous les Liégeois, et de nombreux touristes, pour plusieurs jours de réjouissances. Durant une semaine, des dizaines d'activités sont prévues : brocantes, concerts, jeux, foires et les messes et processions folkloriques.
- Les Fêtes de Wallonie (3^e weekend de septembre) : cortèges folkloriques, rassemblement des confréries gastronomiques, spectacles de rue, village wallon rassemblant produits du terroir et artisanat local, expositions, manifestations sportives, concerts... animent la ville.
- La Foire d'octobre : cette fête foraine, avec son ambiance, ses parfums, ses lumières scintillantes, ses personnages pittoresques, est inscrite dans la mémoire de tous les Liégeois.
- Liège, Cité de Noël : différents événements pour les grands et les petits, le Village de Noël, la Patinoire de Noël, etc.
- Le Village Gaulois (début juillet) : autour de pistes de pétanque, une quarantaine de chalets proposent des produits artisanaux.

11. Laurent Brück, géographe-urbaniste in « Les cahiers nouveaux » n°86.

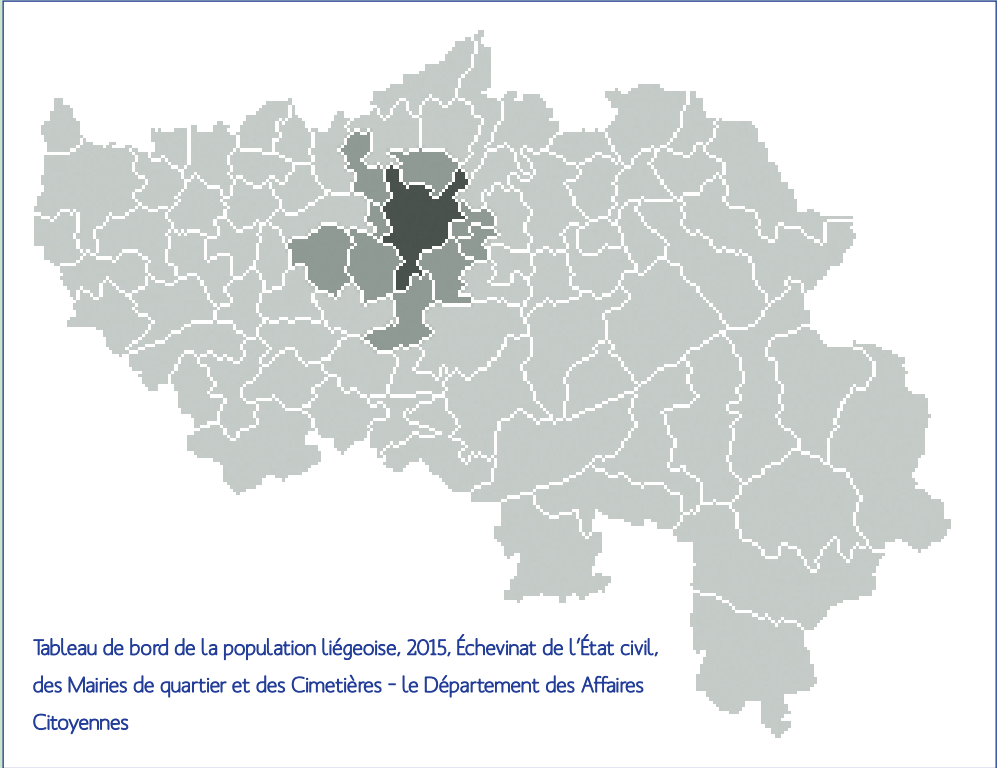
5.1.3 La Ville de Liège

Contexte territorial

Liège, Luik, Lüttich (en rouge - 196.000 hab.) forme avec les communes de Saint-Nicolas, Ans, Herstal, Beyne-Heusay, Fléron, Chaudfontaine, Esneux, Seraing et Flémalle l'agglomération morphologique de Liège (en orange - 437.000 hab.). La grande agglomération liégeoise, qui, contrairement à l'agglomération morphologique, peut comprendre des zones rurales, compte environ 600.000 habitants. La Cité ardente est le chef-lieu de la province éponyme (en gris - 1.100.000 habitants).

La Ville de Liège actuelle regroupe les anciennes communes d'Angleur, Bressoux, Chênée, Glain, Grivegnée, Jupille, Liège, Rocourt, Wandre ainsi que le quartier de Sclessin anciennement repris sur la commune d'Ougrée.

Angleur	10.217
Bressoux	12.721
Chênée	9.101
Glain	2.670
Grivegnée	20.652
Jupille-sur-Meuse	10.784
Liège	110.111
Rocourt	7.584
Wandre	6.122
Sclessin	6.410
TOTAL VILLE DE LIÈGE	196.372



Liège, terre de cultures

Sans être méditerranéenne au plan géographique, Liège est indéniablement méditerranéenne par sa personnalité, son cœur et son caractère. La chaleur, l'esprit bouillonnant et festif de ses habitants l'ont depuis longtemps fait connaître comme la « Cité ardente ».

En 1937, la Ville de Liège décide de célébrer, tous les 14 juillet, la fête nationale française afin de protester contre la politique de neutralité de la Belgique vis-à-vis du Troisième Reich et contre la dénonciation par le gouvernement de l'accord militaire franco-belge de 1920. La fête nationale française est encore aujourd'hui une date importante au calendrier des festivités liégeoises.

Après la Seconde Guerre, les « accords charbon » passés entre la Belgique et l'Italie vont amener une large communauté transalpine à s'installer dans l'agglomération liégeoise directement suivie par les Espagnols et les Grecs puis les Marocains et les Turcs.

La communauté étrangère domiciliée à Liège (18.5 %) est d'une grande mixité. On n'y compte pas moins de 160 nationalités. Celles-ci sont actives au sein d'un tissu associatif riche, représentatif et varié. Sur 36.256 étrangers domiciliés à Liège, les 6 nationalités les plus représentées sont par ordre d'importance italienne 21.8 %, française 12.8 %, marocaine 10.4 %, espagnole 7.7 %, turque 3.4 % et congolaise 3.4 %.

La Ville de Liège compte 27 quartiers et 9 zones de proximité

Depuis décembre 2013, sous l'impulsion de l'Échevin de l'Urbanisme et de la Culture, ayant en charge la Coordination des Services de Proximité, les différents services de la Ville réalisant une action sociale et culturelle au bénéfice direct des citoyens se sont engagés dans une réflexion, en vue d'améliorer leur efficacité dans les quartiers. Ceux-ci ont été répartis en 9 zones de proximité.

Le 16 janvier 2015, le collège a décidé de la désignation de 9 managers de quartier afin de développer une pratique transversale entre les services de la Ville, pratique à inscrire dans une logique de projets sur un territoire donné et avec des associations présentes sur ledit territoire. Les Centres culturels et les bibliothèques publiques ont été associés à cette dynamique.

Ce fractionnement du territoire de la Ville de Liège est un défi de taille pour la cohésion sociale.¹²

Pour la Wallonie, la cohésion sociale est « l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socioéconomique, son âge, son orientation sexuelle ou sa santé »¹³.

Il y a un lien entre cohésion sociale et qualité de vie : la répartition des diverses ressources doit permettre à chacun de vivre une vie de qualité. D'où l'idée de définir la cohésion sociale en termes d'inclusion sociale ou de réduction des disparités.

12. Synthèse de « La cohésion sociale à Liège – Définition, diagnostic et propositions d'actions » de Grégor Stangherlin, Chef de projet PCS, septembre 2016.

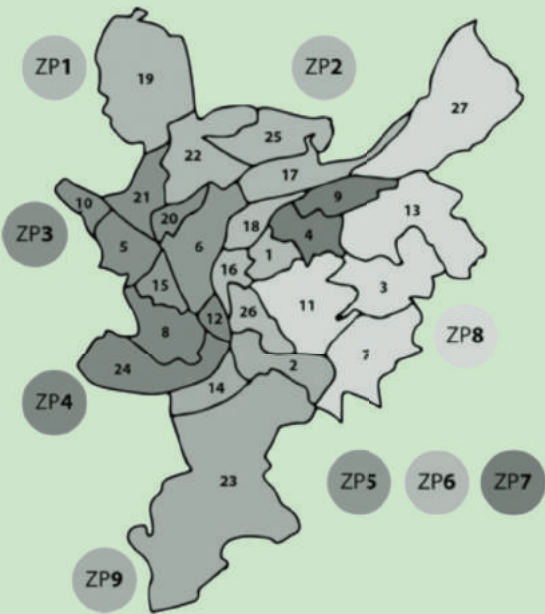
13. Art.2 §2. Décret PCS du 6/11/2008.

Par le développement social des quartiers, axe fort du décret, le PCS renforce les liens objectifs et subjectifs entre les habitants. Capital social, participation citoyenne et sens du bien commun en sont les concepts clés.

Cette approche de la cohésion sociale concerne au premier chef le champ social, mais implique également les autres champs, dont celui des Centres culturels à travers les droits culturels.

Les 9 zones de proximité

ZP1	Rocourt (19) et Sainte-Walburge (22)
ZP2	Thier-à-Liège (25) et Nord (17)
ZP3	Glain (10), Burenville (5), Sainte-Marguerite (21) et Saint-Laurent (20)
ZP4	Guillemins (12), Cointe (8), Sclessin (24)
ZP5	Centre, Pont d'Avroy (6) et Laveu (15)
ZP6	Outremeuse (18), Amercœur (1), Longdoz (16) et Vennes (26)
ZP7	Bressoux (4) et Droixhe (9)
ZP8	Jupille (13), Wandre (27), Chênée (7) et Grivegnée (11 & 3)
ZP9	Angleur (2), Kinkempois (14) et Sart-Tilman (23)



Quelques éléments de diagnostic

La taille des ménages constitue un frein au développement social des quartiers

- 54 % des ménages sont constitués d'une personne isolée. Les ménages constitués de 2 personnes représentent 24 % des ménages, ceux de 3 à 5 personnes 20 % et les ménages de 6 personnes et + 1,8 %. L'analyse montre que les isolés sont principalement surreprésentés dans deux quartiers : le Centre et Outremeuse.

- La particularité de la Ville de Liège est que le pourcentage de familles « nucléaires » (papa, maman, enfants) est assez faible. Les ménages de 4 personnes et + ne constituent que 12,4 % des ménages à Liège (Tableau de la population liégeoise, 2013).
- Les familles constituées d'une mère isolée représentent 23 % des ménages à Liège. L'analyse montre que ces familles sont réparties, d'une façon relativement homogène, sur la totalité du territoire avec une surreprésentation dans certains quartiers (Saint-Léonard, Outremeuse, Vennes, Amercœur, Droixhe).

Pauvreté et précarité

L'indicateur synthétique d'accès aux droits fondamentaux (ISADF) de l'IWEPS permet de situer Liège à la 260^e place au niveau de l'indicateur synthétique final (sur 262 communes wallonnes). Ce résultat confirme que la Ville de Liège concentre beaucoup de personnes en grande précarité. Liège est aussi la commune où la pauvreté « monétaire » est la plus importante en Wallonie.

Ce classement doit cependant être nuancé, car la Ville de Liège est la commune wallonne qui accueille le plus de demandeurs d'asile sur son territoire. Au 31 décembre 2012, 1.647 personnes étaient enregistrées à Liège. La moyenne pour les 262 communes se situe à 63 demandeurs d'asile. Cet écart influence évidemment l'indicateur, mais ne gomme pas la tendance générale confirmée par d'autres recherches : le nombre de personnes pauvres à Liège est évalué à un quart de la population. Les quartiers en grande difficulté à Liège restent globalement les mêmes : Cathédrale-Nord, St-Laurent/Ste-Marguerite, Saint-Léonard, Outremeuse, Longdoz/Amercœur/Vennes, Bressoux/Droixhe, Glain et Sclessin. 25,62 % de la population liégeoise vit dans un quartier en « très grande difficulté ».

L'accès à un logement et à un travail constitue aussi un des grands défis (255^e /262).

Insertion socioprofessionnelle

Au cours de la dernière décennie, on s'aperçoit que l'écart se creuse entre les revenus médians des Liégeois et des Wallons. Jusqu'en 2003, l'écart était relativement limité avec une différence de 1.000 €. En 2013, l'écart est de plus de 3.000 €. La médiane écarte les revenus les plus faibles et les plus élevés, ce qui cache des différences importantes au sein de la population et selon les quartiers. En analysant les revenus médians de 2012 par quartier statistique, on observe des revenus entre 37.998 pour Le Bois du Sart-Tilman et de 13.692 pour Droixhe.

Même si la proportion des jeunes de - de 18 ans vivant dans un ménage sans revenus d'un travail tend à diminuer, elle reste très importante et largement supérieure à la moyenne wallonne. Un quart des jeunes liégeois vivent cette situation.

Le pourcentage de la population bénéficiant d'un Revenu d'Intégration Sociale est trois fois supérieur à la moyenne wallonne. On observe une légère augmentation des bénéficiaires.

À Liège, la population de + 65 ans vivant dans des conditions de pauvreté représente presque le double par rapport à la moyenne wallonne.

La spécificité du public du CPAS de Liège est la suivante : une partie significative de jeunes et de personnes d'origine étrangère.

Liège est la commune wallonne, avec Charleroi, qui concentre le plus de dispositifs d'insertion socioprofessionnelle sur son territoire. Pour les personnes étrangères et d'origine étrangère, un manque de moyens pour les cours de français langue étrangère est observé sur le terrain. Paradoxalement, la multitude des dispositifs de formation et d'insertion n'empêche pas de compter plus de 20.000 demandeurs d'emploi.

Pour la maîtrise de la langue française, le nombre important de personnes avec un niveau 1 (connaissance élémentaire) et niveau 2 (connaissances moyennes) se trouve principalement dans les zones de commissariat de Bressoux/Droixhe (277 + 584) du Longdoz (175 + 621), de Sainte-Marguerite (209 + 478), de Saint-Léonard (210 + 482) et d'Outremeuse (100 + 328).

Emploi

Le taux de chômage est relativement stable au cours de la dernière décennie. Le taux d'activité est en légère diminution au cours des dernières années. Le nombre de demandeurs d'emploi est le plus important dans les zones de commissariat du Longdoz (2.730), de Bressoux Droixhe (2.314), Sainte-Marguerite (2.159), Saint-Léonard (2.138), Guillemins (1.866) et Outremeuse (1.573).

Éducation, formation

Les données statistiques relatives au niveau d'éducation de la population montrent que les Liégeois sont comparables aux Wallons, mais il faut pourtant rester prudent, car pour 13,2 % de la population liégeoise le diplôme n'a pas été indiqué (19.800 personnes) contre seulement 8,8 % pour la population wallonne. Quand on distingue la population belge de la population étrangère, on constate que le niveau d'éducation de cette dernière est nettement inférieur : 6,8 % n'ont pas de diplôme, contre 3 % des Belges et 20,4 % ont seulement le certificat d'enseignement primaire, contre 11,4 % des Belges.

Logement

Le statut de l'occupant (propriétaires/locataires) est un autre indicateur pour mesurer le risque de pauvreté. Il est quatre fois supérieur chez les locataires (SILC, 2014). En Wallonie 71 % des ménages sont propriétaires contre 50 % des Liégeois. Le pourcentage de logements publics à Liège se situe légèrement en dessous de la moyenne wallonne. Au 1^{er} avril 2015, 2.313 personnes étaient candidates à un logement social à Liège.

L'observation de l'évolution des loyers et des prix de vente témoigne d'une augmentation importante du coût de la vie au cours des deux dernières décennies. La part du logement dans le budget des ménages devient de plus en plus importante.

Une des caractéristiques principales du parc immobilier liégeois est son ancienneté. Seulement 7 % des bâtiments à Liège sont érigés après 1981 contre 19,5 % en Wallonie. Les contrôles effectués par différents services de la Ville indiquent la mauvaise qualité d'une partie des immeubles des quartiers centraux et péricentraux.

Un cercle vicieux à enrayer : subdivision, individualisation et précarisation accrues

À Liège, les maisons unifamiliales ont été subdivisées et les petits logements se sont multipliés dans les quartiers centraux et péricentraux où il y a trop de « petits logements de mauvaise qualité » à un prix indécent. Le développement de ce processus est intimement lié au développement du pôle d'enseignement, deuxième secteur d'activités de la ville, après le commerce. Comme le souligne l'analyse globale de la situation du logement réalisée en 2012 dans le cadre du programme d'actions en matière de logement 2014 - 2016, le processus de morcellement et de division de maisons d'habitations unifamiliales s'est poursuivi. Plus de 9.000 logements de moins de 28 m² sont répertoriés par les services communaux.

On observe dans plusieurs quartiers la même tendance : la perte importante d'habitants dans certains secteurs est compensée par l'augmentation de la population dans d'autres. Ce qui pourrait indiquer un certain sentiment d'appartenance et, qu'en cas de déménagement, les gens cherchent à se reloger dans le même quartier.

Sur le plan culturel, plusieurs priorités du plan d'action pour une ville culturelle initié par la Ville de Liège tentent de favoriser l'exercice du droit à la culture par le plus grand nombre. Ces priorités sont :

- Ancrer la culture dans les quartiers en poursuivant l'équipement culturel des quartiers et en soutenant la coopération entre les acteurs culturels.
- Encourager l'acquisition des capacités langagières de toutes et tous, et à tous les âges par le renforcement des bibliothèques communales, l'accès et l'accompagnement à l'Internet, les formations à l'emploi de la langue française.
- Reconnaître et soutenir toutes les formes de cultures émergentes et populaires avec une attention particulière pour les apports culturels des multiples populations établies à Liège.
- Promouvoir des créations et spectacles se déroulant sur la voie publique.
- Promouvoir l'interculturalité et le mieux vivre ensemble.

Par ailleurs, la ville de Liège investit des moyens significatifs dans le fonctionnement de ses Centres culturels.

Les Centres culturels

Sur l'arrondissement, 9 Centres culturels sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles et 1 est en voie de reconnaissance.

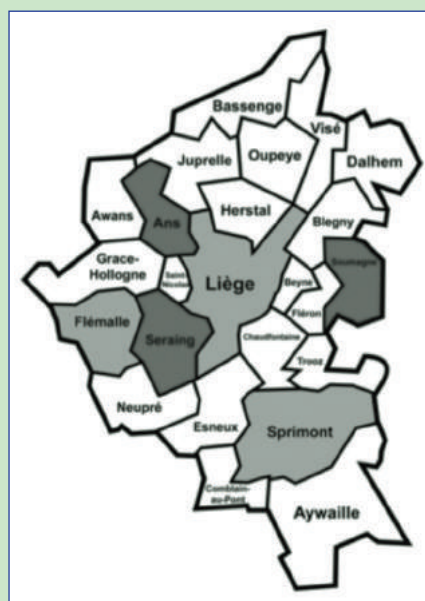
Grande agglomération

- Le Centre culturel de Soumagne
- Le Centre culturel de Sprimont

Agglomération morphologique

- Le Centre culturel d'Ans
- Le Centre culturel de Seraing
- Le Centre culturel de Flémalle
- Le Centre culturel d'Herstal (en voie de reconnaissance)

À ce niveau, les 10 Centres se sont regroupés au sein de la Coopération Culturelle Régionale qui développe un projet de réseautage avec les bibliothèques en particulier et les opérateurs culturels en général. La CCR, par le biais de ces pôles Jeune Public, Musique et Questions de société, intervient dans de nombreuses communes n'ayant pas de Centre culturel.



Sur le territoire de la ville, 4 Centres culturels sont reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles

Sur la rive droite

- Le Centre culturel de Chênée, initié dès 1971 par le dernier Bourgmestre de Chênée Paul-Charles Goossens et le doyen Henri Lemmens, est reconnu en 1974. Construit sur les ruines de l'ancienne verrerie de Chênée et intégré dans un vaste complexe socioculturel sur le site du Parc Sauveur, le Centre culturel a pour voisins directs une maison de jeunes, une crèche, un pavillon des seniors, une école fondamentale et une Académie.

Aujourd'hui, l'une des missions que se donne le Centre culturel de Chênée est l'aide à la création. Le Centre accueille chaque année de nombreux artistes en résidence.

- Le Centre culturel Ourthe et Meuse, connu sous le nom de Foyer culturel d'Angleur entre décembre 1994 et octobre 2005, travaille prioritairement dans les quartiers d'Angleur et Sclessin. Il est un peu l'héritier du Foyer Culturel du Sart-Tilman. Celui-ci rassemblait, outre l'Université assimilée à une commune, la Ville de Liège, Angleur, Neupré, Esneux-Tilff et Chaudfontaine. Sclessin viendra se raccrocher plus tard au puzzle angleurois.

Aujourd'hui, les réalités ont changé. L'action du Centre culturel Ourthe et Meuse s'appuie sur le quotidien des habitants. Ce travail de proximité fait le pari de la confiance mutuelle et mêle initiatives citoyennes, éducation permanente, soutien aux associations et projets collectifs.

- Les fondements du Foyer culturel de Jupille-Wandre sont mis en place par un groupe de jeunes jupillois dans la moitié des années 1960. Désireux de répondre aux besoins et vœux de plusieurs centaines d'adolescents, ce groupe crée de sa propre initiative une « Maison des Jeunes et de la Culture » à Jupille (septembre 1967). Portés par les Ministres de la Culture de l'époque et aidés par les pouvoirs publics, les animateurs de la Maison des Jeunes créent le Foyer Culturel de Jupille vers 1975. L'association étend ses actions sur le territoire de Wandre en 1995 avant de prendre un nouveau souffle en se modernisant et en apportant de nouvelles collaborations et un nouveau public pour participer à ses activités.

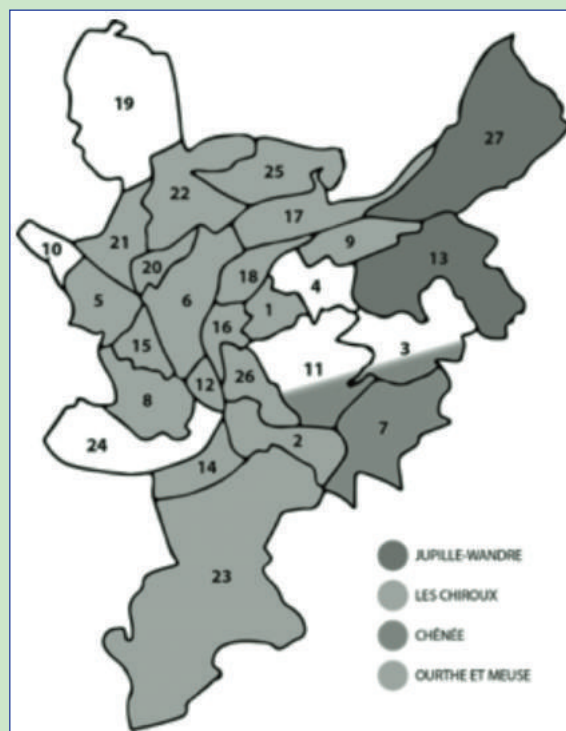
Aujourd'hui, le Foyer culturel de Jupille-Wandre est avant tout une équipe de professionnels au service du public, des associations et des artistes. Il propose et prend en charge des activités d'éducation permanente et de formation, des actions citoyennes, des spectacles divers pour petits et grands, des ateliers, des accueils en résidence, des actions de diffusion, de promotion, de communication... Avec comme objectif majeur : La Culture par tous et pour tous !

Sur la rive gauche

- Le Centre culturel de Liège-Les Chiroux est reconnu en 1988. Successeur de la Maison de la Culture « Les Chiroux », créée et entièrement financée par l'ancienne ville de Liège en 1971 pour mettre en œuvre les éléments d'une politique culturelle sur base du modèle français imaginé par Malraux (salle de spectacle, d'exposition, bibliothèque et cafétéria). Elle abritera la bibliothèque, le Centre J (1972), le service Relations socioculturelles et Animation (1972), un atelier créatif, une médiathèque (1976) et Infor-Spectacles (1980). La salle de spectacle verra naître le Festival du Jeune Théâtre et les salles d'expositions accueilleront la « galerie photo », premier espace dédié spécifiquement à la photographie à Liège.

Aujourd'hui, le complexe est occupé par le Centre culturel de Liège « Les Chiroux » reconnu dans le cadre du décret de novembre 2013 et par la Bibliothèque-médiathèque Chiroux de la Province de Liège.

Si l'on se penche sur les bassins de vie, le territoire de chacun des Centres culturels liégeois s'étend naturellement aux communes périphériques. En effet, on note que Chênée constitue une référence pour les habitants de Chaudfontaine, alors que Jupille concerne les habitants de Visé, Blegny et Beyne. De la même façon, le rayonnement des programmations et de certains événements portés par ces Centres touche les habitants de l'arrondissement, voire de l'Eurégio Meuse/Rhin.



L'implantation des 4 Centres culturels autorise une action culturelle proche des 200.000 Liégeois

Un monde associatif très actif

La place occupée par le monde associatif à Liège est très importante et essentielle au vivre ensemble. Le nombre d'associations est très difficile à apprécier tant elles exercent leurs actions dans les domaines les plus variés.

Retrouvailles constitue le rendez-vous annuel de la vie associative liégeoise. Chaque premier weekend de septembre, de nombreuses associations diverses et variées se réunissent dans Le Parc de la Boverie pour y proposer leurs passions, leurs hobbies, leurs engagements, leurs programmes. Les 300 tentes, les podiums d'animations, les activités permanentes et les 50 heures de spectacle offrent ainsi une occasion exceptionnelle de découvrir les associations liégeoises.

Jeunesse

Il faut noter la présence de 18 centres de jeunes (dont un terrain d'aventures) répartis sur tout le territoire de la Ville où l'on retrouve également la Fédération des Maisons de Jeunes en Belgique francophone, le Collectif pour la Promotion de l'Animation Jeunesse Enfance (C-Paje) et la Fédération Francophone des Écoles de Devoirs.

Au niveau communal, le service jeunesse centre son action sur l'aide à la gestion et la subsidiation de ces centres. Le conseil communal des jeunes, le service prêt de matériel et le Centre J. viennent encore renforcer les dispositifs en faveur des adolescents et des jeunes adultes.

Écoles des devoirs

Une réforme de décret va permettre aux écoles de devoirs de prendre une plus grande dimension. C'est au niveau du subventionnement des nouvelles Écoles de Devoirs que du changement s'apprête à être voté.

Un nouveau décret permettra à une nouvelle école de devoirs qui se crée de bénéficier, d'emblée, d'une subvention de 5.000 euros.

Comités de quartier

Les comités de quartier sont des interlocuteurs privilégiés de la Ville dans chaque périmètre concerné. 33 comités ont été créés à Liège. Citons, par exemple, le comité de quartier Fragnée-Blonden, le comité de quartier Jolivet-Coronmeuse ou encore l'Avenir de Wandre. Ces lieux de débats et d'échanges constituent un lieu d'expression privilégié des habitants. Ils favorisent l'implication des liégeois dans la vie de leur cité et leur participation aux projets communaux.

Sports

Quand on mentionne le sport à Liège, l'équipe du Standard ou la course cycliste Liège-Bastogne-Liège sont évoquées. Pourtant, Liège regorge d'associations sportives de professionnels ou d'amateurs. Nombre d'entre-elles sont membres des Centres culturels liégeois. Citons par exemple, la Royale Vaillante Gymnastique Jupille ou Le Yoshin Karaté Cub, membres du Foyer Culturel de Jupille ou les Belgium star (majorettes) et Le Pakua (arts martiaux), membres du Centre culturel Ourthe et Meuse.

La Ville de Liège dispose de pléthore d'infrastructures sportives. Le stade de Sclessin, le complexe provincial de Naimette-Xhovémont, des dizaines de halls omnisports et complexes sportifs accueillent de nombreuses activités sportives (arts martiaux, basket, mini-foot, danse, etc.). Liège ne propose malheureusement que peu de bassins de natation (Outremeuse, Grivegnée, Sart-Tilman, et la future piscine Jonfosse prévue pour 2019) et une patinoire.

Autres

Il serait impossible de toutes les citer, mais Liège abonde d'associations liées à la citoyenneté (Les Territoires de la Mémoire...), à l'urbanisme (Urbagora), à la santé (Liège Ville Santé, La Croix Rouge de Belgique ou Infor Famille), à la coopération au développement (La Ceinture Aliment -Terre, Les différents points ferme), à l'alphabétisation (Lire et Écrire, le CFL), à l'interculturalité (le CRIPEL, Point d'appui), etc. Plusieurs de ces associations sont membres des Centres culturels liégeois ou sont amenées à collaborer avec eux lors de certains événements.

Les médias

Question média, Liège regorge de vecteurs communicationnels. Ceux-ci relayent la plupart du temps les informations concernant les activités des différents Centres culturels liégeois. Côté presse écrite, citons Sudpresse, le Vlan ou le Proximag, en radio, les émissions de Vivacité telles que Liège Info avec Olivier Colle ou Liège Aller-Retour de Michel Vincent et Joëlle Saive et en télé, les émissions Focus ou L'Ardent parler diffusées sur la chaîne RTC Télé Liège.

Malheureusement, le relais des activités ne se fait généralement pas par d'autres médias que ceux cités précédemment. Les médias nationaux, bien qu'ayant des rédactions à la Médiacité, en plein cœur de Liège, ne relayent que très rarement les informations concernant les activités des associations liégeoises ou des Centres culturels liégeois.

En synthèse

La Ville de Liège est la deuxième ville et première agglomération de la Région wallonne. Elle compte aujourd'hui près de 200.000 habitants. Quotidiennement, ce sont des centaines de milliers de personnes qui convergent vers ce pôle éducatif, culturel, commercial, de services et d'emplois situé au cœur de l'Eurégio Meuse Rhin.

Riche de son passé millénaire, fière de son passé industriel, elle doit faire face au déclin wallon et travailler sans relâche à sa reconversion. Elle exploite au mieux sa situation géographique centrale. Ses points forts sont nombreux : le transport multimodal et la logistique, les services et le commerce, de multiples sociétés dans des secteurs d'avenir, une Université complète, une vie associative et culturelle intense.

Aujourd'hui, Liège doit tout à la fois :

- mobiliser un million de personnes au sein d'une métropole fédérant 84 communes et trouver les voies du développement à l'échelle européenne et mondiale ;
- assurer le vivre ensemble sur le plan communal et résoudre, à ce niveau, une équation de plus en plus complexe dans laquelle se mêlent les termes isolement, connectivité, pauvreté, ouverture, chômage, créativité...

Bref, du quartier au monde, voilà le grand écart que doit opérer la Cité ardente ; un pied au plus près de ses habitants et l'autre posé plus loin, pariant sur l'avenir.

Au niveau culturel, Liège dispose de nombreuses ressources dans les domaines les plus variés. Beaucoup d'institutions et de projets ont une dimension régionale et plusieurs tiennent le niveau international soutenant ainsi la métropolisation liégeoise. Elles sont le plus souvent implantées au centre-ville.

Il y en a tout autant qui assurent une action de proximité, permettant à un plus grand nombre l'exercice de leurs droits culturels. Elles sont logiquement réparties sur l'ensemble du territoire.

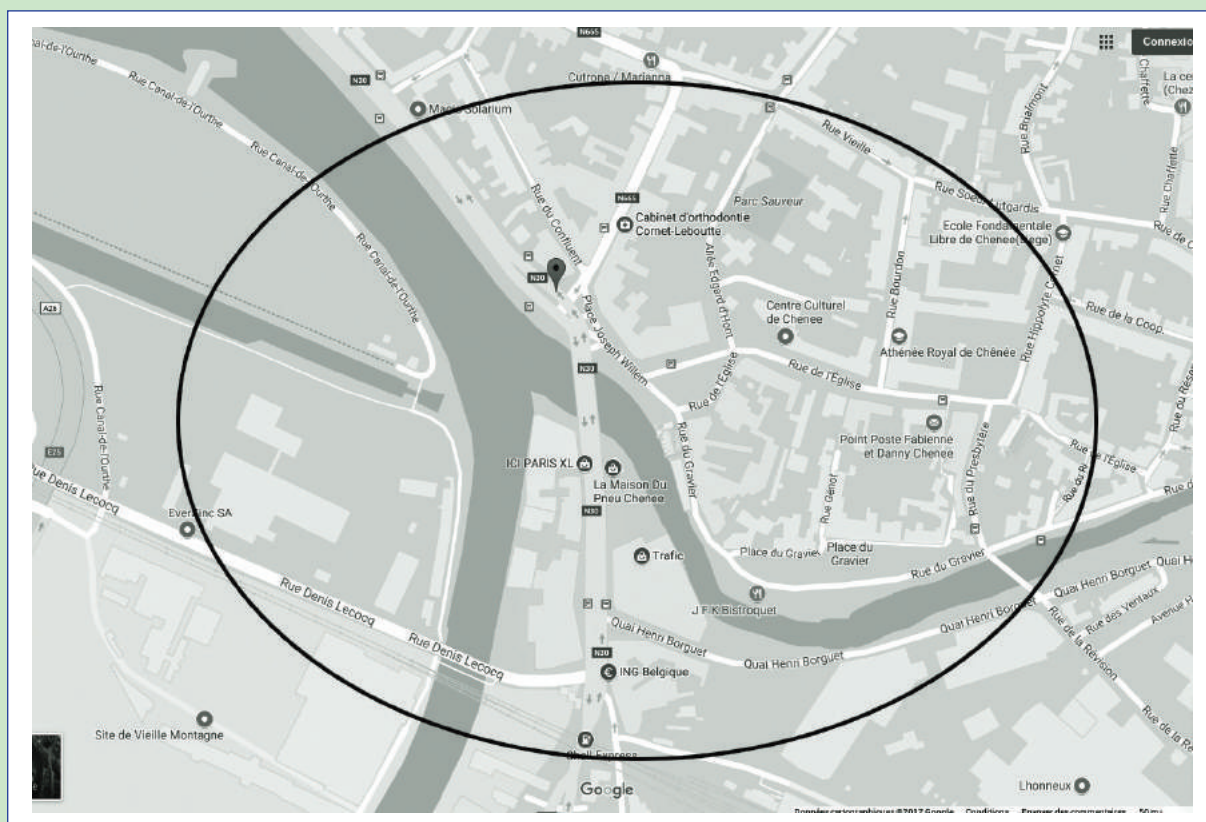
Pour ce qui concerne les Centres culturels reconnus, Liège soutient 4 Centres culturels locaux. Elle échappe ainsi au modèle centralisé (ex Centres culturels régionaux) que connaissent les autres villes wallonnes. Les Liégeois considèrent cette déconcentration de l'action portée par les Centres culturels comme une opportunité qui mériterait d'être valorisée (par les opérateurs eux-mêmes, mais également par la Fédération Wallonie-Bruxelles).

5.2 Le quartier de Chênée

Un peu de géographie...

Notre regard se pose prioritairement sur le territoire de l'ancienne commune de Chênée, intégrée depuis 1976 et la fusion des communes à La Ville de Liège.

Le vieux Chênée s'est implanté au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre, dans une courbe et sur la rive droite de cette dernière. La présence de ces rivières aux berges partiellement naturelles, confère à la localité un caractère particulier...



Ce site est entouré de collines, aux confins du Pays de Herve, séparées par le beau vallon du ruisseau du Fond de Neufcour. Les versants de ce vallon, occupés par des prairies et des bosquets de feuillus, sont encore très verts. A l'ouest par contre, sur le versant de Chênée Thiers, l'installation de lotissements s'est amorcée dans l'entre-deux guerres et s'est poursuivie dans les années 50-60.

La rue de Gaillarmont qui les dessert présente un ensemble d'habitations sociales construites dès le début du 20^e siècle et relie le centre de Chênée à Bois-de-Breux (vers Beyne-Heusay et Fléron). De l'autre côté de la Vesdre se dressent en toile de fond paysagère les versants abrupts du Thier des Critchons (vers Embourg).

La localité est traversée par une voie principale venant de Liège. Elle donne accès à l'ancienne chaussée de Spa via le pont de Chênée. C'est dans le quartier du Centre que se situent principalement les écoles, les commerces et une multitude d'institutions de service public, dont notre Centre culturel, mais aussi la Bibliothèque et la MJ. C'est le quartier le plus animé au quotidien, surtout en période scolaire.

Sur la rive gauche, le quartier du Lhonneux, rural sous l'Ancien Régime, a vu l'implantation de la gare de Chênée, près de laquelle se sont installées d'importantes industries, notamment les usines « Cuivre et Zinc », aujourd'hui fermées. Des rues à caractère ouvrier complètent aujourd'hui le paysage de ce quartier mais aussi des friches industrielles en réhabilitation, témoignages d'un passé industriel glorieux qui a fait dire à Rodolphe de Warsage

« Lorsque, la nuit venue, on descend des hauteurs d'Embourg, où Ambiorix eut sa villa, le spectacle est terrifiant et grandiose. On croirait vraiment que Chênée tout entier flambe à vos pieds. Les centaines de hauts fourneaux de la Vieille-Montagne crachent au ciel incendié des gerbes de flammes multicolores. »

Trois quartiers, ses habitants ...

Territoire de 335 hectares, Chênée compte une population de 9.122 âmes (source 2015)

Si la population reste stable depuis plusieurs années, cette donne devrait changer prochainement si la concrétisation du projet immobilier des Haisses-Piedroux voit le jour : près de 500 maisons devraient être construites sur cette vaste zone verte qui relie Chênée à Beyne-Heusay, avec les problèmes de mobilité et de capacité scolaire qui s'annoncent.





2.15. CHENEE

2.15.1. Nombre d'habitants

	2014	2015
Registre population	9.162	9.101
Registre d'attente	19	21
TOTAL	9.181	9.122

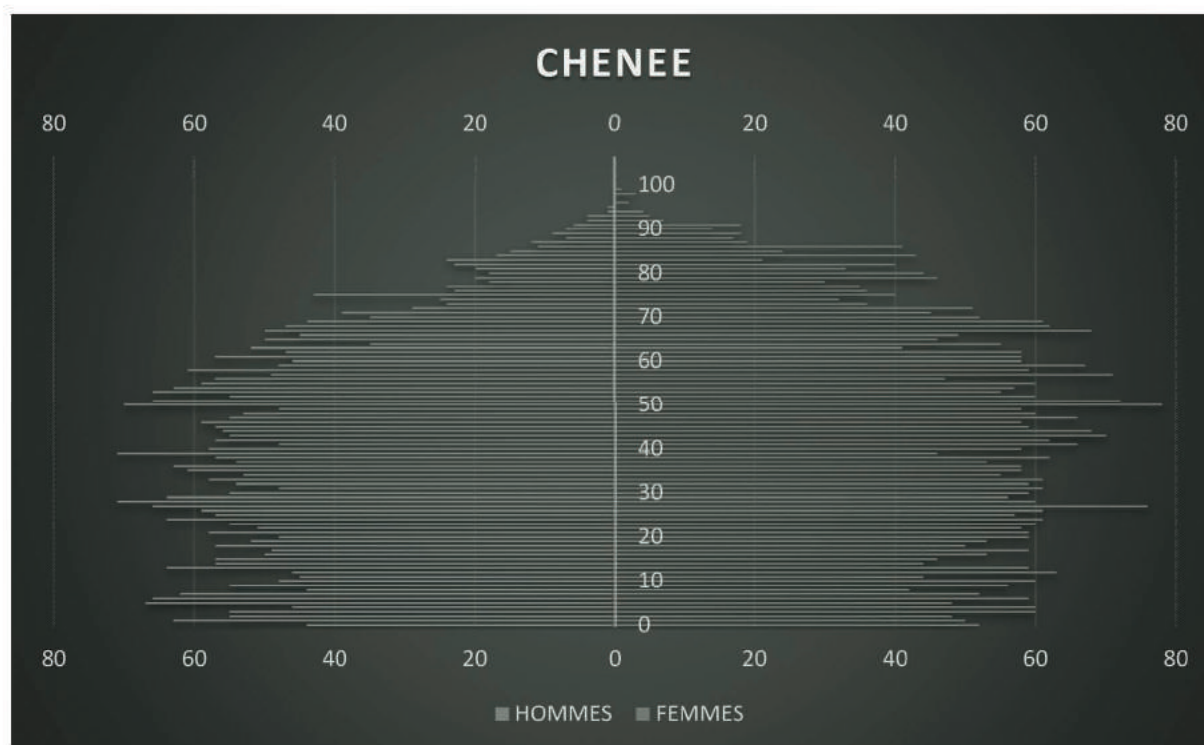
2.15.2. Population selon le genre, la nationalité et l'âge

Valeurs absolues	Hommes belges	Hommes étrangers	Total Hommes	Femmes belges	Femmes étrangères	Total Femmes	Total général
0-19 ans	977	71	1.048	948	74	1.022	2.070
20-64 ans	2.333	267	2.600	2.660	77	2.737	5.337
65 et +	530	67	597	1.038	80	1.118	1.715
TOTAUX	3.840	405	4.245	4.646	231	4.877	9.122
Valeurs relatives	Hommes belges	Hommes étrangers	Total Hommes	Femmes belges	Femmes étrangères	Total Femmes	Total général
0-19 ans	11 %	1 %	12 %	10 %	0.5 %	10.5 %	22.5 %
20-64 ans	25.5 %	3 %	28.5 %	29 %	1 %	30 %	58.5 %
65 et +	6 %	1 %	7 %	11 %	1 %	12 %	19 %
TOTAUX	42.5 %	5 %	47.5 %	50 %	2.5 %	52.5 %	100 %

2.15.3. Classement des dix nationalités étrangères les plus importantes

Nationalités	Hommes	Femmes	Totaux
ITALIE	100	93	193
FRANCE	52	74	126
MAROC	22	36	58
ESPAGNE	25	31	56
ROUMANIE	26	23	49
CONGO (REP. DEM.)	19	25	44
PORTUGAL	8	11	19
TURQUIE	10	5	15
RWANDA (REP.)	5	8	13
ALLEMAGNE	5	7	12

2.15.4. Pyramide des âges



Nous constatons un vieillissement constant de la population mais cette évolution n'est pas propre à Chênée.

Une forte densité scolaire

Il faut noter par ailleurs que plus de 5.000 jeunes (+ 50 % de la population locale !) circulent tous les jours dans nos rues (environ 4.400 scolarisés, 400 pour l'Académie, plusieurs centaines dans les associations et plusieurs dizaines de non-scolarisés...) : l'ambiance du quartier varie ainsi fortement selon que nous sommes en période scolaire ou de vacances...

Des équipements culturels et sportifs

L'équipement sportif est maigre : un terrain de foot aux Thiers, des salles de gym dans les écoles, plus de piscine (les plus proches sont à Grivegnée, Outremeuse et Chaudfontaine), une salle de fitness, une école de danse, un agora space à la MJ ...

L'équipement culturel est plus conséquent, nous le verrons plus loin.

La Crèche, l'One, la Bibliothèque, la MJ, le Club Seniors, l'Académie et la Mairie de Quartier complètent utilement ce paysage.

Les données ci-dessous datent de 2015

Population scolaire :

Nombre d'inscription par écoles :

Ecoles de Chênée :

- ❖ Ecole communale du Parc Sauveur : 255
 - Maternelles : 63
 - Primaires : 192
- ❖ Ecole des Grands Prés : 189
 - Maternelles : 73
 - Primaires : 116
- ❖ Square Leduc : 61
 - Maternelles : 61
- ❖ Ecole fondamentale Victor Heusquin : 198
 - Maternelles : 73
 - Primaires : 125
- ❖ Ecole Saint Albert : 82

→ Maternelles : 34

→ Primaires : 48

❖ Ecole fondamentale libre de Chênée : 504

→ Maternelles : 168

→ Primaires : 336

❖ Athénée Royale de Chênée :

→ Secondaires : 1280

❖ Sainte Thérèse d'Avila : 880

→ Secondaires : 880

❖ Collège Saint Joseph : 945

→ Secondaires : 945

Cycle scolaire

❖ Maternelles : 472

❖ Primaires : 817

❖ Secondaires : 3105

Il existait sur Chênée jusqu'il y a peu une école de promotion sociale (langues, cuisine, ...) mais celle-ci a déménagé à Fléron.

Un pôle commercial

Le petit commerce de proximité et de qualité est encore fort présent à Chênée, malgré la rude concurrence du complexe commercial voisin, Belle-Île en Liège. Quand bien même il attire une clientèle en provenance du bassin de vie (recouvrant les entités voisines d'Embourg, Vaux-sous Chèvremont ou Beyne-Heusay), il dépend toutefois fortement de l'activité des écoles implantées sur le territoire et est particulièrement concentré sur Chênée-Centre.

De la mobilité

Chênée, sans être particulièrement privilégiée, est toutefois correctement desservie par les transports en commun, le réseau TEC est varié et la gare de Chênée active et pratique. En voiture, l'accès à l'autoroute du Sud et la liaison directe vers le tunnel de Cointe sont autant de facilités de mobilité.

Le parking y est aisé et gratuit.

5.3 Le Centre culturel et son service culturel de base

Un peu d'histoire

Le Centre culturel de Chênée, initié dès 1971 par le dernier Bourgmestre de Chênée Paul-Charles GOOSSENS et le doyen Henri LEMMENS est reconnu par la Communauté française en 1974. Construit sur les ruines de l'ancienne verrerie de Chênée et intégré dans un vaste complexe socio-culturel sur le site du Parc Sauveur, le Centre a pour voisins directs une maison de jeunes, une crèche, un pavillon des seniors, une école fondamentale et une Académie.

Organisé en trois espaces distincts, au cœur de Chênée, à la porte de l'autoroute du Soleil, le Centre culturel dispose d'une salle de spectacles d'une capacité de 850 places, d'espaces d'exposition, de réunion, de répétition, de rangement et d'accueil ainsi que d'une cafétéria.

Ces infrastructures ont été déterminantes, au même titre que le profil de l'équipe d'animation et des directions qui se sont succédées à sa tête, quant aux orientations culturelles privilégiées par le Centre. Autrefois ancrées sur le vivier associatif et la diffusion de spectacles, le Centre culturel aujourd'hui développe une attention plus particulière pour le travail des artistes et l'expression des droits culturels des plus jeunes.

Nos contrats/programmes successifs nous ont aidé à affirmer la personnalité de notre institution, en témoigne le travail réalisé autour des questions d'identité et de créativité.

En 2008, la construction d'une nouvelle aile, intégrée dans le bâtiment principal, a donné à celui-ci le confort nécessaire à l'accueil du public et des artistes tout en rendant le travail technique plus aisé.

En 2013, la rénovation complète de l'ancien Hôtel de Ville de Chênée a permis au Centre de profiter de la salle Culture-Mariages comme espace de diffusion de prestige, particulièrement adapté aux conférences et concerts acoustiques de petite forme.

Une vie associative active et diversifiée

Notre Centre culturel s'est construit sur la vie associative. Plusieurs associations historiques et fondatrices sont encore actives : l'Académie, les Amis de la Nature, l'Association des Géologues Amateurs de Belgique, le PAC, l'Amicale des Pensionnés, le Canari Chênéen, l'Unité Scouts ou le Photo-Club, pour ne citer que les plus dynamiques. Ces associations, aujourd'hui au nombre de 71, constituent, par leur programme d'activités, le cœur même de notre action communautaire.

Des aides-services pour un programme d'activités varié

Notre équipe est au service de leurs projets, à travers une aide-services (mise à disposition d'espaces de rencontres, de réunion ou de diffusion...), un accueil technique (mobilier, équipement son et lumières, vidéo-conférence...), des outils administratifs et de communication (photocopies au prix coûtant, publicité dans nos outils de communication, ...), du prêt de mobilier (tables, chaises, grilles caddies...) ou la mise en place de dispositifs facilitant les rencontres, collaborations et autres projets communs. Ces atouts nous permettent de rencontrer une des finalités du décret qui est de « favoriser le plaisir des populations de la découverte culturelle par les pratiques que le Centre culturel déploie » ou, mieux encore, la convivialité et le développement du lien social.

Des infrastructures au service des projets

Vous ne l'ignorez plus, notre Centre culturel bénéficie d'infrastructures nombreuses et adaptées. Nous vous proposons de prendre connaissance de notre action culturelle de base à travers la découverte de ces infrastructures et la rencontre des hommes et femmes qui y évoluent ...

Un parc de locaux et de salles conséquent, écrivions-nous. Mais le joyau de ce patrimoine est sans conteste notre salle culturelle, la salle Paul-Charles GOOSSENS. Elle a conservé ses qualités de polyvalence tout en étant, au fil des ans, équipée dans le respect des exigences de la diffusion et de l'accueil des publics (aujourd'hui, nous sommes salle labellisée Quality Night).

Label Quality Night :

40 lieux en Belgique, plus de 200 en Europe

Notre Centre culturel est conventionné depuis 2013

Un engagement pour offrir un service d'accueil de qualité au public : informations-santé, bouchons d'oreille, préservatifs, eau potable, accès PMR, premiers secours, formation de notre personnel.

Un projet de sensibilisation et d'éducation permanente.

Une scène spacieuse et récemment rénovée, des espaces de rangement astucieux, une « boîte noire » particulièrement appréciée des éclairagistes, une acoustique mate et très fidèle, une capacité de 850 personnes debout pour 450 assises, vous l'aurez compris, on peut y accueillir pour ainsi dire toute proposition. Notre gradin de 89 places, hérité de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, est fatigué, nous devons, à moyen terme, envisager son remplacement par un dispositif modernisé et plus adapté aux attentes de nos usagers.



Notre salle accueille en priorité des productions de la Communauté française, en tout public, jeune public (8 propositions annuelles),

Jeune public tout public :

Public associatif et familial

Des propositions pour tous de 2.5 à 12 ans (le mercredi après-midi)

Théâtre, musique, danse

Une moyenne annuelle de 8 représentations

Des propositions de médiation

Une moyenne de 1.000 spectateurs/an

En théâtre à l'école,

Jeune Public scolaire :

- Des propositions pour tous de la 1^{ère} maternelle à la 6^{ème} secondaire
- Des écoles de Chênée, Grivegnée, Chaudfontaine, Liège
- 2 Spectacles par tranche d'âge (2.5/5, 5/8, 8/12, 12/16, 16/18)
- Théâtre, musique, danse
- Une moyenne annuelle de 40 représentations
- Entre 5.000 et 6.000 spectateurs/an

En danse ou théâtre,

- Participation aux 6 éditions du Festival « Pays de Danses »
- 2 éditions de notre « Scène Ouverte à la danse »
- Une moyenne de 4 représentations théâtrales par saison

Et des évènements (Autour de la Femme, Mon Voisin est un Artiste, ...)

Autour de la Femme, c'est déjà 11 éditions de rencontres et de découvertes artistiques

Avec :

- des rencontres professionn'elles (90 parcours de femmes)
- des marchés de créatrices (100 créatrices)
- des concerts (La Grande Sophie, Lio, Jeanne Cherhal, Bj Scott, Typh Barrow,...)
- du théâtre (Les monologues du Vagin, Laurence Bibot, Véronique Gallo, Manon Lepomme,...)
- des petites scènes (Val et les Bateleurs, The Pounds, ...)
- des défilés

Mon Voisin est un Artiste...

- 6 éditions // Depuis 2010 nous avons accueilli 100 artistes !
- Exposition collective réservée aux artistes et artisans de Chênée et des environs
- Sculpture, peinture, écriture, photographie, mode, artisanat, design,...
- Des concerts (Taxidi, Diab Quintet, Maybelline, ...)
- Une participation du public en amélioration chaque année >> lien avec la braderie des commerces de Chênée se déroulant sur le même week-end

Chênée ... une histoire liégeoise de la musique

L'histoire de notre Centre culturel et en particulier de sa salle de spectacle est sans conteste marquée par une programmation musicale intense et diversifiée. Déjà dans les années 70, des programmeurs privés de la région ont fait de Chênée le lieu de prédilection des amateurs de rock : de nombreux groupes anglais, américains, français ou belges ont ainsi fait vibrer les murs de briques de notre salle et les cœurs des liégeois ravis de pouvoir applaudir chez eux ces affiches à la renommée internationale. Cette réputation s'est prolongée dans les décennies qui ont suivi et notre lieu reste une référence en la matière (voir Évaluation).

Il n'est pas inutile de rappeler ici que le Centre culturel et l'Académie de Chênée, ASBL distinctes depuis 1993, ont pour fondations communes le "Foyer culturel de Chênée" créé en 1974 à l'initiative de Paul-Charles Goossens.

Quelques chiffres récents ...

- 2010 : 15 concerts dans la grande salle (Suarez, Claire Denamur, Sttella, La Guerre des Gaules,...) >> 2.000 personnes
- 2013 : 6 concerts dans la grande salle (Daan, Mademoiselle Nineteen, La Guerre des Gaules,...) + 4 petites scènes (Col-line Hill, Lylac, Aurélie Dorzé,...) >> public en augmentation 2.838 personnes
- 2016 : 9 concerts dans la grande salle (BJ Scott, Grandgeorges, Ben Mazué, Fête de la Musique,...) et 5 petites scènes (Didier Laloy et Kathy Adam, Samyr, Everyone is guilty,...) >> Public constant

Une dynamique associative

La salle accueille des propositions associatives telles que les évaluations de l'Académie (Art de la Parole et Musique), les événements artistiques des écoles (Tournoi d'Interprétation de l'Athénée Royal de Chênée, play-back de l'Ecole fondamentale libre...), le Festival Harmo Liège de l'asbl Croch, le goûter mensuel des pensionnés ou l'expo annuelle du Photo-Club ..., des résidences d'artistes évidemment (voir action culturelle spécialisée), enfin des locations pour des événements privés.

- Plus de 100.000 participants aux activités associatives par an
- Plus de 50 conférences
- Les rendez-vous du Comité de Quartier rassemblant plusieurs centaines de personnes
- 10 thé dansants pour les seniors
- Des bourses d'échanges, des fêtes d'école, des réunions thématiques ...

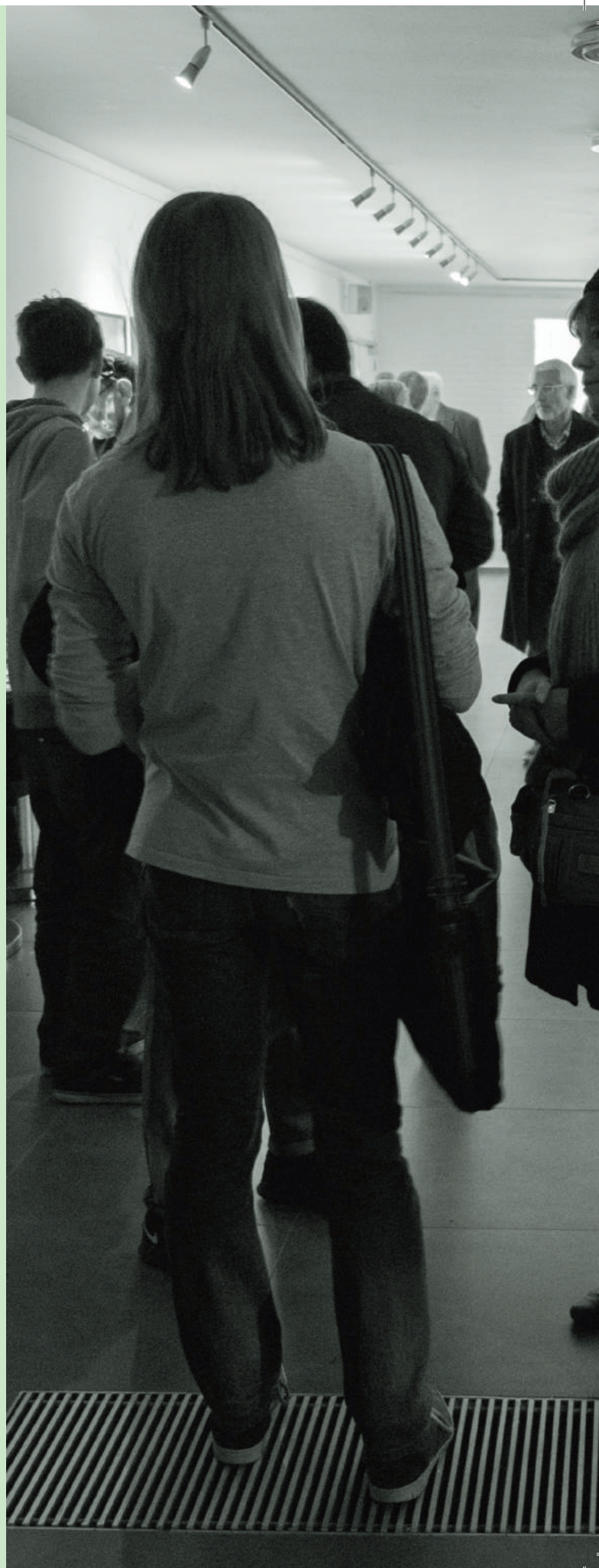
Notre action culturelle en la matière se veut particulièrement attentive à la réduction des inégalités dans l'exercice des droits culturels par ces initiatives visant à favoriser l'accès démocratique aux œuvres mais aussi en encourageant la libre expression et la création, seul ou en groupes.

Une salle d'exposition

Adjacente à notre salle culturelle, notre galerie d'exposition accueille 4 expositions temporaires par an. Outre le grand intérêt de ces expos dans notre travail de sensibilisation des plus jeunes (voir Opération culturelle « Mots de passe »), elle met en valeur le projet artistique de jeunes gens pour la plupart issus de nos écoles artistiques, avec cette contrainte souvent salubre de partager l'affiche avec un autre artiste, non pas sous la forme d'un travail additionné, mais bien d'une création en duo. Nous proposons donc ici directement un accueil en résidence finalisé par une diffusion. Nous participons régulièrement aussi à des événements au retentissement international, telle la Biennale du Design, ou eurégional comme celle de la Gravure à l'initiative de la Province de Liège. Province de Liège qui, c'est à souligner, nous apporte un remarquable soutien à ce projet Arts Plastiques, par l'aide financière au projet ou la délégation d'animateurs spécialisés en médiation artistique.

L'ensemble de ces projets rencontre une de nos préoccupations, celle du développement et de la promotion des patrimoines et cultures, en particulier dans leur phase d'émergence.

- Soutien à la jeune création et notamment aux étudiants des écoles d'arts.
- Participation aux événements d'envergure (biennale de Design et de gravure). (6)
- Accueil d'artistes en résidence. (10)
- Intégrations dans l'espace public. (3)
- 50 exposants/ an , 30 visites accompagnées/ an, 7.000 visiteurs / an





Exposition Arts plastiques (2013)

Un service horeca moderne et de qualité

En complément à ces deux espaces de diffusion, comment passer sous silence la véritable renaissance de notre espace cafétéria depuis que celui-ci a été repris, en janvier 2015 par la dynamique équipe du MAD Café, déjà bien connu des Liégeois pour sa gestion du café du Creahm du Parc d'Avroy et du Trianon. La décoration, le sourire, la qualité du service et le projet social du Mad Café (c'est une entreprise à finalité sociale) sont en parfaite adéquation avec notre projet culturel. Projet culturel qui, depuis plusieurs années, intègre un cycle « petite scène » dans cette cafétéria, ou comment créer un cadre intimiste et chaleureux à des projets musicaux qui l'exigent : tous les mois, ou presque, vous retrouverez un artiste, un groupe de petite forme pour une prestation de proximité et toujours de qualité.

- C'est déjà plus de 20 groupes issus de La Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi que des premières parties locales, qui ont été accueillis chez nous !
- 2017 // 6 concerts acoustiques (dans la cafétéria) par saison avec un public croissant
- Quelques noms : Lylac, Karim Baggili, El Toto café, Val et les Bateleurs, Manu Louis, Sages comme des sauvages...

La perspective de proposer une restauration de qualité les soirs de spectacle, lancée en septembre 2016, semble répondre à une demande de notre public. Il faut ici rappeler que Chênée ne propose hélas pas beaucoup d'offres Horeca en soirée. La cafétéria est aussi disponible à la location privée, les soirs de relâche.

Pratique et organisé

Complétant cet édifice, le dépôt de matériel et les loges, bâtiment construit en 2008 et intégré littéralement dans le coin de la salle, répondaient enfin aux besoins de notre équipe en termes de rangement de matériel et d'accueil des artistes. Il est bien loin le temps où notre collègue nettoyait la salle à la lance incendie et la raclette, déplaçait plusieurs fois par semaine les piles de chaises et de tables avec un diable bancal, ou que les artistes retouchaient leur maquillage devant un miroir de fortune et se changeaient rapidement dans les coulisses avant de monter sur scène !

C'est donc une équipe technique composée de 4 personnes que nous retrouvons dans le bureau de la mezzanine, juste au-dessus de la cafétéria. Philibert, notre coordinateur technique et régisseur, gère les fiches techniques, les occupations de salle, la planification des tâches de l'équipe, les visites techniques ... Il veille également aux respects des normes et règles de sécurité.

Jean-Philippe, régisseur lui aussi, a rejoint notre équipe en septembre 2015. Il est particulièrement attaché à la conception et la mise en place des lumières de scène.

Jonas, notre ouvrier polyvalent, organise sa journée entre la manutention des décors du spectacle du soir, une réparation d'évier, l'installation du mobilier et le nettoyage des salles. Il prend également en charge la diffusion de nos affiches, flyers et l'agenda bimestriel dans les lieux de dépôts.

Et puis Alain, intégré à notre équipe jusqu'à la mi-novembre 2017 dans le cadre d'une convention ART 60 avec le CPAS de Sprimont, apporte son aide là où elle est la bienvenue.

Et lorsque la machine commencera à tourner, chacun est à son poste, il n'y a pas de place pour l'approximation ou la rêverie : les métiers techniques sont éprouvants et dangereux. Ils exigent une vigilance, une rigueur et une attention de tous

les instants. On a parfois tendance à l'oublier... et c'est la première chose que nos techniciens enseignent aux stagiaires en régie qui sont associés à nos activités : sérieux, rigueur et concentration. Nous avons acquis, au fil des ans, une excellente réputation quant à la formation d'étudiants en régie: pour la plupart, ils sont aujourd'hui professionnels dans des structures culturelles d'importance : centres culturels, conservatoires, sociétés professionnelles, ...

Stagiaires - Prestataires d'Intérêt Général

Depuis 2009, 30 stagiaires en régie mais aussi 40 stagiaires en communication, marketing, administration ou graphisme, et 12 prestataires d'intérêt général.

Ce n'est pas tout ...

Avant de poursuivre notre visite, faisons une halte à La Petite Maison, face à l'entrée des Artistes : fin des années 70, ce local sans fenêtre protégé par une lourde porte métallique hébergeait les répétitions du groupe " Where Is China ? ". Après avoir été laissé à l'abandon et encombré par des objets volumineux déclassés, il a été réaménagé durablement en local de répétition entièrement équipé pour musiques amplifiées. 10 jeunes groupes se partagent aujourd'hui les plages horaires (voir dossier Action Spécialisée).

Nous descendons la petite butte, traversons la rue de l'Eglise. De l'autre côté de la Place Joseph Willem, l'ancien Hôtel de Ville de Chênée abrite, outre la Mairie de Quartier et le Commissariat de Police, la salle Culture/Mariages dont la gestion est aujourd'hui entièrement cédée au Centre culturel. D'une capacité de 100 places assises, elle dispose d'une acoustique extraordinaire et est d'un standing hors-norme : fresques murales, parquet historique, le tout ayant été entièrement rénové en 2013. Cette salle, malheureusement sous-équipée

techniquement, accueille conférences (les Amis de la Nature, l'Association des Géologues et Le Cribay sont hébergés), réunions de prestige ou concerts acoustiques et intimistes, ainsi que cours, auditions et concerts de musique classique de l'Académie de Chênée.

En remontant le trottoir qui longe la salle culturelle, vous trouverez à votre gauche l'espace administratif et d'animation, et à votre droite l'espace créatif et de résidence.

Le QG de l'administration et de l'animation

Les bureaux administratifs sont bien agencés, avec une vaste salle d'accueil, où Delphine notre secrétaire vous accueille du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 17h ainsi que le vendredi matin. Delphine vous renseignera sur nos activités, vous fournira des billets pour nos spectacles, vous guidera dans le quartier, vous donnera les clés d'accès au local que vous avez réservé... elle répondra au téléphone, réceptionnera les appels et actualisera le site internet. Delphine est la plaque tournante de notre équipe, les informations transitent par elle, elle les trie, les traite et les oriente vers le bon destinataire, toujours disponible pour faciliter la tâche de ses collègues.

Passé l'accueil, vous vous engagerez dans un long couloir, organisé en espaces de travail individuels: Fabienne, en charge de la comptabilité, du secrétariat de direction et du personnel ; elle est aussi responsable de la planification des occupations de locaux : outre les locaux purement culturels, elle gère le planning des infrastructures scolaires en dehors des heures d'école (salles de sport, réfectoires, et pour l'école communale du Centre les classes).

Laurence, animatrice spécialisée en musique, coordinatrice d'événements tels Autour de la Femme ou Mon Voisin est un artiste, elle est aussi en charge de l'animation de notre communication virtuelle.





Site du Centenaire - CEC de Chénée (2017)

Marie ensuite, animatrice responsable du secteur Jeune Public, d'une animation dans les écoles à l'accueil d'une compagnie, en passant par une réunion de la Commission, de la plateforme JP de la CCR ou d'un nouveau projet avec la Bibliothèque... elle est en charge d'un axe particulièrement riche de notre action culturelle, eu égard à la très forte densité scolaire sur notre territoire déjà évoquée.

Olivier : son regard d'artiste (il est sculpteur dans son autre vie) nous offre une vraie expertise artistique, en particulier dans le domaine des arts plastiques, son expérience d'éducateur dans un établissement secondaire lui offre en outre cette sensibilité liée à la transmission, à la pédagogie, et pour un centre culturel, c'est précieux.

Virginie ensuite, comédienne et metteuse en scène, elle s'épanouit dans la gestion de ce qui constitue l'axe essentiel de notre action, qui fait l'objet d'une demande de reconnaissance en action culturelle spécialisée, l'aide à la création. Sa formation et son expérience de la scène sont autant d'atouts pour garantir sensibilité et rigueur indispensables dans la gestion de la création artistique. Elle-même régulièrement engagée dans des processus de création, elle affiche une vraie compétence en la matière.

Enfin, face à elle, Olivier notre graphiste s'ingénie à traduire en mots, signes ou dessins nos propositions. Ce n'est pas facile d'être graphiste dans un centre culturel. S'il y a bien une fonction qui s'accommode mal du métier de généraliste c'est bien celle-là : comment communiquer efficacement sur des projets variés à des publics variés en gardant une ligne artistique cohérente et reconnaissable ? Olivier est le premier demandeur d'une réflexion partagée à ce sujet, notre 3^{ème} hypothèse d'action en lien avec le langage, la communication et la médiation l'intéresse au plus haut point.

Deux espaces de travail sont situés un peu en dehors de cette logique géographique, le bureau de notre directeur, Christophe, et celui de Sandrine,

animatrice en charge du pôle Questions de Société de la Coopération culturelle régionale.

En complément à ces espaces de travail de l'équipe professionnelle, une salle de réunion dénommée salle 34 (de son affectation scolaire historique), le photo-club équipé d'un labo et du matériel nécessaire pour des séances de prises de vues et de réunion, et, enfin, l'ancien bassin d'apprentissage, notre piscine, fermé depuis 2003 et dont la destination future reste indéterminée. C'est dans ce lieu reconverti en espace de rangement et de stockage que vous ferez connaissance avec Sophie, en charge de l'entretien de nos locaux et des petits achats nécessaires à l'accueil des artistes, des visiteurs mais aussi des travailleurs du Centre.

Un supplément d'âme ...

Traversons la rue de l'Eglise pour rejoindre le lieu-dit « Ancien IPES » du nom de l'école provinciale qui occupait autrefois les lieux. Le complexe a été complètement réaffecté et propose aujourd'hui un espace de 5 logements du Logis Social, une bibliothèque publique et des espaces de résidence et d'ateliers gérés par le Centre culturel : la salle Plume, polyvalente et dédiée aux répétitions artistiques ainsi qu'aux ateliers de Ré-créa-sol, association d'inclusion de jeunes personnes porteuses de handicaps, la salle Piano accueille, comme son nom ne l'indique pas, un atelier arts plastiques, la salle Résidence et la salle Ateliers sont, elles, réservées aux résidences artistiques Théâtre et Danse, la salle Latitude Jeunes est aménagée pour l'accueil extra-scolaire de l'association, enfin la salle EDD est affectée à l'école de devoirs de la MJ ainsi qu'à d'autres réunions ponctuelles. L'ensemble des usagers de ces locaux peut se retrouver dans un espace partagé, la Petite Cuisine, zone de confort de détente et de ressourcement équipée, avec coin cuisine, coin sanitaires et douche Le lieu idéal pour partager, entre assos, entre artistes, entre assos et artistes, jeunes et moins jeunes ... Le tout sous l'œil

bienveillant de Monsieur Marcink, 85 ans, bon pied bon œil, concierge de la cour, des bâtiments et de ceux qui les font vivre ... Une façon bien concrète d'encourager le décroisement des pratiques culturelles entre groupes, champs d'action et catégories sociales.

Pour achever ce tour du propriétaire...

La visite ne serait pas complète si on ne vous invitait à monter en voiture pour rejoindre le quartier de Chênée Thiers, sur les hauteurs de La Ville. La Ville de Liège nous a cédé la gestion de deux classes inoccupées du site du Centenaire, de l'école Victor Heuskin. Ce site est bucolique : écrin de verdure au cœur de logements sociaux, il offre aux enfants et aux adultes qui les encadrent un confort remarquable en termes d'espace, d'équipement et de sécurité. C'est dans la première classe que nous avons développé nos premiers ateliers. Aujourd'hui, c'est le CEC de Chênée qui la gère. L'autre local est quant à lui cédé à l'asbl Les Studios du Horla. Cette asbl n'est pas banale : collectif d'artistes, il est né de l'initiative de quelques passionnés, enseignants, musiciens, comédiens, pour aujourd'hui être une structure solide, aux multiples facettes et à la reconnaissance avérée des pouvoirs publics, que ce soit tant en terme de subventionnement, qu'en terme d'aide à l'emploi. Ce sont les Studios du Horla qui sont à l'initiative du rendez-vous biennal l'Avide Centenaire, déclinaison Liégeoise de l'Avide Jardin français, où comment investir un lieu, s'en inspirer, s'en imprégner, s'y fondre pour mieux le réinterpréter artistiquement. L'Avide Centenaire, ça a été une merveilleuse aventure de 3 éditions où plus de 50 artistes, en résidence pendant plusieurs semaines, ont associé et entraîné dans leurs délires enfants, riverains, enseignants et animateurs socio-culturels avec leurs légendes locales réinventées.

Site du Centenaire

Accueil des activités d'associations membres du Centre culturel, entre autres : Les Studios du Horla, le CEC de Chênée et l'Académie de Chênée (domaine des Arts de la Parole)

5 stages créatifs par année, des ateliers créatifs, 2 éditions du festival d'art de la rue : « l'Avide Centenaire » et une multitude de liens et d'animations entre l'école et ses occupants.

Située sur les hauteurs de Chênée, c'est notre antenne sur le quartier des Thiers, où réside un public plus fragilisé.

Redescendons la rue de Gaillamont pour rejoindre le centre, franchir le confluent et pénétrer dans le troisième quartier de Chênée le Lhonneux. Et oui, là aussi nous avons notre pied-à-terre. Un deux-pièces rez-de-chaussée de la conciergerie de l'école communale des Grands-Prés, qui abrite aujourd'hui l'asbl Dyna-Livres, association spécialisée dans l'animation autour du livre et de la lecture dans les écoles. Une autre forme de résidence, en quelque sorte.

L'apéro place du Gravier

Retour vers le centre, avec une pause à la terrasse du Sinatra, un café populaire de la place du Gravier. La terrasse du Sinatra est ensoleillée et bien fréquentée. Elle est colorée par une vaste fresque réalisée par le C-Paje, le collectif pour la promotion de l'animation jeunesse-enfance. Et elle accueille chaque année pendant la braderie une grande fête musicale très populaire. Ah ! La place du Gravier !

S'il est un lieu-dit qui rassemble tous les Chênéens, c'est bien celui-ci ! Elle appartient à tout le monde. C'est là que le marché hebdomadaire se tient, c'est là que la fête foraine s'installe, c'est là aussi que nous avons proposé nos actions les plus fédératives.

Et c'est peut-être aussi à partir de cette place, et de celles et ceux qui vont l'investir, que se traceront les nouvelles lignes de notre action culturelle.



Philibert OTTO, 45 ans, coordinateur logistique et technique depuis le 29 août 2005, APE-CDI, temps plein



Jean-Philippe SIMUL, 33 ans, assistant logistique et technique classe 1 depuis le 1 septembre 2015, APE-CDI, temps plein



Jonas GAZON, 31 ans, assistant logistique et technique classe 2 depuis le 4 octobre 2010, APE-CDI, temps plein



Alain LEONARD, 55 ans, assistant logistique et technique classe 2 depuis le 7 septembre 2015, Art 60- CDD, temps plein



Delphine DASSIS, 37 ans, assistante administrative classe 2 depuis le 1 décembre 2000, fonds propres-CDI, temps plein (à 4/5 depuis le 1^{er} septembre 2014)



Fabienne RENSONNET, 51 ans, coordinatrice administrative et financière - comptable depuis le 31 janvier 1994, APE-CDI, temps plein (à 3/4 depuis le 1^{er} septembre 2015)



Laurence BROKA, 42 ans, animatrice depuis le 18 août 2004, APE-CDI, temps plein (à 4/5 depuis le 12 mai 2017)



Marie GOOR, 38 ans, animatrice depuis le 28 novembre 2000, APE-CDI, temps plein



Olivier BOVY, 37 ans, animateur depuis le 11 février 2008, APE-CDI, mi-temps



Virginie RANSART, 45 ans, animatrice depuis le 13 octobre 2014, Maribel-CDI, mi-temps



Olivier PIERART, 36 ans, graphiste depuis le 14 avril 2011, Maribel-CDI, mi-temps



Christophe LOYEN, 53 ans, directeur depuis le 1^{er} septembre 2002, Fonds propres-CDI, temps plein



Sandrine DONNAY, 32 ans, animatrice du Pôle Questions de Société de la Coopération culturelle régionale depuis le 16 mai 2013, APE-CDI, temps plein



Sophie LOYEN, 50 ans, agent d'entretien depuis le 1 septembre 2005, APE-CDI, mi-temps

6. *Les niveaux de reconnaissance sollicités*

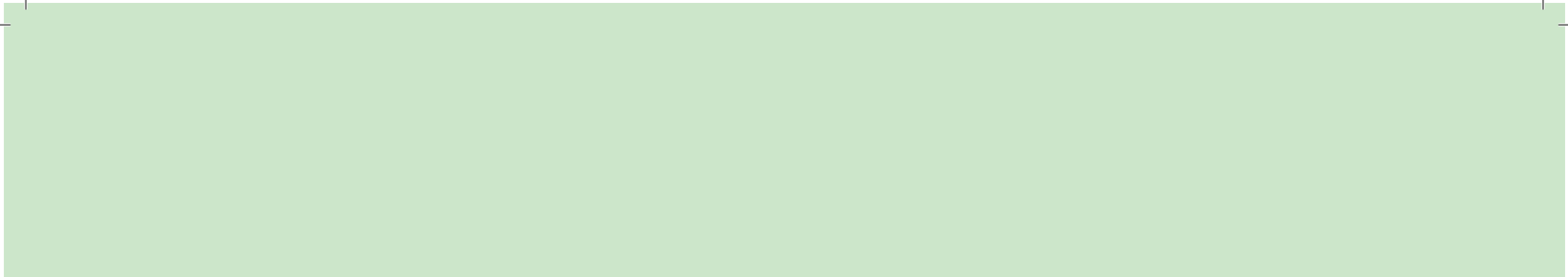
Notre Centre culturel sollicite la reconnaissance de son action culturelle générale et d'une action culturelle spécialisée. En outre, nous sommes associés à une demande de reconnaissance d'une action culturelle intensifiée sur le territoire de la Ville de Liège, avec les centres culturels Ourthe-et-Meuse, Jupille-Wandre et Liège-Les Chiroux, ce dernier étant le centre porteur de l'action culturelle intensifiée, ainsi que le Comité culturel de Droixhe. Enfin, nous sommes également associés à une demande de reconnaissance d'une coordination des 10 centres culturels sur le territoire de l'arrondissement de Liège, coordination portée par le Centre culturel de Soumagne.



La cour de l'ancien IPES (2017)

CHAPITRE 2

DE L'ANALYSE PARTAGÉE À LA DÉFINITION DE L'ENJEU

- 
1. *Introduction*
 2. *Livret « I ☉ culture »*
 3. *Auto – évaluation*
 4. *Détermination de l'enjeu*

1. Introduction

Notre équipe s'est engagée dans ce long parcours de la constitution du dossier de demande de reconnaissance dès décembre 2013, par la participation de notre directeur au module de formation expérimental « Piloter un centre culturel aujourd'hui : quelles actions pour quels territoires ? », module construit à partir du cahier 2 « Piloter un centre culturel aujourd'hui » réalisé par Majo Hansotte et Christian Boucq.

Freddy Cabaraux l'annonçait dans son avant-propos :

« Plus que jamais, dans cette période de mouvance profonde, je suis persuadé que la formation et l'échange des expériences au sein du secteur, et je dirais même entre les secteurs eux-mêmes, sont rendus nécessaires afin de consolider des fondements et des pratiques en commun, de construire progressivement les référentiels partagés de l'action culturelle et territoriale de demain ».

Il s'agissait bien de cela : contribuer à la réalisation d'un référentiel commun, chacun suivant sa propre route dans un cadre élaboré qui nous offre la liberté d'évoluer comme nos intuitions, nos constats, nos conclusions nous inspirent de le faire.

Fil conducteur de ce voyage : la boucle procédurale. De par sa nature, chacun y accède comme il l'entend. C'est ainsi que nous avons fait le choix, dès septembre 2014, de nous lancer dans notre analyse partagée. Sans filet, sans préjugés, sans hypothèses : une page blanche.

C'est avec notre Conseil culturel que nous avons imaginé les outils, déterminé notre territoire de projets, sollicité les partenariats, construit les méthodes d'analyse.

L'existence de quatre Centres culturels sur le territoire de la Ville nous a poussés à organiser l'appel à participation en deux parties distinctes, mais complémentaires. En effet, nous imaginions difficilement que chacun des Centres appelle tous les organismes reconnus par la FWB à participer à son analyse partagée spécifique, puis qu'ensemble nous les convoquions une nouvelle fois pour le volet action culturelle intensifiée.

C'est pourquoi nous avons opté pour la démarche suivante :

- Chaque Centre, sur son territoire d'action et de projet, a appelé les organismes agissant sur ce même territoire, dont ceux reconnus par la FWB, à participer à son analyse partagée.
- Une fois les quatre analyses réalisées, les Centres ont fait émerger les pistes communes qui ont permis de dégager les enjeux potentiels de l'action culturelle intensifiée.
- Les quatre Centres ont appelé l'ensemble des organismes reconnus par la FWB à partager les enjeux énoncés afin de valider ou d'invalidier ceux-ci et, sur cette base, d'envisager la participation active de ces partenaires potentiels au projet d'intensification.

En juin 2015, notre analyse partagée s'achève pour se concrétiser dans un petit livret* à destination de nos publics et partenaires présenté lors de notre traditionnelle soirée d'ouverture de saison « StripTease - le Centre culturel dévoile sa nouvelle saison ! ». Cette première étape a aussi coïncidé au passage de flambeau du Conseil culturel au Conseil d'Orientation.

Construit sur les enseignements de notre analyse partagée, constitué des forces vives qui ont concrètement et activement participé à notre vaste consultation, le Conseil d'Orientation, initié en octobre 2015, nous a accompagné dans le travail d'évaluation rétrospectif 2009-2016, nourri par les évaluations annuelles de l'équipe et du Conseil culturel.

* Le livret "I @ culture" se trouve en annexe de ce dossier.

2. Livret "I @ culture"



(Voir livret en annexe)



3. Auto-évaluation

3.1 Description des modalités de l'évaluation

L'évaluation est un exercice auquel notre Centre culturel s'adonne de manière permanente par le biais de différents groupes de travail ou outils.

Notre contrat programme en cours présente une série d'objectifs à atteindre, de résultats attendus et d'impacts escomptés. Pour nous aider à vérifier la pertinence de notre action, nous avons déterminé des critères et indicateurs. Ceux-ci sont de plusieurs ordres : quantitatifs (nombre d'actions, fréquentation, évolution...), qualitatifs (en terme d'impact) mais aussi financiers (équilibre budgétaire). L'attention réservée à ces différents indicateurs varie selon le cercle où l'évaluation est activée. C'est ainsi que, à titre d'exemple, en réunion d'animation, nous serons davantage attentifs à l'aspect qualitatif de notre action tandis que le Conseil d'Administration exercera lui une vigilance accrue sur la santé financière de notre asbl.

Nous distinguerons l'évaluation réalisée en interne et celle en externe.

3.1.1. L'évaluation en interne

Les réunions d'équipe (direction, personnel d'animation, d'administration et technique)

2009 - 2013 : réunions hebdomadaires (une matinée).

Objet : réunions essentiellement organisationnelles durant lesquelles tous les détails pratiques de nos activités sont passés en revue. Mais l'essentiel, le sens de notre action, était parfois mis de côté ... au bénéfice de considérations pratiques accessoires.

De 2014 à 2015 : réunions tous les 15 jours, nos pratiques évoluent, nos ordres du jour aussi. Nous nous efforçons de consacrer l'essentiel de nos échanges sur les questions de fond, même si, très souvent, le quotidien et ses contraintes organisationnelles nous rattrapent.

A partir de 2015 : réunions mensuelles (une matinée).

Recentrage du contenu des réunions vers l'essence des projets ; l'organisationnel passe en second plan et est à présent abordé entre les personnes concernées en dehors des moments de réunion collective. C'est donc l'opportunité pour tous d'échanger et de débattre sur le fond de notre travail, de partager les premiers ressentis et avis de chacun concernant les activités passées et d'être informés des dernières nouvelles du secteur. A l'occasion, nous accueillons des artistes « résidents » ou partenaires qui viennent présenter à l'ensemble de l'équipe leur projet.

Réunions d'animation (personnel d'animation)

Toute l'équipe d'animation se réunit de manière régulière (minimum 1 fois par mois) afin de faire le point sur les projets en cours et leur adéquation avec notre action globale. De temps à autres nous accueillons également lors de ces rendez-vous des

artistes qui viennent nous présenter leurs projets de création et nous faire part de leurs demandes particulières en terme de soutien. Ces réunions sont l'occasion pour chacun de faire des propositions, de partager les problèmes rencontrés, de trouver les solutions... elles facilitent également le travail en transversalité.

« Les mises au vert » pour toute l'équipe à la fin de notre contrat-programme :

2012 : 2 « journées au vert » à l'échéance initiale de notre contrat programme (le 2/10/12 et le 4/12/12)

Objet : faire le point sur notre action (sur base des retours des réunions d'équipe, des rapports du Conseil culturel, des coordinateurs de projets), permettre à chacun de faire part de son évaluation personnelle en lien avec la fonction qu'il occupe, informer les travailleurs des dernières évolutions de notre cadre institutionnel, questionner nos pratiques, nos réalités, recadrer nos actions pour le futur (organisation des blocs de diffusion, réflexion sur notre communication...).

Accompagnement d'équipe par le CDGAI (Centre de Dynamique de Groupes et d'Analyse Institutionnelle)

En 2013, notre équipe a bénéficié, dans le cadre d'une initiative soutenue par le Fonds 4S, d'un accompagnement afin d'évaluer et améliorer le fonctionnement de l'équipe au travail ainsi que les modalités de relation avec la direction dans le contexte de changement lié à la mise en place du nouveau décret. La durée de cet accompagnement fut de 20h réparties en plusieurs moments sur l'année civile 2013 (27/03/13, 28/05/13, 4/06/13, 30/09/13, 4/10/13 et 24/11/13). Les méthodes utilisées : les approches de Kaplan et Norton, la méthodologie de résolution de problèmes de P. Stern.

3.1.2. L'évaluation en externe

Réunions associatives (4 puis 2 rendez-vous par an depuis 2015)

Ces réunions sont organisées en soirée et sont suivies d'un repas convivial. Elles ont pour objectif principal de permettre aux associations membres de se rencontrer, d'échanger sur leurs activités. C'est le lieu où se tissent les premiers jalons des projets collectifs et où les demandes particulières de chacun sont entendues par l'équipe du Centre culturel. C'est aussi et surtout l'opportunité de raffermir les liens qui nous unissent dans le développement de notre action culturelle. De 4 rendez-vous formels nous sommes passés à deux moments plus conviviaux, rassemblant les associations proches et actives, le noyau dur... qui rend ces réunions riches et constructives pour tous.

Évaluation systématique de chaque action associant plusieurs partenaires

Chaque projet initié par ou en collaboration avec le Centre culturel fait systématiquement l'objet d'une évaluation avec les partenaires concernés. Pour chaque projet, une convention de partenariat comprenant les objectifs, résultats et impacts est établie. Cet outil nous permet alors d'en faire ensuite l'évaluation.

Relevé systématique de la fréquentation de chaque saison

Notre dossier justificatif annuel reprend chaque année le relevé de fréquentation de chaque activité organisée par le Centre culturel ou, dans ses murs, par les associations membres.

Travail de fin d'études réalisé par Charlotte Deneubourg / section marketing

« Quels outils de communication le Centre culturel de Chênée doit-il mettre en œuvre pour consolider sa position ? »

Charlotte Deneubourg a réalisé son stage de dernière année en Bachelier Marketing (HELMO Campus Guillemins) dans notre Centre culturel (11 semaines entre fin janvier et mai 2016). Dans ce cadre, elle a questionné les pratiques culturelles, les attentes de la population de notre territoire de projet (en particulier les familles) ainsi que les moyens de communication mis en œuvre par notre Centre culturel pour toucher ce public. Son approche marketing fut la source d'un grand apprentissage et les conclusions des résultats obtenus précieux pour le travail à venir. Il est une des sources de notre questionnement concernant notre capacité à communiquer vers nos publics.

(Voir Hypothèse d'action 3 de notre Projet d'Action Culturelle)

Analyse partagée

En vue de l'élaboration de notre projet d'action culturelle et la rédaction de notre dossier de demande de reconnaissance nous avons, comme l'exige le nouveau décret, réalisé une analyse partagée. Pendant plusieurs mois, nous avons donné la parole aux citoyens, associations partenaires par une vaste opération de consultation à travers divers dispositifs déployés sur notre territoire de projet. Cette récolte d'informations s'est déroulée entre septembre 2014 et juin 2015.

(Voir Analyse partagée)

Du Conseil culturel vers le Conseil d'Orientation

Depuis le 1^{er} septembre 2015, les Centres culturels sont invités à se projeter dans les termes du décret du 21 novembre 2013 relatif à la reconnaissance et au subventionnement de l'action culturelle des Centres culturels agréés.

Dans cet esprit, et dans le respect des articles 88, 89 et 90 dudit décret, notre Conseil culturel a mis un terme à ses travaux fin août 2015, après avoir accompagné l'équipe dans son processus d'analyse partagée, par un repas convivial au cours duquel les membres présents ont pu échanger sur le chemin parcouru, se remémorer quelques bons souvenirs et surtout deviser sur notre futur commun. Tout au long de notre contrat programme précédent, ils ont contribué à alimenter notre réflexion globale d'action culturelle, à maintenir le cap, réajuster les directions.

Toujours dans le respect du décret, l'équipe d'animation a soumis à l'approbation du Conseil d'Administration une liste de 28 noms, citoyens, coordinateurs d'association, artistes, enseignants, animateurs, ... bref des acteurs de la vie socioculturelle de l'entité, pour ainsi constituer, le 28 octobre 2015, notre Conseil d'Orientation.

Ces conseillers sont issus des différentes rencontres que nous avons organisées dans le cadre de notre analyse partagée. En tant que citoyens, artistes, ou partenaires de longue date, s'étant investis dans ce processus, il nous a semblé opportun de leur proposer de nous accompagner pour la suite de notre aventure.

La première réunion, en date du 30 novembre 2015, a permis aux nouveaux conseillers de faire connaissance, d'identifier des objectifs et de déterminer un calendrier de travail.

L'échéance prévue pour la remise de notre projet d'action culturelle étant fixée au 30 juin 2017, il s'est agi, dans un premier temps, de débattre sur les résultats de l'analyse partagée, afin d'en dégager un ou plusieurs enjeux.

Les travaux du Conseil d'Orientation, prévus à un rythme d'une réunion de deux heures approximativement tous les 2 mois selon l'avancée de l'équipe (30/11/15, 15/02/16, 18/04/16, 20/06/16, 19/09/16, 20/02/17, 13/03/17 et 24/04/17), se sont poursuivis avec assiduité et les membres ont activement participé à la rédaction de ce présent dossier, par des retours, avis, remarques, questions concernant les écrits rédigés par l'équipe d'animation sur base des nombreuses évaluations réalisées dans les différents groupes de travail et des outils exposés dans ce rapport.

Assemblée générale /Conseil d'Administration / Bureau exécutif

Notre Assemblée générale (AG), forte d'une petite centaine de membres, se réunit traditionnellement une fois par an, fin du premier semestre pour les divers actes d'approbation du rapport annuel et des comptes. Elle offre l'opportunité aux représentants des associations d'échanger avec le Président et les membres de l'exécutif sur diverses préoccupations liées à la vie à Chênée et en particulier sur la vie socio-culturelle de l'entité. C'est un moment certes formel mais qui balise, année après année, les contours de notre trajectoire. L'exposé assez complet de nos activités est aussi l'occasion pour certains de souligner la qualité du travail réalisé, de questionner certaines pratiques ou de motiver des initiatives nouvelles. Et l'AG de se prolonger, invariablement, par le traditionnel verre de l'amitié !

Le Conseil d'Administration (CA), constitué de 20 membres*, paritairement désignés par les parties publique et privée, est convoqué une

* jusqu'au 16 mai 2017

ou deux fois par semestre. L'ordre du jour est centré sur la présentation des comptes par notre expert-comptable Philippe Leerschool. Sa grande connaissance du secteur (il est par ailleurs Echevin de la Culture à Sprimont et Président du Centre culturel local) et ses remarquables qualités de pédagogue font de la présentation des comptes un exercice savoureux et compréhensible par tout un chacun. Il nous est par ailleurs d'un grand secours quand il s'agit d'anticiper et de négocier les nombreuses difficultés pour équilibrer nos budgets. Outre les aspects comptables, le CA est appelé à se positionner sur les divers dossiers et questions soumises par le Bureau exécutif.

Le Bureau exécutif (BE) est l'organe de gestion quotidienne de notre asbl. Constitué de 4 administrateurs (Le Président et La Secrétaire, représentant les pouvoirs publics, le Vice-Président et le Trésorier représentant les associations), il se réunit tous les 2 mois ou lorsque l'actualité l'exige. Le Bureau assiste le Directeur dans la gestion quotidienne, s'assure de la bonne santé de l'équipe et de la conduite attendue du projet, et prépare les dossiers qui seront soumis à l'approbation du CA et de l'AG. Il réfléchit en outre aux options stratégiques et prend les mesures conservatoires utiles.

Ces trois instances interviennent, à leur rythme, champ et niveau de compétence, dans le processus d'évaluation de notre action culturelle.

3.1.3. Conclusions

Ces différents groupes de travail et outils ont permis de tirer une évaluation globale de notre action culturelle initiée en 2009, date de démarrage de notre dernier contrat programme.

Les pages qui suivent lui sont consacrées et posent ainsi les jalons de notre prochaine action culturelle présentée dans ce dossier. Le Centre culturel a parcouru du chemin depuis 2009... Nous nous proposons de repartir de la définition de notre dernier contrat programme dédié à la créativité et d'appuyer notre analyse sur les objectifs généraux que nous nous étions fixés. Chacun de ces objectifs sera évalué au regard de l'ensemble de nos actions et les ponts avec les années à venir se dessineront dans le développement de notre nouveau projet.

Les maîtres mots qui ont défini notre programme d'action des 8 dernières années...

Notre Centre culturel...

- Moteur de rencontres
- Initiateur de projets collectifs
- Au service de valeurs
- Au service d'une culture par et pour tous
- Initiateur d'espaces d'expression démocratique
- Au service de la valorisation du patrimoine local
- Facilitateur d'actes créatifs



Etape de création - Cie Ah mon amour (2009)

3.2 L'évaluation à travers 6 objectifs

Les créateurs sont des acteurs de changement et de réflexion au sein même de leur communauté. Ils protègent, conservent, transforment, interprètent, bousculent, absorbent et traduisent leur environnement, ils sont garants de notre démocratie.

Notre rôle de centre culturel, outil de service public subventionné répondant à des missions décrétales, est de veiller à préserver leur intégrité, à les accompagner, à faciliter leurs liens d'interdépendance avec les communautés. Leur indépendance et leur liberté sont sublimées par la mobilisation des intervenants et la mise en place de nouveaux partenariats entre artistes et institutions, entre créateurs et communautés.

6 grands objectifs ont nourri notre travail, nous vous proposons pour chacun d'eux une lecture transversale des opérations et actions menées ainsi que leurs progressions.

- Objectif 1 : L'affirmation de notre identité
- Objectif 2 : Soutien au processus de création
- Objectif 3 : La rencontre des publics
- Objectif 4 : Travailler au maillage du tissu associatif local et encourager la participation citoyenne
- Objectif 5 : Développer les partenariats et optimiser les échanges et partages de savoirs
- Objectif 6 : Développer la programmation de spectacles et d'activités, améliorer la cohérence et la promotion de cette programmation

Vous y retrouverez donc des éléments quantitatifs, qualitatifs, critiques, les changements de cap, les réajustements, les points forts, les faiblesses... et les éléments en filigrane qui nous ont confirmé les intuitions apparues dans nos pratiques de ces dernières années, à savoir la nécessité de questionner, conserver, approfondir, consolider... Les liens de notre Centre culturel avec ses utilisateurs, de porter une attention particulière aux générations futures et de veiller à notre bien vivre ensemble.

3.2.1 Objectif 1 : L'affirmation de notre identité

Après avoir notamment centré notre action de 2004 à 2008 sur la confiance à restaurer au sein de notre équipe mais aussi entre notre Centre culturel et ses usagers, nous avons, dès 2009, poursuivi notre réflexion autour de notre identité. Nous avons pris conscience de nos forces et faiblesses dans le cadre de l'exercice précédent et posé les fondations de notre identité qu'il nous restait encore à affirmer. Bien que les efforts mis en œuvre aient amorcé un certain équilibre, en 2009, nous devions poursuivre en ce sens : asseoir une programmation, assumer notre projet commun, moderniser notre identité graphique, dynamiser la vie associative « vieillissante », consolider les repères de notre nouvelle équipe...

Il était donc temps d'affirmer nos priorités culturelles, de développer une « éthique culturelle », d'affirmer notre identité visuelle, de soutenir les associations (force historique de notre Centre culturel) et développer les partenariats.

Impact souhaité : sur une meilleure connaissance de notre identité par l'équipe du Centre culturel et les publics, sur la cohésion et la confiance en notre collectivité culturelle.

Actions menées /évolution/impact :

Des concertations

Les réunions d'équipe, d'animation, l'accompagnement du CDGAI, les « mises au vert » ont réuni les membres de l'équipe autour d'un seul et même projet commun. Chacun semble avoir trouvé sa place. La vie quotidienne est bien entendu semée d'embûches mais les recadrages et les occasions d'échange sont nombreux.

Des partenaires à choyer

L'intensité de la population scolaire de notre entité et la multitude de nos partenaires associatifs jeunesse ont quant à eux confirmé et intensifié nos actions à destination de ces publics. L'absence de réelle concertation entre les partenaires et le travail « compartimenté », au cas par cas, réclame cependant une énergie considérable et semble être un obstacle pour un projet global cohérent.

(Voir Objectif 4 & 5)

L'adhésion de notre Centre culturel à la CCR Liège (Coopération Culturelle Régionale de l'Arrondissement de Liège) et le développement de notre action d'aide à la création dans ce cadre ont donné un nouvel aspect à notre identité et conforté notre volonté de développer notre projet d'accueil d'artistes en création, qui au fil des années est devenu un des éléments phares de notre action. Cette adhésion a affirmé en outre nos liens avec les centres culturels de l'arrondissement et plus particulièrement les centres culturels Liégeois.

Le soutien aux associations a toujours fait partie de notre histoire. Depuis la création de notre Centre culturel, elles sont très présentes et une attention particulière leur est réservée. Un système d'aide services propose des facilités logistiques et administratives qui permettent aux différentes propositions des associations de s'épanouir ou, simplement, de voir le jour. La promotion de leurs activités est prise en charge par l'équipe du Centre culturel et relayée dans ses multiples canaux de communication. Les relations n'ont pas toujours été simples et les nouvelles directions prises par l'équipe ont parfois fait grincer des dents.

Des infrastructures en évolution

Le planning a été réorganisé, l'affectation des locaux repensée, depuis 2008 nous bénéficions d'un nouveau bâtiment qui abrite des loges et un dépôt technique, la salle culturelle a subi un aménagement conséquent qui

professionnalise les accueils d'artistes, les locaux de l'IPES (ancienne école dont nous gérons l'occupation) se sont vus investis par nos artistes résidents et de nouvelles associations (Ré-Créa-Sol, L'école de devoirs de la MJ), la galerie est exclusivement réservée aux arts plastiques, la cafétéria a fait peau neuve et la salle Culture/Mariages de l'Hôtel de Ville nous a ouvert ses portes. Autant de changements indispensables à notre action qui sont pourtant venus bouleverser le quotidien de nos partenaires historiques ! Nous avons donc essuyé des plâtres, perdu certaines associations, rencontré de nouvelles...

Au fil du temps, les réunions et actions collectives ont maintenu ce lien qui nous uni. Il est cependant fragile et réclame une attention de tous les instants.

(Voir Objectif 4)

Une identité visuelle

L'engagement en 2011 d'un graphiste à demeure pour la construction d'une ligne graphique cohérente pour l'ensemble des outils a donné sans conteste un accent de modernité à notre travail. Le Centre culturel de Chênée s'est doté, dès 2012, d'un nouveau logo, notre agenda bimestriel a été repensé, notre site internet a fait peau neuve et les outils internet sont rentrés dans nos pratiques quotidiennes (réseaux sociaux et newsletters). Il nous reste du chemin à parcourir (notamment en termes de visibilité extérieure de nos bâtiments et locaux), l'ouvrage est sans cesse remis sur le métier. Si notre visibilité s'est améliorée, nos différentes évaluations et notamment le travail réalisé par Charlotte Deneubourg ont montré que la compréhension de notre action par le public était un obstacle à son implication. A nous de saisir ce constat et d'en faire une de nos priorités à venir.

Cette connaissance et cette affirmation de notre identité propre ont cependant rayonné naturellement sur nos publics et nos partenaires de plus en plus nombreux.

(voir Hypothèse 3 de notre Projet d'Action culturelle)

3.2.2 Objectif 2 : Le soutien au processus de création

Il s'agissait ici de redéfinir, développer et affirmer notre politique d'aide à la création, d'aménager des espaces, d'informer et communiquer vers les secteurs artistiques, d'accueillir des artistes en résidence, de favoriser la rencontre entre artistes et populations locales.

Impact souhaité : sur notre potentialité à soutenir les artistes en création et la reconnaissance de cette spécialisation pour notre Centre culturel, sur la cohésion de la collectivité locale.

Actions menées /évolution/impact :

Comment permettre à nos artistes d'élever la qualité de leur travail, de gagner le souci du détail (mise en espace soignée à tout moment, sens et justesse de la dramaturgie,...) ?

Comment leur donner les moyens d'y parvenir et optimiser leurs conditions de création (répétitions intensives et plus longues, recherches de moyens financiers et techniques...) ?

Comment faire lien avec l'environnement, la population, les voisins directs de nos infrastructures, les usagers de notre centre culturel, nos partenaires ?

Ces dernières années, afin de répondre à ces questions, nous avons :

1. Développé l'accueil, l'attention et l'aide aux créateurs et artistes de la région et d'ailleurs, toutes disciplines confondues (théâtre jeune public, théâtre amateur, théâtre adulte, musique, cirque, danse et arts plastiques), ainsi qu'aux associations et groupes amateurs (ateliers enfants, adultes...).
2. Valorisé les aptitudes créatrices de nos différents publics dans un esprit de démocratie culturelle et en veillant à l'exercice des droits culturels par chacun.
3. Contribué à la formation artistique de nos publics tout en favorisant l'accès aux œuvres et artistes venus d'ici ou d'ailleurs.

Cela se traduit par :

1. La mise à dispositions d'espaces : une salle de répétition pour les associations artistiques membres du Centre culturel (la salle Plume), des locaux dédiés aux ateliers et stages du CEC (école Victor Heuskin), un local photos pour le Photo Club, une salle de répétition (salle résidence) pour des laboratoires ou des recherches expérimentales, une salle construction décor (salle atelier), une scène complètement équipée techniquement (salle culturelle) et ses loges, le local dit « La Petite Maison » aménagé et entièrement équipé pour accueillir des répétitions de jeunes formations de musique amplifiée, du matériel technique, un atelier d'arts plastiques, une petite cuisine pour les moments de détente, de rencontres et de partages de savoirs entre les artistes de passage et les associations membres (Bibliothèque, Ré-Créa-Sol, Ecole de Devoirs...) fréquentant le même bâtiment (Ancienne école de l'IPES)...
2. L'intervention artistique : il s'agit ici de mettre nos compétences professionnelles, à disposition des artistes, au bénéfice de la création. C'est ainsi que nos régisseurs contribuent activement à la création lumières pour les compagnies, participent aux réglages et arrangements son pour les groupes musicaux (show case en fin de résidence), tandis que nos animatrices organisent des rencontres ou des bancs d'essai avec certains publics (jurys, associations, écoles) et donnent un

avis critique et circonscrit lors de ces moments tests, réalisent la mise en place ou la scénographie, recherchent des personnes ressources...

3. Le soutien logistique : il s'agit ici soit d'une aide administrative ou graphique (internet, invitations, dossiers à compléter, contacts, presse, budgets...) matérielle ou technique (projecteurs, matériel sono, éléments de décor, installations expositions, déplacements...).

4. L'aide financière : plus modeste qu'au départ car les moyens financiers diminuent, celle-ci prend la forme de préachats de spectacle, ou d'aide à l'installation d'expositions. Nous sommes hélas bien éloignés de la période où nous avons eu l'occasion de passer commande successivement auprès des plasticiennes Sophie Vangor et Lucie Vanroy afin qu'elles investissent artistiquement la cafétéria et les loges...

Les artistes de passage chez nous, signent une convention de partenariat, dans laquelle sont stipulés les droits et obligations de chacun. Toujours adapté au développement sensible et positif du projet, le retour artistique est un moment d'échange avec chacune des compagnies ou chacun des groupes qui vient chez nous. Il nous semble en effet important que l'artiste ne reste pas isolé dans sa bulle de création, mais entre en contact avec les publics partenaires, les écoles, les associations membres, les autres artistes et tisse ainsi du lien entre la création et le tissu social attaché à notre territoire, tout en enrichissant son processus de création.

(Voir annexe n°7 - modèle de convention)

Les projets art plastiques font l'objet d'un accompagnement spécifique. L'espace de résidence accueille annuellement un plasticien qui est invité à intervenir, de manière libre, dans les locaux ou les activités du Centre culturel. Cet artiste bénéficie le plus souvent d'un soutien à la création via la participation à une manifestation de grande envergure, menée en partenariat (avec la Province de Liège ou d'autres structures).

Ces dernières années de travail du Centre culturel ont placé l'aide à la création au cœur de nos préoccupations. De 2 projets soutenus en 2005, nous avons accueilli 30 compagnies ou collectifs en 2016 ! Après de nombreux bancs d'essai, rencontres, achats, pré-achats et deux éditions de notre FACC (Festival d'Artistes en Création à Chênée) nous pouvons affirmer avoir rempli haut la main cet objectif !

Dans le concret cela signifie que nous souhaitons continuer à accorder une attention prioritaire aux créateurs en offrant disponibilités, compétences, soutiens logistiques et accueil dans nos infrastructures.

Nous avons acquis la conviction que dans le contexte artistique actuel, La Fédération Wallonie Bruxelles propose trop peu de soutien aux créateurs. De plus, la scène, les galeries, sont aujourd'hui les derniers espaces où l'artiste détient encore la maîtrise de sa production.

D'une pertinence renforcée par le contexte économique présent, cet engagement de soutien à la création, porte ses fruits auprès des nombreux artistes sollicitant de plus en plus nos services car notre projet est bien connu dans les milieux artistiques concernés. Nous les soutenons grâce à notre projet et à notre tour, nous devenons des créateurs, des créateurs de liens, des liens de plus en plus forts entre notre équipe, les artistes et les citoyens. Et, nous sommes toujours persuadés que l'acte créatif est la meilleure garantie dans la défense de nos valeurs et de nos acquis citoyens.

Notre politique de soutien à la création rejoint inévitablement celle de la diffusion puisqu'elle nous permet de proposer aux publics de découvrir des projets de qualité que nous avons soutenus, que nous avons vu grandir et que nous avons envie de partager.

Aujourd'hui, fort de son expérience en ce domaine, notre Centre culturel voit se profiler dans le cadre de notre nouveau contrat/programme, une spécialisation en Aide à la Création : ancrage et élargissement territorial, développement des synergies avec des lieux partenaires, amélioration des infrastructures d'accueil, renforcement des croisements entre nos publics et les artistes, développement des compétences du personnel, des liens directs entre le travail des artistes et la diffusion de celui-ci, développement des recherches de moyens matériels et financiers afin de renforcer notre intervention, pour atteindre sur le long terme une professionnalisation plus poussée de celle-ci et une reconnaissance élargie de notre compétence. Vous trouverez plus loin le développement de cette spécialisation.

(Voir Action Culturelle spécialisée)

Évolution chiffrée des soutiens à la création :

En 2009 : 15 projets soutenus

En 2016 : 30 projets soutenus

3.2.3 Objectif 3 : *La rencontre des publics*

Cet objectif vise à développer notre politique de rencontre du public dans sa diversité : nouvelles propositions, partenariats, accessibilité, engager une réflexion sur la communication vers les publics et une réflexion autour de freins à fréquenter notre Centre culturel, prix démocratiques, abonnements.

Impact souhaité : sur la fréquentation, la qualité de l'info, la connaissance des publics et la pertinence de notre action.

Actions menées /évolution/impact :

Partager pour mieux rencontrer

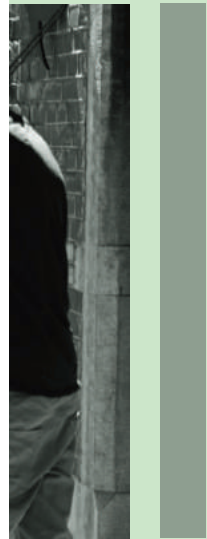
La plupart de nos projets sont menés en partenariat avec d'autres associations, membres ou pas de notre Centre culturel. Cette manière de construire les projets est pour nous extrêmement porteuse en termes de rencontres, mixité des publics et de richesse de contenu. Incontestablement c'est devenu une de nos marques de fabrique ! A l'avenir, elle contribuera, sans aucun doute, à rencontrer notre préoccupation première, à savoir la construction de liens, la résistance au repli sur soi.

(Voir Objectif 4 et Objectif 5 Philosophie du partenariat)

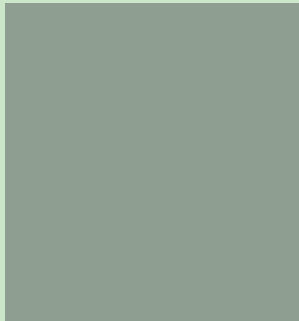
La médiation

Les publics manquent souvent de repères. L'exemple le plus marquant est sans doute notre travail au niveau des arts plastiques. Il s'agit de penser l'espace d'exposition comme un terrain d'échange qui favorise le dialogue entre les artistes et le public. La programmation est actuellement moins soutenue qu'auparavant afin de permettre un travail de médiation, basé à l'origine sur une collaboration à





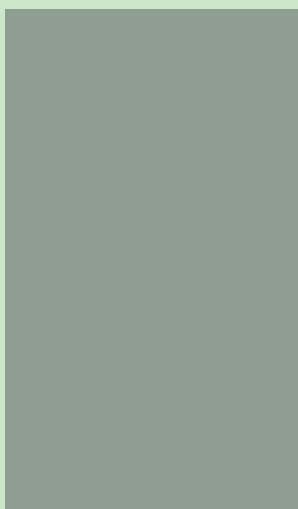




























moyen terme avec des groupes d'élèves des écoles avoisinantes et auprès d'un plus large public. Pendant les visites, une grande importance est accordée à la médiation, le dialogue et les réalisations pratiques, ceci afin de permettre aux participants de mieux comprendre les enjeux artistiques actuels. Afin d'améliorer la visibilité de la création contemporaine et de rencontrer un public plus large, il nous reste du chemin à parcourir. Une piste est d'investir les lieux aux alentours du Centre culturel mais aussi de créer des liens entre le CEC (notre Centre d'Expression et de Créativité) et les artistes plasticiens en résidence afin de créer une relation privilégiée avec la création et favoriser un dialogue entre les créateurs et les usagers du CEC.

Démocratisation de la culture

Les tarifs démocratiques ont toujours été d'actualité dans notre structure, cela fait d'ailleurs partie de la philosophie de notre action, malgré les coûts de plus en plus élevés des spectacles. À titre d'exemple, nous intégrons la commission des intermédiaires (FNAC, Ticket master) au prix de vente de nos tickets d'entrée. Les seniors, jeunes de moins de 18 ans et bénéficiaires du CPAS (via l'opération Art 27) bénéficient également d'un tarif préférentiel complémentaire.

Fidélisation des publics

Dans le cadre de ce contrat programme, nous avons tenté de mettre en place un système d'abonnement, hormis, la programmation jeune public pour laquelle il y a une constance, nos propositions ne collent pas à ce type de fidélisation. L'offre culturelle liégeoise est en outre importante contrairement à d'autres régions plus rurales, et le peu de répondant du public nous a donc amenés à abandonner cette offre.

Partenaires privilégiés

Le public de nos partenaires bénéficie également d'un avantage spécifique. Par exemple, les enfants issus d'écoles de devoirs ou de CEC reconnus bénéficient d'un tarif préférentiel via notre partenaire jeune public qu'est l'AEDL (Association des Ecoles de Devoirs de la Province de Liège).

(Voir Objectif 5 Philosophie du partenariat & Objectif 6 Programmation Jeune Public)

Les publics scolaires bénéficient quant à eux d'une information (Brochure scolaire) et d'un tarif qui leur sont propres. Cet outil est clairement identifié et réclamé par les enseignants dès la fin de l'année scolaire pour les propositions de la saison suivante. Il est important de préciser que le public scolaire (fondamental et secondaire) et jeunesse plus généralement (milieu associatif et familles) est un de nos publics prioritaires par le nombre de jeunes qui fréquentent l'entité chênéenne pendant le temps scolaire (+/- 4.500) mais aussi par le nombre d'associations de jeunesse présentes sur notre territoire. De nombreux éléments ont été soulevés concernant ce public lors de nos différents moments d'évaluation et il fait l'objet de notre projet d'action culturelle. Les relations sont étroites, nous sommes en permanence en lien avec ces publics, dans un sens comme dans l'autre. Nous leur faisons des propositions, les tenons au courant des opportunités, construisons les projets ensemble et répondons à leurs demandes spécifiques. L'analyse partagée et les différents moments d'évaluation ont montré cependant l'absence d'une concertation des partenaires jeunesse et afin de garantir au mieux l'exercice aux droits culturels de cette tranche de la population, une collaboration de tous les instants est nécessaire.

(Voir Objectif 5 Le milieu scolaire & Objectif 6 Le Jeune Public Voir Hypothèse d'action 1 de notre Projet d'Action culturelle)

Des formules attractives

Pour les activités « tout public » nous avons aussi choisi de proposer des formules particulières pour certaines de nos activités. Ainsi « Les petites scènes », concerts acoustiques la plupart du temps dans l'ambiance feutrée de notre cafétéria, sont proposées au prix de 8 euros avec un apéro offert, une opportunité de se poser, de prendre le temps de la découverte. Au niveau du jeune public, c'est une formule anniversaire qui a vu le jour afin de sensibiliser les familles. Pour 9 euros/enfant, nous accueillons un enfant et ses copains pour fêter son anniversaire. Au programme, une animation, un spectacle avec rencontre de l'équipe et un goûter. Les enfants repartent avec un ticket pour la saison à venir. La formule rencontre son succès ! Lors de la saison de lancement en 2015/2016 nous avons organisé 4 après-midi anniversaire sur 8 spectacles proposés aux familles.

Des propositions participatives

Nous avons tenté également de toucher un public chênéen par des formules « cadeau » avec les commerçants à destination de leurs clients, mais le manque de suivi de ce projet l'a poussé aux oubliettes. Durant toutes ces années nous avons proposé aux chênéens différentes manifestations pluridisciplinaires d'envergure à vocation « populaire » (Festival Déchaîné et La Fête du Printemps), mais l'énergie mise en œuvre, le coût et le peu de répondant à ces propositions nous ont contraints à y mettre un terme. Ce public fait cependant l'objet d'une attention particulière et avec la collaboration de nos associations chênéennes, en particulier le Comité de Quartier de Chênée Centre, nous avons choisi de lui faire des propositions qui semblaient répondre à ses demandes. C'est ainsi que nous avons organisé en octobre 2016 la première édition de La Fête de la Soupe (concept initié par la Ville de Liège) ; 18 associations rassemblées, 18 soupes du terroir à déguster, des animations pour les enfants,

l'intervention d'accordéonistes de talent, une exposition, des démonstrations, une distribution de colis bio... et un succès de masse ! Depuis 4 ans déjà nous participons également à La Fête des Voisins qui permet à nos voisins proches de se retrouver de manière conviviale autour d'une auberge espagnole, en toute simplicité... autant de moments qui participent à la création d'un lien entre notre centre culturel et son public, lien amorcé mais loin d'être acquis...

Nos canaux d'information...

Un agenda bimestriel est édité. Le nombre d'exemplaires imprimés et leur diffusion ont connu des fluctuations. Il était initialement distribué en toutes boîtes sur l'entité de Chênée. Nous avons abandonné ce choix après de nombreux problèmes rencontrés dans la distribution (par le service privé) et après avoir questionné la population sur le bienfondé de cette distribution systématique. Nous avons alors privilégié la qualité plutôt que la quantité en ne gardant que l'envoi postal personnalisé (soit 2.800 envois personnalisés). Notons également que l'agenda est présent dans les commerces de Chênée, dans les présentoirs de diffusion culturelle du réseau Vison Visu de la Province de Liège et au Centre commercial Belle-Île, proche géographiquement. Nous imprimons 8.000 agendas tous les deux mois soit 5 numéros par an (l'édition de mai/juin regroupe également les mois de juillet et août). Cet outil est apprécié et attendu par notre public mais il a fait l'objet de nombreuses remarques dans nos différentes évaluations (en terme de lisibilité essentiellement) et sera de nouveau remanié dans le prochain exercice.

Comme évoqué dans l'objectif d'affirmation de notre identité, d'autres médias font partie de nos pratiques quotidiennes. Ainsi notre Centre culturel possède son site internet et sa page facebook (4.150 amis suivent notre actualité sur cette page). Nous bénéficions d'un réseau d'affichage local et

faisons appel ponctuellement à la société Vison Visu pour couvrir un plus large territoire. La presse locale et régionale relaie nos informations dans les agendas culturels. Quelques activités de plus grosse envergure bénéficient d'une couverture plus importante mais « l'état de santé » de nos médias traditionnels, la centralisation des rédactions, le regroupement des éditions, la disparition du journaliste culturel au profit du journaliste généraliste, la recherche constante de l'audimat... ont éloigné l'information culturelle des mass médias. Notre Télévision Communautaire, RTC, est un partenaire sur qui nous pouvons encore compter, tout comme la radio associative Equinoxe et Vivacité mais ils sont bien les seuls. Il n'y a plus aucun traitement de l'information culturelle dans l'univers média qui nous entoure...

Les réflexions sur notre manière de communiquer avec les publics et sur les freins à fréquenter notre lieu ont été initiées lors de nombreuses réunions et par différents outils (tel que le TFE de Charlotte Deneubourg). Nous sommes toujours en questionnement, et notre prochaine action culturelle en fera d'ailleurs grandement l'objet.

(Voir Hypothèse d'Action 3 de notre Projet d'Action culturelle)

Synthèse

La fréquentation générale de nos activités est en dents de scie suite notamment à des réajustements de stratégie (concerts plus intimistes), des abandons de projets pour des raisons financières et de fréquentation. Certaines propositions rencontrent un grand succès (notamment celles plus médiatisées ou celles à destination du public scolaire).

(Voir Objectif 6)

La tendance à l'individualisme, au besoin de sécurité, au confort, la perte de repères (éléments qui sont ressortis de notre analyse partagée) sont des éléments avec lesquels nous devons compter et agir. Plus que jamais nos publics ont besoin d'être accompagnés vers la découverte, une démarche difficile à faire dans notre société actuelle.

(Voir données chiffrées / Objectif 6)

Voir Analyse partagée

Voir Hypothèse d'Action 2 de notre Projet d'Action culturelle)

3.2.4 Objectif 4 : Travailler au maillage et encourager la participation citoyenne

Cet objectif vise à poursuivre la politique développée par le Centre culturel favorisant les liens avec et entre les associations locales, encourageant la participation aux projets collectifs initiés par les associations elles-mêmes ou le Centre culturel, ainsi que des occasions de participation citoyenne.

Impact souhaité : sur le sentiment d'appartenance à la vie culturelle et associative locale, sur la prise de conscience du citoyen sur sa capacité d'être acteur de son propre développement socio-culturel.

Actions menées/évolution/impact :

Le maillage associatif local et les projets collectifs

La force historique associative de notre Centre culturel a connu une modification importante. Le modèle associatif d'antan a subi de nombreux infléchissements. En effet, la vie associative et le bénévolat ne semblent plus aussi évidents. Changement d'époque, de moyens de communication, de valeurs ? Au fil du temps, la cartographie associative chénéenne s'est modifiée peu à peu : certaines associations se sont fragilisées et ont parfois disparu, faute de public ou de successeurs pendant que de nouvelles associations sont apparues, plus professionnelles, se calquant sur le modèle des « start up ».

Pour entretenir la flamme et favoriser le maillage associatif, quatre réunions sont au calendrier de chaque saison culturelle depuis 2008 et la biennale de la Fête du Printemps fédère les forces vives autour d'un projet commun qui renforce l'identité associative chénéenne. Un système d'aide services est maintenu et propose des facilités logistiques, administratives.

La Fête du Printemps (proposée pour rappel en alternance avec le *Festival Déchainé*) avait pour

objectif d'améliorer le maillage et la visibilité des associations tout en sensibilisant les participants à des propositions artistiques accessibles et originales. Les travaux de la place du Gravier (place centrale de Chênée), le coût financier très important et la proportion du budget et de l'énergie alloués à l'évènement au regard du reste de la programmation du centre culturel et de ses missions constituent un ensemble de facteurs qui a conduit au retrait de la *Fête du Printemps* dès 2013.

A l'heure actuelle nous organisons 2 réunions associatives annuelles. Le système d'« aides-services » est maintenu. De manière particulière, la majorité du travail s'effectue lors de rendez-vous personnalisés, durant lesquels des projets, émanant des associations, sont élaborés, profitant, selon les besoins, de l'aide organisationnel des animateurs, d'un conseil administratif, d'un apport logistique des régisseurs et d'une manière plus large du réseautage et du carnet d'adresses du Centre culturel qui joue ici son rôle de facilitateur du maillage associatif.

On observe les bénéfices de cette nouvelle dynamique associative qui prend corps à travers l'organisation d'évènements qui mêlent plusieurs associations et poursuit des objectifs transversaux. Citons, la *Journée de la Santé*, organisée par le Comité de Quartier de Chênée Centre, La Maison de Jeunes, l'ASBL Aidons et l'ASBL Carrefours. Un nouvel évènement fédérateur a été inauguré dernièrement : *La Fête de la Soupe* qui a rassemblé quelques 18 associations et permis de rencontrer de nouveaux publics. Depuis quelques années déjà un évènement autour de la danse est en outre mené avec 3 écoles de danse membres du Centre culturel, exemple d'un projet collectif thématique.

Cette dynamique est également observée dans les locaux de l'IPES qui sont occupés toute l'année par plusieurs de nos associations locales partenaires. Se côtoient au quotidien les publics de La Maison des Jeunes (avec son Ecole de devoirs et son cours d'alphabétisation), de Latitudes jeunes (avec ses stages et ateliers), de La Bibliothèque, de Ré-

Créa-Sol (service inclusif de répit pour les parents d'enfants porteurs d'un handicap) et les artistes résidents... Des rencontres ont lieu, des collaborations naissent, des liens se créent... petit à petit...

La question de l'avenir est cependant posée afin d'encore plus rapprocher et fédérer les associations entre-elles, avec leurs publics (y compris les plus jeunes) et avec la vie créative développée par les artistes en résidence au Centre culturel. Les réunions associatives ont d'ailleurs soulevé ce souci de maintenir un lien et le solidifier.

La participation citoyenne ...

Des jeunes ...

Le volet citoyenneté est pleinement accompli dans l'accompagnement des associations ainsi que dans différents projets menés tout au long de notre dernier contrat programme, notamment par les modules d'animations citoyennes. Depuis 2009 nous proposons chaque année à des classes de 5^{ème} et 6^{ème} primaire un programme de sensibilisation à une thématique citoyenne (« Circulez, y'a tout à apprendre », « Les médias au déjeuner, au dîner, au souper : Quelle digestion ? », « Democracy », « L'alimentation dans tous ses états », « Moi, internet, et les autres ? », « La résistance et moi ... »). Conscient de nos limites en termes de connaissances et d'expériences quant aux thèmes abordés, le projet est systématiquement mené en collaboration avec des associations liégeoises spécialisées dans la thématique choisie. Chaque année, une dizaine de classes participe aux modules proposés. Certaines années nous avons prévu également des moments accessibles au grand public (expo, conférence...) qui ont rencontré des succès mitigés et qui ont été abandonnés. Après une pause d'un an, pour la saison 2015/2016, durant laquelle nous nous sommes centrés sur des animations d'initiation aux codes théâtraux, nous avons décidé de reprendre la formule de départ.

(Voir Objectif 5 Philosophie du partenariat)

Des citoyens...

Le Comité de Quartier de Chênée Centre, membre actif de notre centre culturel et partenaire privilégié de notre action, contribue grandement à garantir la participation citoyenne des habitants. Reconnu par la Ville de Liège, il fait partie d'un réseau de 31 comités ou associations de quartier, il se réunit régulièrement dans nos infrastructures et bénéficie d'un soutien permanent de la part de notre équipe. Il est le relais entre la population et les instances communales, le garant de la participation citoyenne aux décisions de la Cité.

Notre Assemblée générale et notre Conseil d'Orientatation sont aussi des lieux de participation citoyenne. On y retrouve des représentants d'associations locales mais aussi des citoyens « lambda » soucieux de participer au développement culturel de leur entité.

Notre analyse partagée fut enfin l'occasion pour un public plus large de participer à l'évaluation et construction de l'action culturelle de notre Centre culturel, de leur Centre culturel.

Quelques repères chiffrés (le nombre de personnes ayant participé activement à des activités associatives, événements collectifs, projets citoyens, réunions)

En 2009 : 54433 personnes

En 2016 : 64388 personnes

3.2.5 Objectif 5 : Développer les partenariats

Il s'agit de développer nos projets avec les écoles, favoriser, améliorer, développer de nouvelles synergies notamment avec les Centres culturels liégeois et de l'arrondissement.

Impact souhaité : sur la perception qu'ont les enseignants et les enfants de la démarche culturelle, sur l'identité culturelle régionale de notre Centre culturel.

Pour cet objectif, nous vous proposons une évaluation en 3 points : les liens avec le milieu scolaire, la philosophie du partenariat et les synergies avec les Centres culturels liégeois et de l'arrondissement.

Actions menées/évolution/impact :

Le milieu scolaire :

Sur une année scolaire, nous accueillons une quinzaine de spectacles pour une quarantaine de représentations (essentiellement issus des tournées Théâtre et chansons à l'école de la FWB et du catalogue des JM). En 2008, le public provient des écoles fondamentales de Chênée et environs (Chaudfontaine, Embourg, Fléron, Beyne Heusay, Liège, Grivegnée, Beaufays, Vaux-sous-Chèvremont) et des 3 écoles secondaires de Chênée. L'objectif initial de cette action était qu'un maximum d'enfants ait accès à au moins un spectacle par an, dans un esprit de découverte et de premier contact avec une œuvre théâtrale ou musicale professionnelle.

Ces dernières années, malgré l'augmentation de la charge financière de l'accueil des spectacles, nous avons œuvré à maintenir et augmenter le nombre de propositions étant donné la demande croissante. Nous avons enrichi notre catalogue avec des créations « hors circuits FWB » mais aussi des

bancs d'essai d'artistes en création dans nos murs, des visites commentées et animées d'expositions. La débrouillardise et la créativité sont devenues essentielles dans notre manière de programmer.

Au fil du temps, nous avons également recentré le travail avec les écoles de proximité (Chênée, Embourg, Chaudfontaine, Fléron) et celles avec lesquelles nous menons des projets sur le moyen et long terme dans une relation de confiance (Projet culture école du Kaléidoscope Théâtre, du CDWE], et des animations diverses). La volonté est de privilégier la qualité plutôt que la quantité. L'objectif : que chaque enfant des écoles avec lesquelles nous travaillons puisse découvrir 2 spectacles différents et bénéficier d'un accompagnement de qualité.

Ces dernières années, nous avons donc également veillé à accompagner les enseignants dans leur démarche de découverte culturelle avec leurs enfants. Pour 2 spectacles sur la saison, nous proposons des animations plastiques (via le CEC de Chênée) permettant d'exploiter un des aspects de la découverte théâtrale des enfants. La Bibliothèque de Chênée, devenue un partenaire incontournable, propose également aux enseignants des outils et animations d'accompagnement.

Pendant une dizaine d'années, le travail avec les établissements secondaires était relativement compliqué. Les écoles de notre entité étaient « frileuses » à la collaboration avec notre Centre culturel (difficultés organisationnelles, méconnaissance mutuelle, manque de relais au sein des établissements). Au fil du temps, des liens se sont créés, des portes se sont ouvertes et nous travaillons actuellement dans un climat de confiance avec une dizaine de professeurs avec lesquels nous construisons la programmation et l'accompagnement des spectacles.

En termes de fréquentation, si on ne compte que les spectacles, le nombre de spectateurs est passé de 4.510 spectateurs (en 2007/2008) à 5.600 en





2014/2015. La saison 2015/2016 a quant à elle subi une baisse significative suite à des travaux réalisés dans notre salle de spectacle. Les bans d'essai, visites d'expo, les Fêtes de la Musique (devenues avec les années une organisation à destination du public scolaire exclusivement), les animations thématiques et autres projets menés selon les opportunités sont légions et drainent quelques 1.500 jeunes supplémentaires.

Depuis le début de notre travail avec les écoles, nous travaillons avec un outil de promotion qui chaque année se voit complété par de nouvelles propositions.

Les contacts sont quotidiens avec nos écoles partenaires, et d'année en année, nous sommes devenus un partenaire clairement identifié par les établissements. La place de la culture et l'exercice des droits culturels des plus jeunes prennent sans cesse plus de place au sein des classes, les projets se multiplient, se développent sur la durée et nous demandent toujours plus d'investissement.

Cet aspect de notre travail et le souci de préserver et approfondir ce lien se retrouvent d'ailleurs dans notre Projet d'Action culturelle.

(Voir Hypothèse 1 du Projet d'Action culturelle)

Le partenariat... une philosophie pour l'échange et le partage de savoirs pour nous et notre public :

Comme évoqué dans notre objectif de rencontre des publics, la plupart de nos projets sont menés en partenariat avec d'autres associations partenaires. Cette manière de travailler est pour nous extrêmement porteuse en termes de répondant du public et de richesse de contenu. Seuls, nous ne valons pas grand-chose !

Le foisonnement d'associations liégeoises nous offre l'opportunité de construire les projets ensemble, de nous nourrir d'expertise dans des domaines

variés et de diminuer les risques financiers de nos actions. Que ce soit en terme d'organisation de concerts (en collaboration avec Ça Balance de la Province de Liège ou le Pôle Musiques de la CCR...), d'animations scolaires (avec Annoncer la couleur, Crible, Natagora...), de projets pluridisciplinaires (Autour de la Femme depuis 2006, le FACC depuis 2013, Chênée... une Histoire liégeoise du Rock plus récemment en mars 2017...), d'événements liégeois d'envergure (Pays de Danses avec le Théâtre de Liège...) des stages et ateliers (avec la Maison des Jeunes de Chênée, ART 27...) d'animations de quartier (avec le Comité de Quartier de Chênée Centre...) ... nous ne sommes que très rarement seuls.

Les synergies avec les Centres culturels liégeois et la Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège :

4 centres culturels font partie du paysage culturel de la Ville de Liège. Relativement proches géographiquement, il est nécessaire pour ces 4 institutions de se concerter. Les directions des 4 centres se voient régulièrement et nourrissent une politique culturelle communale commune, en fonction bien entendu de son territoire d'action véritable, de son bassin de vie et ses enjeux propres. Ils sont également à l'origine, avec la Province de Liège, de la création de la Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège (CCRL).

La CCRL...

Elle veille à coordonner, à mettre en réseau et à développer des synergies entre les 9 centres culturels reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles répartis sur 6 communes (Ans, Flémalle, Liège, Seraing, Sprimont et Soumagne) et le Centre culturel d'Herstal. A cette fin, elle propose des formations, des échanges de pratiques, des rencontres répondant aux besoins de ces structures.

A côté de ce soutien aux Centres culturels, l'essentiel de ses actions est en faveur du développement culturel des 24 communes de l'arrondissement de Liège et du renforcement des partenariats entre les acteurs socioculturels. Pour cela, 3 pôles d'action (Jeune Public, Musiques et Questions de Société) développent des projets spécifiques. Ces projets socioculturels sont construits au sein de plateformes rassemblant des représentants des Centres culturels mais également des bibliothèques, organisations de jeunesse, CEC, écoles, organismes d'éducation permanente, groupements artistiques et musicaux...

L'ambition de la CCR /Liège est de permettre au plus grand nombre l'accès à une culture actuelle et diversifiée, mais surtout d'amener chacun aux pratiques créatives et artistiques, aux analyses critiques, aux actions collectives les plaçant en position d'acteurs au cœur d'une démocratie vivante.

Notre Centre culturel joue un rôle très actif au sein de cette structure par l'hébergement du Pôle Questions de société et par une représentation active dans les autres plateformes. De nombreux projets sont menés et la concertation est permanente.

3.2.6 Objectif 6 : Développer la programmation

Pour ce dernier objectif il s'agit d'évaluer et pérenniser les cycles de diffusion, affiner les choix de programmation, améliorer et affiner notre communication, notre identité, enfin assurer et confirmer le lien entre l'aide à la création et la diffusion.

Impact souhaité : sur la rencontre avec les publics, sur notre identité et sur le lien entre créateurs et publics.

Actions menées/évolution/impact :

Le développement de notre programmation par cycles ou étiquettes (musique, théâtre, exposition, jeune public, éducation permanente, ...), a été éprouvé. Cette tentative nous a permis de structurer notre travail dans un premier temps mais la nécessité de transversalité nous a ramené vers une autre réalité. L'action est pensée à présent par projets dans lesquels les différentes « disciplines » se retrouvent, se mêlent. Les partenariats sont omniprésents. La diffusion côtoie l'éducation permanente (le partage de savoirs) et la création lorsque nous programmons un spectacle issu d'une résidence d'artistes qui a organisé dans nos murs un banc d'essai à destination de nos écoles partenaires. Notre festival « Autour de la Femme » propose des rencontres professionnelles entre des étudiants de rhétos et des femmes aux parcours atypiques, du théâtre, un concert, un défilé de mode de stylistes accomplies ou en devenir ; Le FACC (Festival des Artistes en Création à Chênée) propose des rencontres avec des artistes, des spectacles, conférences, rencontres...

Le Théâtre

La programmation théâtrale en tout public (adulte et en soirée) a subi une évolution importante depuis la fin de notre précédent contrat programme. Envisagée comme un cycle de diffusion à part entière (dans le cadre de la construction de notre identité culturelle et de la rencontre avec le public) elle a fini par disparaître en tant que telle (par manque de retour public, face à la concurrence des théâtres liégeois ou des propositions des centres culturels voisins). Les rendez-vous qui ont été maintenus le sont dans le cadre d'un projet plus global et thématique tel que Autour de la Femme, d'une collaboration avec la CCRL, un autre Centre culturel local (Sprimont - proche géographiquement)... ou d'une action de partenaires ayant un réseau.

Quelques données chiffrées...

Fréquentation théâtrale :

En 2009 : 971 (6 spectacles)

En 2010 : 464 (4 spectacles)

En 2013 : 330 (2 spectacles)

En 2015 : 367 (1 spectacle)

En 2016 : 207 (1 spectacle).

La Musique

Notre Centre culturel porte un lourd héritage en termes de programmation de concerts, en particulier de concerts rock. Depuis les années 70, les organisations se sont succédées, faisant de la salle du « Foyer culturel de Chênée » un lieu référence dans la région, même si, pour la plupart, ces concerts étaient le fait d'organiseurs extérieurs (AA production, Gustave Humblet, André Denoël, Pirata Concerts, Nandrin Festival...).

Nous avons poursuivi cette politique dès 2003, avec des hauts et des bas, dus essentiellement à la concurrence d'autres salles (Soundstation, Ans,

Droixhe...) mais aussi parce que nos conditions financières étaient moins attractives (le monopole de la vente des boissons étant concédé au gérant indépendant de la cafétéria). En outre, nous avons développé pendant de nombreuses années un soutien à une offre de concerts proposés par l'association LIVE ON STAGE et la Maison des Jeunes, offre qui mettait en lumière de nombreux groupes de la Communauté française dans des conditions « live club » très appréciées. Ce partenariat n'est plus actif aujourd'hui.

Nous constatons aussi depuis plusieurs années un glissement des fréquentations des publics : les festivals ou grosses affiches commerciales fonctionnent bien, au même titre que les propositions musicales que l'on pourrait qualifier de niches (moins de 100 personnes). Notre salle culturelle, d'une capacité de 850 places, est sur la ligne médiane, et sa rentabilité est plus difficile à assurer.

De nombreuses propositions ont donc disparu et ont été progressivement remplacées par des partenariats « win-win » où le Centre culturel met services et infrastructures à disposition du projet, tandis que le partenaire assume le risque financier. Nos partenariats historiques ont quant à eux survécu : Harmo Liège, festival proposé par l'asbl Croch et dédié à l'Harmonica, le rendez-vous métal la Guerre des Gaules ou le Festival de l'EDD Savedd.

En parallèle à ces initiatives, nous avons développé une offre moins grand public, des découvertes de sensibilités musicales différentes, jazz, chanson française, expérimentale.

Dans un premier temps, proposée dans une formule « cabaret » dans la grande salle (Christiane Stefanski, Le Cirque des Mirages, Antoine Hénaut, ...), nous avons investi ensuite la cafétéria, nouvellement aménagée.

« Ma petite scène » offre 4 ou 5 rendez-vous par saison avec des projets musicaux de qualité : Colline Hill, Taxidi, Lylac, My Tv Is Dead, Alaska Gold Rush,

El Toto Café, Karim Baggili, ... mais aussi en aidant de jeunes artistes de la région à se faire connaître en les programmant en 1^{ère} partie de ces groupes déjà confirmés.

On note aujourd'hui qu'un noyau dur est en train de se former autour de ces petites scènes, un public de plus en plus fidèle mais qui reste toutefois difficile à convaincre dès lors que l'artiste est moins connu ou qu'il ne participe pas activement à sa promotion.

Une grande scène, une petite scène ... et une salle Culture/Mariages, espace à l'acoustique remarquable et qui a, pendant quelques années, hébergé un cycle dédié à la musique classique, en partenariat avec l'Académie. La récente rénovation de l'édifice et en particulier de cette salle nous ouvre de nouvelles perspectives en terme de programmation musicale.

On le voit, cette programmation est sans cesse en mouvement, des cycles sont abandonnés pour d'autres perspectives, des partenariats disparaissent pour de nouvelles collaborations.

Pour illustrer cette préoccupation de proposer des projets transversaux et collaboratifs, comment passer sous silence la toute récente initiative « Chênée ... une Histoire Liégeoise du Rock » qui, pendant 4 jours et nuits, a mis en valeur l'âge d'or de notre salle de concert (1977-1982) à travers une proposition mêlant jeune public (spectacle musical sur l'Histoire du Rock), arts plastiques (expo et installation, atelier fanzine et médiation avec des classes du fondamental), diffusion (concerts de Fischer-Z et Eddie and the Hot Rods, de retour à Chênée 40 ans après leur premier passage l avec 2 jeunes groupes de la région en premières parties), le tout porté par un partenariat Centre culturel-Bibliothèque-Maison du Rock.

Aujourd'hui construite en fonction des coups de cœur de l'équipe d'animation, de certaines opportunités proposées par des tourneurs (Daan, Stephan Eicher, Moriarty, Bastian Baker, Typh Barrow...), les tournées Assproprio (Perry Rose, Milann et Laloy, Saule et Les Pleureurs...) ou l'organisation de « show case »

d'artistes en résidence (Dan San, Les R'tardataires, Balimurphy, ...), notre programmation positionne toujours le Centre culturel comme un lieu référence en la matière dans la région.

Notons enfin nos contributions aux jurys pop-rock de Ça Balance, du Français dans le texte et du Concours-Circuit, ainsi que le mandat de notre directeur à la Commission des Musiques Non Classiques.

Quelques chiffres ...

Fréquentation musicale :

En 2009 : 4534 (15 concerts)

En 2010 : 2067 (8 concerts)

En 2013 : 2838 (10 concerts dont 4 Petites scènes)

En 2015 : 2840 (14 concerts dont 6 Petites scènes)

En 2016 : 2495 (12 concerts dont 5 Petites scènes)

La Danse

Comment inscrire notre Centre culturel dans une dynamique de soutien à la diffusion de la danse ? Trois arguments nous aident dans ce sens : La dimension de notre plateau, la présence active de 3 écoles de danse sur l'entité (dont les directrices de deux d'entre-elles ont fait partie de notre défunt Conseil culturel), et l'invitation du Théâtre de Liège (anciennement de la Place) à nous associer au Festival Pays de Danses dès 2006.

Notre intervention par rapport à la danse reste constante et a été rythmée par notre participation à la programmation du Festival : 6 éditions, soit autant d'occasions de proposer des spectacles professionnels à notre public, d'accueillir des amateurs de danse venant de toute l'Eurégio mais aussi et surtout d'associer les écoles de danse de l'entité et les ateliers danse de la MJ et du CEC à nos initiatives.





The Bukowskies (2017)

Créations collectives, flash-mob, stages, diffusion... les propositions ont été nombreuses et variées, rencontrant toujours un grand intérêt de la part du public.

En 2015, nous avons initié la première édition de notre Scène Ouverte à la Danse, rendez-vous des danseurs et chorégraphes des écoles de danse de notre territoire de projet, pour une soirée dédiée aux créations chorégraphiques originales : une plus-value par rapport aux traditionnels spectacles de fin d'année.

Et en 2016, nous avons accueilli la danseuse et chorégraphe française Malika Djardi pour une résidence de création d'une semaine.

Une nouvelle fois, on retrouve ici nos préoccupations récurrentes de voir les publics se croiser, les champs se rencontrer.

Les chiffres...

Fréquentation danse :

En 2009 : 96 (1 rendez-vous)

En 2010 : 351 (2 rendez-vous)

En 2013 : 0

En 2015 : 373 (1 rendez-vous)

En 2016 : 69 (1 rendez-vous)

Le Jeune Public

Le cycle jeune public a pris son envol il y a 15 ans et a connu des réajustements importants. D'un spectacle de temps à autres, le samedi, le dimanche puis le mercredi, nous sommes arrivés aujourd'hui à une programmation constante de 6 à 8 spectacles par an les mercredis après-midi à destination des enfants de 2.5 à 12 ans. Le public provient majoritairement d'un partenariat (initié en 2003) avec l'AEDL (Association des Ecoles de Devoirs de la Province de Liège), l'asbl Latitudes jeunes et le C-paje (Collectif pour l'Animation enfance et jeunesse - qui s'est retiré du partenariat suite à

un recentrage de son action). Cette collaboration consiste en une concertation de programmation, une communication commune, des tarifs préférentiels pour les associations de jeunesse membres de nos partenaires et l'organisation de formation d'initiation aux codes théâtraux. En 2007/2008 nous avons accueilli 661 spectateurs via ce partenariat. Après quelques fluctuations plus ou moins importantes nous sommes actuellement à une situation stationnaire (+/- 400 spectateurs/saison). Le public associatif est fidélisé et bénéficie d'un accompagnement de médiation important (animations, rencontre avec les équipes de création, participation à des bancs d'essai - ce qui rentre dans le cadre de nos objectifs de liens entre les artistes et leurs publics). Par cette action, nous estimons que la rencontre du public dans sa diversité est bien plus qu'amorcée, ainsi que le développement de partenariats, l'optimisation des échanges et le partage de savoirs.

Le public familial reste à l'heure actuelle en construction : 499 spectateurs pour la saison 2007/2008, il reste au même niveau à l'heure actuelle. La fidélisation reste difficile malgré un outil de communication propre à la diffusion jeune public (depuis 2012 - qui rejoint notre souci d'amélioration de nos outils de communication) et la fréquentation de « masse » est souvent liée à des projets qui bénéficient d'une grande médiation (Ex. Les Déménageurs). Au fil des années, les propositions se sont étoffées d'outils de médiation tels que la présence d'une Mini-Bibliothèque (mise à la disposition des spectateurs par la bibliothèque de Chênée, devenue depuis la modification de son décret un véritable partenaire). Afin de sensibiliser ce public familial nous multiplions les initiatives, telle que l'organisation d'après-midi anniversaire ou l'organisation d'ateliers Petit plus à destination des familles, en collaboration avec le CEC de Chênée. Du travail reste à faire...

Ces dernières années, nous avons également eu l'occasion de travailler à l'attention des tous petits par un partenariat avec la crèche Les lutins de Chênée et l'ONE. Après quelques expériences positives, suite à des changements de personnel et des pertes d'enveloppes budgétaires, cette collaboration a pris fin...

La collaboration avec les autres Centres culturels liégeois fait partie également de notre réalité. Anciennement par l'organisation de la manifestation « Printemps jeune Public », plus récemment lors du festival « Ottokar » et encore actuellement par notre participation active au sein de la plateforme Jeune Public de la CCR Liège. Les synergies sont nombreuses et ne cessent de croître.

Notons également notre présence au sein de différentes commissions d'avis et de réflexion en lien avec le secteur jeune public (Asspropro, EKLA, CCJP, FWB). Cette représentation nous apporte un recul nécessaire à nos activités, une mise en perspective de notre projet, une meilleure connaissance des enjeux et des réalités de nos collègues mais aussi des artistes.

Le défi pour les années à venir reste de pouvoir défendre encore et encore des projets artistiques audacieux, de sensibiliser ces publics aux différents langages théâtraux et à leurs propos universels, les amener à s'approprier ce langage et le faire sien, leur offrir l'opportunité de questionner le monde par le biais du regard d'artiste, le comprendre, le faire évoluer... Les adolescents seront un public à conquérir, les familles, un public à développer...

Quelques chiffres significatifs ...

Fréquentation jeune public :

En 2009 : 1.063 (8 spectacles dont 1 concert des Déménageurs - 413 spectateurs)

En 2010 : 1.222 (9 spectacles dont un concert des Vaches aztèques)

En 2013 : 1.592 (8 spectacles dont 3 concerts des Déménageurs)

En 2015 : 522 (8 spectacles - 2 annulations à cause de nos travaux)

En 2016 : 646 (6 spectacles)

Fréquentation scolaire :

En 2009 : 6.720 (16 spectacles)

En 2010 : 4.749 (13 spectacles)

En 2013 : 4.727 (12 spectacles)

En 2015 : 5.235 (17 spectacles)

En 2016 : 5.575 (17 spectacles)

Les Arts Plastiques

Le Centre culturel ne disposait pas de lieu qui répondait aux codes de l'art actuel, personne dans l'équipe n'avait les connaissances adéquates pour développer plus intensément l'axe des arts plastiques. Le Centre accueillait des artistes, le plus souvent amateurs, qui louaient son espace d'exposition. L'artiste accueilli profitait ainsi de bonnes conditions d'exposition et d'une bonne visibilité.

2008 et l'arrivée d'un nouvel animateur expérimenté : la programmation se recentre sur la création contemporaine et propose le plus souvent un duo d'artistes qui travaillent de concert pour l'occasion, favorisant la rencontre et le dialogue. Un programme soutenu d'expositions mensuelles de créateurs liégeois est mis en place, se teste et se découvre pendant 4 ans. L'ouverture régulière de l'espace au tout public (les mercredis après-midi

avec des permanences effectuées par des étudiants de l'Institut St Luc de Liège), la participation à des manifestations d'envergure (provinciale, biennale de gravure et de design) et le début du travail de médiation avec des groupes scolaires constituent les premiers pas d'une plus grande visibilité et d'une ouverture à un plus large public.

Aujourd'hui, il s'agit de penser l'espace d'exposition comme un terrain d'échange qui favorise un véritable dialogue entre les artistes et le public.

L'accent est mis sur l'aide à la création en permettant à des artistes de concrétiser un projet d'exposition et/ou de collaboration, via la mise à disposition de la « galerie » et le financement des créations, du vernissage et de la publicité.

Basée à l'origine sur une collaboration à moyen terme avec des groupes d'élèves des écoles avoisinantes, la programmation est aujourd'hui moins dense, et ce afin de permettre un travail de médiation auprès d'un plus large public.

Pour l'artiste, le vernissage constitue un moment privilégié pour échanger sur son travail. La condition géographique de la « galerie » facilite et induit la visite des « autres » publics du Centre culturel, l'espace fonctionnant de manière autonome pendant toutes les activités du Centre culturel.

L'espace de résidence accueille annuellement un plasticien qui est invité à intervenir, de manière libre, dans les locaux ou les activités du Centre culturel. Cet artiste bénéficie le plus souvent d'un soutien à la création via la participation à une manifestation de grande envergure, menée en partenariat (avec la Province de Liège ou d'autres structures).

Les questionnements pour demain font surface : comment améliorer et susciter le maillage entre les différents artistes de passage au centre culturel ? Comment toucher un plus large public ? Comment orienter la programmation des artistes ?

Les chiffres ...

Fréquentation arts plastiques (vernissage et animations) :

En 2009 : 2.630 (10 expositions)

En 2010 : 1.930 (7 expositions)

En 2013 : 491 (3 expositions)

En 2015 : 700 (7 expositions)

En 2016 : 750 (7 expositions)

Si l'on compte les « passages de porte » nous avons une moyenne de 6.000 visiteurs par an.

Notre communication

Comme nous l'avons évoqué plus haut notre communication est sans cesse questionnée. Après avoir engagé un graphiste à mi-temps qui s'est chargé de notre identité visuelle, avoir questionné la population (via le TFE de Charlotte Deneubourg), collecté les avis de chacun et chacune autour d'un verre ou lors d'une réunion, entendu des témoignages des citoyens rencontrés dans la rue, analyser les résultats de notre analyse partagée... un constat a été dégagé : un fossé croissant se creuse entre le monde institutionnalisé de la culture et le citoyen ! Afin de lui permettre d'exercer ses droits culturels, il a besoin d'être rassuré, informé, accompagné, formé, outillé... à recevoir nos messages et nous nous devons de repenser nos stratégies et revoir la manière dont nous nous exprimons.

(Voir Hypothèse d'action 3 du Projet d'Action culturelle)

3.3 Conclusions

Ces 9 dernières années ont été sources d'apprentissages, riches en événements, remises en question, rencontres, développements... des projets ont vu le jour, certains ont été abandonnés. Nous avons identifié nos forces, nos faiblesses, nos envies, nos compétences afin de définir les défis culturels importants à prendre en compte lors de l'élaboration de notre nouveau projet.

La garantie de l'exercice du droit à la culture de chacun et chacune, individuellement ou collectivement, tel que repris dans le nouveau décret, est notre premier moteur. Bien que non précisé dans ces termes dans notre action passée, c'est bien entendu cette motivation qui nous a menés jusqu'ici, les pages qui précèdent en témoignent.

Qu'il s'agisse de la liberté de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses propres créations, de les promouvoir, de choisir des appartenances et référents culturels ; ou le droit à la participation active à la vie et aux pratiques culturelles, au maintien, développement et promotion des patrimoines et cultures, au droit de participer à la mise en oeuvre des politiques culturelles ; et enfin à l'accès économique, physique, géographique, temporel symbolique ou intellectuel à la culture et à l'information culturelle... l'ensemble de notre action passée et à venir veille à les garantir.

L'accompagnement de notre Conseil culturel dans l'élaboration de notre analyse partagée, la critique constructive de ses conclusions par notre Conseil d'Orientatation, le suivi permanent de nos instances (BE, CA et AG), l'évaluation constante de notre action en équipe ainsi que la complémentarité et la cohérence de tous ces outils ont permis d'identifier l'enjeu principal de notre action future.

Qu'il s'agisse de la rencontre des publics, du maillage associatif, de notre identité, de notre programme de soutien à la création, des partenariats et partage de savoirs et de notre programmation, la problématique du délitement du lien est apparue comme étant un frein à l'exercice de ce droit à la culture et fera donc l'objet de notre travail pour les années à venir.

4. Détermination de l'enjeu - note d'intention

Le délitement du lien

En français, lien (du latin ligare) est un terme générique qui se décline en liaison, relation, attache, entrave, et, en informatique, connexion, selon le degré de contrainte et selon le niveau ou la qualité du lien qui lie les sujets entre eux ou les objets, ou les sujets et les objets.

Délitement : action de déliter, de se déliter

Se déliter : se dégrader, se désagréger, en parlant des choses, des actions, des organisations.

Un bassin de vie

A l'image des voies navigables (la Vesdre et l'Ourthe se rencontrent à deux pas du Centre culturel), des chemins de traverses (les grands espaces verts d'Haïsses-Piedroux ou les hauteurs des Thiers) ou des grands axes autoroutiers (Chênée est la porte de sortie vers la route du Sud 1) qui le parcourent, notre bassin de vie se déploie telle une toile sur son territoire : Chênée et ses 3 quartiers historiques (Lhonneux, Centre et Thiers), mais aussi Vaux-sous-Chêvremont, Embourg, Mehagne, Chaudfontaine, Beyne-Heusay, Grivegnée, Fléron, ... soit autant d'entités propres mais qui se renforcent par leurs diversités.

Vivre en société

Unis par ces fils, reliés par ces trajectoires, mais aussi parfois séparés, divisés par ceux-ci (les axes fluviaux et routiers constituent parfois des barrières qui semblent pour certains difficilement franchissables...), nos concitoyennes et concitoyens évoluent en société. Faire société, vivre ensemble, partager un espace de vie, construire son

environnement local, fréquenter les mêmes lieux, y rencontrer les mêmes personnes, animer son quartier... C'est notre quotidien, à tous. C'est ainsi que nous nous retrouvons tantôt le mardi matin sur la place du Gravier pour le marché hebdomadaire, tantôt le dimanche après-midi pour le match de foot de la RJS Chênée, tantôt sur la terrasse ensoleillée du Sinatra, tantôt à la sortie des classes pour récupérer les enfants, tantôt à l'arrêt du 29 vers le Centre-Ville, tantôt chez Thonon pour les viennoiseries du dimanche matin, tantôt à l'Académie, la Bibliothèque ou la Maison des Jeunes, tantôt au Centre culturel pour un concert ou une expo...

Vivre ensemble... c'est notre destin !

Et pourtant... les témoignages recueillis au cours de l'analyse partagée ont été confirmés par nos rencontres associatives et les premiers échanges en Conseil d'OrientatIon : notre communauté souffre du délitement du lien social. Repli sur soi, isolement, individualisme... sont les termes employés pour désigner ce constat. L'enjeu pour notre Centre culturel sera donc de mettre en place un projet d'action culturelle visant à contrarier ce délitement.

La culture au service du lien social...

Le Centre culturel, boîte à outils spécialisée dans les matières culturelles, fait partie intégrante de son environnement, il se propose d'être l'interlocuteur privilégié « facilitateur de liens ». Il ne s'agit pas ici de construire du « lien social » à proprement parlé, mais bien de s'appuyer sur un programme d'actions culturelles qui ont pour effet de restaurer, de renforcer le lien social.

La culture est un paramètre incontournable du maillage social.

... et au carrefour de différents champs

Notre action culturelle rencontre plusieurs champs, entendons ici par « champ » le domaine dans lequel une activité s'exerce : le patrimoine (les nombreuses associations socio-culturelles attachées à cette thématique), la jeunesse (la crèche, la MJ, Latitude Jeunes , ...), l'artistique (l'Académie, le Photo-Club, les écoles de danse...), l'enseignement (les nombreuses écoles de l'entité...), la santé (le CHU, ...), l'économique (le commerce local...)... sans oublier tous les services publics avec lesquels nous entretenons d'excellentes collaborations.

Ces champs sont de véritables terrains d'expérimentation, ils sont animés par des citoyens, proches du Centre culturel, imprégnés de militance et d'expérience.

Ils contribuent tous, à leur manière, au maillage social.

Et concrètement ?

Le lien, c'est avant tout la rencontre, rencontres entre les gens, les publics : il s'agit donc bien pour le Centre culturel d'offrir, d'aménager des espaces conviviaux et accueillants, favorables à la rencontre, aux rencontres, à l'ouverture aux dialogues, à l'établissement de liens. Ces espaces sont concrètement les nombreux locaux mis à notre disposition par la Ville de Liège. Affectés à différentes fonctions, ils sont espaces de réunion, espaces de diffusion ou espaces de création (petites ou grandes, modestes ou parfaitement équipées, au service du rêve ou de l'alimentation des débats...). Ces espaces sont l'écrin de nos projets. Notre équipe (pluridisciplinaire, intergénérationnelle, complémentaire et créative ...) nourrit ceux-ci par une programmation diversifiée et porteuse de sens. Les artistes sont nos partenaires privilégiés dans le questionnement que nous nourrissons sur notre « demain » commun, parce qu'ils sont associés en droite ligne à notre préoccupation de permettre aux citoyens d'exprimer leurs droits culturels.

Cette préoccupation de travailler à la construction de liens, à l'échafaudage de maillages nouveaux ou consolidés, renforcera les deux orientations que notre analyse partagée avait révélées, à savoir : l'enfance et la jeunesse, et le bien-vivre ensemble.

Que ce soit à travers les boîtes à suggestion, les affiches participatives ou les « Tupper-Culture » (voir brochure « I love Culture » pour plus d'informations), les témoignages concordent : notre action culturelle doit veiller à renforcer le bien-vivre ensemble et se doit de porter une attention particulière aux générations futures. Notre Centre culturel est identifié comme le lieu référence où les projets collectifs sont possibles, où les rencontres intergénérationnelles sont souhaitées, où les synergies et collaborations entre acteurs d'un même champ ou de champs voisins sont de mise. Notre Projet d'Action culturelle, dans les pages qui suivent, développe cette note d'intention.

CHAPITRE 3

PROJET D'ACTION CULTURELLE

- 
1. *Introduction*
 2. *Temporalité de l'action*
 3. *Formulation de l'enjeu*
 3. *Hypothèses d'action*

1. Introduction

////////////////////////////////////

L'analyse partagée nous a permis d'identifier deux priorités : l'attention réservée aux générations futures et le bien-vivre ensemble. Celles-ci ont fait l'objet de longs débats en Conseil d'Orientation, pour en définitive s'intégrer dans un enjeu unique. Cet enjeu, les hypothèses d'action et les opérations culturelles qui viseront à le rencontrer constitueront le corps de notre action culturelle, sans pour autant la limiter à cela. En effet, au-delà des enseignements recueillis par l'analyse partagée, notre action culturelle générale s'appuie sur l'évaluation d'une expérience de plus de 40 ans d'action culturelle sur le territoire.

Notre action culturelle générale propose donc, nous l'avons vu, des dispositifs qui, à des degrés divers, rejoignent aussi ces préoccupations.



Inauguration du FACC - Fête des voisins (2017)

2. Temporalité de l'action

Il n'est pas facile d'inscrire notre action dans le temps. En effet, notre précédent contrat-programme, déposé en 2008, et donc rédigé dès 2007, s'est vu prolongé par avenant dès 2013 et est toujours actif.

Nous sommes entrés concrètement dans la démarche actuelle en novembre 2013 : formation « Piloter un Centre culturel », accompagnement d'équipe, analyse partagée, concertation avec les 3 autres Centres culturels liégeois et ceux de l'arrondissement, rédaction du dossier : la transition aura duré presque 4 ans !

Le contrat-programme dont le présent dossier est l'objet sera déposé le 30 juin 2017 pour produire ses effets à partir du 1^{er} janvier 2019.

La vie continue, la roue tourne, nos projets se développent, vivent et donc nous allons poursuivre le travail entrepris entre janvier 2013 jusqu'en décembre 2018 (soit 6 ans...).

Aussi, nous proposons de temporaliser notre action culturelle ici présentée en 3 périodes, soit le court terme de septembre 2017 à août 2019, le moyen terme de septembre 2019 à août 2021, enfin le long terme de septembre 2021 à décembre 2023.

Court terme (2017 - 2019)

1. Mise sur orbite : nous travaillons davantage en nous fiant à nos intuitions, confortées par l'évaluation permanente évoquée plus haut. Dès septembre 2017, c'est avec ce nouveau guide qu'est notre Projet d'Action culturelle que nous allons avancer : des opérations culturelles réarticulées, des partenariats à découvrir, des méthodologies inédites, des modes d'évaluation repensés, c'est un nouveau départ pour notre équipe.

2. Financement réduit : il nous faudra toutefois tenir compte du fait que le financement de notre asbl restera plafonné jusqu'en 2019. Et les perspectives d'augmentation annoncées limitées à 8 % pour les deux premières années en ce qui concerne la subvention FWB. Nouveau projet : oui, mais nouveaux moyens : pas vraiment.

3. Evaluation : nous procèderons à une première évaluation de notre action à la fin du premier terme afin de réajuster notre propos en fonction des enseignements de celle-ci.

Moyen terme (2019 - 2021)

1. La période annoncée comme la plus épanouissante : les balbutiements et approximations du premier terme sont dépassés, le réajustement a été effectué, nous devrions profiter pendant cette période d'un rendement plus important.

2. Le financement évolue, un peu...

Long terme (2021 - 2023)

Il est difficile de se projeter aussi loin. Toutefois, nous envisageons de nous plonger à nouveau dans une vaste analyse partagée afin de puiser dans les témoignages et avis les informations qui nous permettront d'anticiper au mieux le recadrage de notre projet.

3. Formulation de l'enjeu

Unis par les fils autoroutiers, reliés par ces trajectoires fluviales, mais aussi parfois séparés, divisés par ceux-ci, nos concitoyennes et concitoyens, nous l'avons vu, évoluent dans un bassin de vie qui offre un certain confort : commerces, écoles, espaces verts, services... Faire société, vivre ensemble, partager un espace de vie, construire son environnement local, fréquenter les mêmes lieux, y rencontrer les mêmes personnes, animer son quartier... C'est notre quotidien, à tous.

Et pourtant... fermeture des petits commerces, rues désertes pendant les vacances scolaires, certains quartiers devenus dortoirs... notre communauté souffre du délitement du lien social. L'enjeu pour notre Centre culturel sera donc de mettre en place un projet d'action culturelle visant à contrarier ce délitement, à retisser du lien.

Cette préoccupation de travailler à la construction de liens, à l'échafaudage de maillages nouveaux ou consolidés, renforcera les deux priorités que notre analyse partagée avait révélées, à savoir : l'attention réservée aux générations futures en tant que cible prioritaire et le bien-vivre ensemble comme indicateur d'évaluation.

Cet enjeu principal, nous l'avons traduit en...

4 Hypothèses d'Action :

1. La jeunesse et l'enfance, vecteurs de lien social : nous proposons de parier, face au manque de concertation et de coordination entre intervenants jeunesse et enfance sur notre zone de rayonnement, sur notre capacité de mieux communiquer entre nous, de faciliter la création d'espaces de rencontre et de communication, et de favoriser l'intégration des générations futures dans nos structures et les dispositifs mis en place dans une perspective de participation active, critique et responsable.

2. Un trousseau de clefs pour mieux appréhender notre société en mutation : le manque de repères et le repli sur soi émanent de nombreux témoignages de notre analyse partagée. Face à l'évolution rapide de la société caractérisée par les nouvelles technologies et la fracture numérique qu'elles entraînent, l'environnement de tout un chacun s'en trouve perturbé, modifié, déstabilisé. Nous proposons ici de donner aux citoyens des outils pour tenter de mieux comprendre notre société en mutation, en bouleversant certains codes grâce à notre action culturelle.

3. Vers une remise en question de nos codes de langage, nos modes de communication et notre vocabulaire - Repenser notre vocabulaire : le délitement du lien se traduit aussi par le fossé constaté entre l'offre culturelle telle qu'elle est présentée par notre Centre culturel et la disponibilité des publics cibles à recevoir le message. Nous proposons d'ouvrir un vaste chantier sur l'impact de notre communication et de notre médiation.

4. Pour quelle Ville demain ? - Comment appréhender ce paradoxe qui apparaît régulièrement dans les témoignages : fier de vivre dans son quartier et d'y évoluer, mais aussi inquiet par rapport à l'avenir des friches industrielles et des zones vertes. A quoi ressemblera mon quartier, ma ville demain ? Nous proposons de contribuer à faire évoluer le sentiment d'appartenance au microcosme local vers une appropriation du bassin de vie, qui fait fi des limites de l'ancienne commune et des contours de Liège après la fusion des communes, vers une meilleure compréhension de la dimension ville, de la métropole, avec ses lieux, ses potentialités et ses richesses.

Et 2 opérations culturelles

« Paris Jeunes » et « Mots de passe »

4. Hypothèses d'Action

A. La jeunesse et l'enfance, vecteur de lien social

Nous proposons de parier, face au manque avéré de concertation et de coordination entre intervenants jeunesse et enfance sur notre territoire de projet, sur notre capacité de mieux communiquer entre nous, de faciliter la création d'espaces de rencontre et de communication, et de favoriser l'intégration des générations futures dans nos structures et les dispositifs mis en place dans une perspective de participation active, critique et responsable.

Objectifs stratégiques

- Référencer et se concerter au niveau du territoire de projet (tant au niveau scolaire qu'extra-scolaire)
- Renforcer la place des pratiques artistiques des jeunes pendant et hors le temps scolaire et approfondir notre fonction de médiation avec ces publics.
- Créer du lien entre le milieu scolaire et le milieu associatif

Opération culturelle - « Paris Jeunes »

Notre Centre culturel est intégré dans un environnement scolaire très dense. Trois établissements secondaires et cinq écoles fondamentales sont à portée de pas de nos murs. Ils représentent plus de 4.500 élèves qui, quotidiennement, investissent l'entité. Cette importante population scolaire influence le paysage commercial (de nombreuses sandwicheries ...) mais aussi socio-culturel de Chênée.

L'associatif jeunesse est également très représenté, avec notamment La Maison des Jeunes (et son Ecole de Devoirs), notre CEC, celui de Latitudes Jeunes, l'Académie... De nombreux jeunes fréquentent ces lieux que ce soit sur le temps de midi, le mercredi après-midi, le soir, les weekends, les vacances ...

Très naturellement, nous avons fait de notre intervention culturelle auprès de ces publics une de nos priorités d'intervention et ce depuis de nombreuses années. L'analyse partagée nous a confortés dans cette intuition : il s'agit pour nous de relever le défi des générations futures !

1. Nos défis

Mettre en place un/des espace-s de concertation intégrant organisations, institutions, associations et écoles de notre territoire de projet, développer des outils participatifs permettant aux jeunes de s'associer à notre démarche.

Mettre en place une réflexion inter-réseaux avec les enseignants et les directions des écoles quant à la place des pratiques artistiques à l'école. Poursuivre et approfondir notre rôle de médiation entre culture et enseignement (PECA).

Intriguer et fidéliser le jeune public aux diverses formes de contenus et de langages artistiques, favorisant le contact avec les créations qui questionnent la société actuelle.

Favoriser l'intégration des jeunes aux structures et dispositifs existants ou à créer, afin de garantir l'expression de leurs droits culturels et de favoriser l'exercice de leur créativité et d'une citoyenneté critique, active, responsable et solidaire.

Trois axes

Trois axes seront privilégiés au service de cette opération : la concertation des intervenants jeunesse et enfance, le développement des pratiques artistiques et de la médiation (pendant et hors temps scolaire), enfin, la création et le développement de ponts entre le milieu scolaire et l'associatif.

Axe 1 - Vers la création d'espaces de concertation partagés et co-portés

Axe 2 - Vers un développement des pratiques et de la médiation artistiques pendant et hors temps scolaire

Axe 3 - Vers la rencontre des secteurs (enseignement et associatif)

2. Plan d'action

2.1 Axe 1 : Espaces de concertation

1. Référencement des intervenants concernés par les questions jeunesse et enfance du territoire de projet.
2. Invitation à un premier cercle d'intervenants constitués de la Bibliothèque, l'Académie, la MJ, le CEC Latitudes jeunes, le CEC de Chénée, l'EDD Histoire de voir, le service proximité, les écoles fondamentales du territoire de projet et les établissements secondaires de Chénée : échanges de points de vue, de réalités, de perceptions, besoins, souhaits, envies... établissement d'un « cahier des charges ».
3. Invitation à un second cercle, des intervenants locaux du champ socio-culturel et sportif.
4. Invitation à un troisième cercle, des représentants du champ artistique et des intervenants d'autres champs tels la police locale, le commerce de proximité...
5. Création d'une ou de plusieurs plateformes sectorielles (enseignement fondamental, enseignement secondaire, accueil extra-scolaire...) pour : se rencontrer, mieux se connaître, mutualiser les (s)avoirs, compétences, moyens divers. En assurer le suivi et laisser des traces.
6. Création et soutien d'un espace de communication occupé et géré par les jeunes : les jeunes parlent aux jeunes !

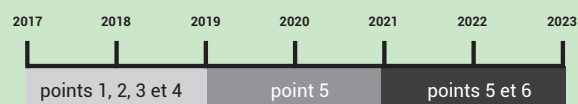
Partenaires

Les associations socio-culturelles et autres partenaires de notre territoire de projet

Les écoles fondamentales et secondaires de notre territoire de projet

Les artistes et compagnies artistiques partenaires

Temporalité



2.2 Axe 2 : Développement des pratiques et de la médiation artistiques

1. Nous souhaitons organiser des moments de rencontre, d'information et de formation avec les directions et enseignants des écoles fondamentales de notre territoire de projet (Chênée, Chaudfontaine, Grivegnée...) quant aux pratiques artistiques à l'école. Le souhait est de parvenir à organiser ces rencontres en inter-réseaux. Pour cela nous nous adresserons au CECF, à la Maison diocésaine de Liège et à leurs équipes de conseillers pédagogiques.

2. Par le biais de notre reconnaissance en tant qu'opérateur culturel, et étant en lien permanent avec le milieu artistique, nous poursuivrons et multiplierons nos actions au sein des écoles et notre accompagnement de projets propres aux établissements scolaires, en répondant à leurs besoins et réalités. Exemples : Art à l'école EKLA, résidences d'artistes, CEC de Chênée, projets durables ou ponctuels Culture/école, Ecole par les arts (Ecole du Val de Vaux-sous-Chèvremont), Fête de la Musique, bancs d'essai... ces dispositifs renforçant la volonté affirmée de la FWB « de faire davantage encore se rencontrer culture et école à travers le Parcours d'Education Culturelle et Artistique (PECA) dans le cadre du Pacte d'Excellence ».

3. Exploitation de la diffusion Théâtre, Danse, Chansons et Arts Plastiques à l'école et médiation. Exploitation des résidences d'artistes.

4. Exploitation de la diffusion Théâtre, Danse, Chansons et Arts Plastiques tout public et médiation avec les publics associatifs et les familles.

5. Poursuite des collaborations initiées avec les partenaires locaux.

6. Création pour le public associatif et familial d'ateliers créatifs en lien avec nos artistes en résidence.

Partenaires

Les associations socio-culturelles et autres partenaires de notre territoire de projet

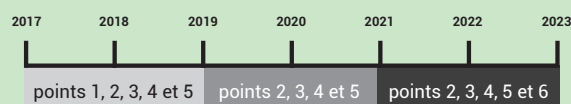
Les écoles fondamentales et secondaires de notre territoire de projet

Les jeunes et les enfants

Les artistes et les Compagnies résidentes

Les partenaires institutionnels (Ékla - anciennement CDWEJ, Jeunesses musicales, Plateforme Jeune Public de la CCR, Province de Liège, ...)

Temporalité



2.3 Axe 3 : Rencontres des secteurs

1. Maintenir notre présence active au sein des différentes plateformes de réflexion du secteur jeunesse des centres culturels au niveau local (avec les écoles, le service de proximité, les associations jeunesse et enfance), au niveau communal avec les 3 autres centres culturels liégeois, régional avec les centres culturels de l'arrondissement et au niveau de la FWB.

2. Travailler au renforcement des partenariats associatifs, en particulier entre les associations socio-culturelles et les écoles, et donner aux associations des outils pour redynamiser leurs initiatives, ouvrir plus largement leurs portes aux plus jeunes et questionner le présent.

3. Créer un outil commun de présentation des associations locales à destination des écoles.

4. Affirmer notre position de relais entre les structures socio-culturelles de notre territoire d'implantation et le milieu de l'enseignement en collaboration avec les centres culturels liégeois (voir Intensification Culture/ Enseignement).

CHAPITRE 3 - projet d'action culturelle

Partenaires

Les associations socio-culturelles de notre territoire de projet

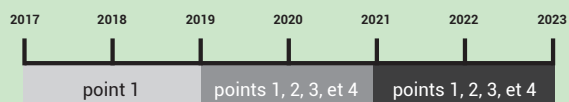
Les associations socio-culturelles de notre territoire d'implantation

Les écoles fondamentales et secondaires de notre territoire de projet

Les 3 Centres culturels liégeois

La CCR

Temporalité



Résidence d'artistes

B. Un trousseau de clefs pour mieux appréhender notre société en mutation

Le manque de repères et le repli sur soi émanent de nombreux témoignages de notre analyse partagée. Face à l'évolution rapide de la société caractérisée par les nouvelles technologies et la fracture numérique qu'elles entraînent, l'environnement de tout un chacun s'en trouve perturbé, modifié, déstabilisé. Nous proposons ici de donner aux citoyens des outils pour tenter de mieux comprendre notre société en mutation, en bouleversant certains codes grâce à notre action culturelle.

Objectifs stratégiques

Permettre aux citoyens de s'exprimer, à travers des techniques artistiques telles que le théâtre, la pratique musicale, les arts plastiques ou le slam, sur l'expression de leur vécu.

Soutenir les artistes en création

Opération culturelle « Mots de passe »

« Mots de passe » pour ce que le concept symbolise la modernité, le monde qui nous entoure et nous échappe. Sans mot de passe, sans décodeur, cet environnement étrange nous éloigne du monde et des hommes. Ces mots de passe, comme mots de passage, nous proposons d'aider les citoyens à les apprendre, les reconnaître, les apprivoiser.

1. Notre défi

Eriger l'art comme outil pour comprendre nos questionnements intérieurs et extérieurs.

Deux axes :

Axe 1 - Nous proposons de développer notre offre en matière d'expression artistique des citoyens.

Axe 2 - Nous proposons d'accentuer l'accueil et le soutien aux créations artistiques, en privilégiant les créations novatrices, non lisses, qui invitent à la réflexion, qui ne respectent pas les codes de l'idéologie consumériste : une autre manière de soutenir une culture alternative et de favoriser les rencontres entre les publics mais aussi entre publics et artistes.

2. Plan d'action

2.1 Axe 1 – Développement des pratiques artistiques

1. Dans un premier temps, nous visons à renforcer et installer de manière durable notre offre en matière d'ateliers et de stages. Ce renforcement passera par la confirmation de nos partenariats (avec la MJ, le CEC, Kaleidoscope Théâtre ...), la pertinence de nos propositions et les nouvelles opportunités que nos projets récurrents pourraient nous offrir, et ainsi :

- Donner l'occasion aux citoyens de participer à des ateliers et stages leur permettant d'exercer une ou des pratiques artistiques, développer cette offre.
- Organiser systématiquement des ateliers proposés par les artistes et artisans lors d'événements tels que « Mon voisin est un artiste », le « FACC » et « Autour de la femme ». Partage et démonstration de savoir-faire, renforcement de la créativité.

2. Dans un second temps, nous travaillerons au renforcement de partenariats naissants, sur des projets en développement ou avec de nouvelles associations, pour permettre de nouveaux moments et espaces d'expressions artistiques.

C'est ainsi que nous allons nous appuyer sur des événements qui permettent à des cultures, des générations, des secteurs différents de se découvrir : la dynamique populaire et citoyenne de Fête de la Soupe, le processus d'inclusion des publics différenciés avec Récréasol, ... et augmenter le capital artistique de celles-ci par des propositions différentes, novatrices, moins consensuelles en :

- Sollicitant des artistes en développement de notre région pour assurer les premières parties de spectacles, des prestations impromptues, des audaces scéniques...
- Encourageant des activités associatives artistiques

PARTENAIRES

Les citoyens

Les associations socio-culturelles et autres partenaires de notre territoire de projet

Les artistes résidents ou de passage à Chênée

TEMPORALITE



2.2 Axe 2 – Soutien des artistes en création

Le soutien à la création artistique fait partie de notre action culturelle générale : la mise à disposition d'espaces ou de services est un des fondements de notre travail. L'action culturelle spécialisée en la matière nous entraîne beaucoup plus loin : il s'agira de nous positionner territorialement et pédagogiquement sur ce terrain. L'opération culturelle ici décrite s'inscrit dans ce contexte plus large : notre préoccupation est de créer du lien, de construire des ponts entre la création artistique et le citoyen, d'encourager le créateur à dévoiler « ses mots de passe » pour nous aider à mieux comprendre le monde.

1. Bouger les lignes : Rencontres/échanges à domicile dans un cadre familial (appart/cour de récré/lieux de rassemblements fréquentés par habitude...), avec artistes, entre voisins et autres cultures, autour des pratiques, d'ateliers, d'un spectacle ou d'une expo ou d'une conférence...

2. Bousculer les habitudes : accueillir en résidence des artistes d'origines culturelles différentes ou avec un contenu artistique qui parle de culture différente ou d'un sujet d'actualité.

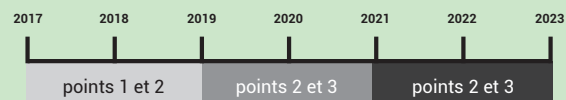
3. Décoder : proposition de rencontres après le spectacle avec le public. Systématiser ces échanges qui ont lieu surtout dans le cadre des petites scènes mais parfois aussi dans les spectacles de plus grande envergure. Conférences artistiques et carnets d'identités artistiques : expliquer le processus lié à la création.

PARTENAIRES

Les associations socio-culturelles et autres partenaires de notre territoire de projet

Les artistes résidents ou de passage à Chênée

TEMPORALITE



C. Vers une remise en question de nos codes de langage, nos modes de communication et notre vocabulaire

Repenser notre vocabulaire : le délitement du lien se traduit aussi par le fossé constaté entre l'offre culturelle telle qu'elle est présentée par notre Centre culturel et la disponibilité des publics cibles à recevoir le message. Nous proposons d'ouvrir un vaste chantier sur l'impact de notre communication et de notre médiation.

Objectifs stratégiques

Consulter pour mieux communiquer.

A partir du travail de fin d'études « Quels outils de communication le Centre culturel de Chênée doit-il mettre en œuvre pour consolider sa position ? » de Charlotte Deneubourg, bachelière en marketing à HELMO, développement d'une vaste consultation et réflexion visant à redessiner les codes de notre communication, et par là-même les reliefs de notre médiation.

NDLR. Cette hypothèse d'action ne fera pas l'objet, du moins dans un premier temps, d'une Opération culturelle. Toutefois, les actions et travaux réalisés dans ce cadre renforceront les 2 Opérations culturelles précitées, tant sur les questions de « donner la parole aux jeunes » que dans « la confection d'un trousseau de clés »... nous sommes bien dans un contexte de langage et de communication.

Actions et moyens

Consulter

- Mettre en place un conseil de communication, associant des professionnels mais aussi des citoyens afin de nous accompagner dans la redéfinition de nos modes de communication. Proposition de mettre en place différents « sondages » via internet, facebook mais aussi dans les associations, partenaires, maison communale ainsi que dans les écoles.
- Etat des lieux avec des « publics-témoins », jeunes, moins jeunes, instruits, moins instruits, captifs ou pas ... pour redessiner les codes de notre communication.

Communiquer différemment

- Remise en question de nos outils traditionnels de communication : périodique bimestriel, affichage, flyers, site internet...
- Réfléchir sur une communication personnalisée à notre entité : bâches, drapeaux sur le pont, panneau extérieur « Olympia », réseaux scolaires, commerce local, ...

- Réaliser un reportage accessible sur le Centre culturel avec la télé-locale ou la RTBF (émissions culturelles...) et en assurer une diffusion suffisante. Décliner notre agenda sous forme de capsule vidéo.
- Développer notre maîtrise des réseaux sociaux et en exploiter les multiples facettes.
- Aller là où le public se trouve, être présents quand il est présent, lui parler en langage intelligible.
- S'appuyer sur des « relais charismatiques », des « citoyens leaders » qui peuvent fédérer autour d'eux une adhésion à nos propositions.

D. Pour quelle ville demain ?

Comment appréhender ce paradoxe qui apparaît régulièrement dans les témoignages : fier de vivre dans son quartier et d'y évoluer, mais aussi inquiet par rapport à l'avenir des friches industrielles et des zones vertes.

A quoi ressemblera mon quartier, ma ville demain ? Faire évoluer le sentiment d'appartenance au microcosme local vers une appropriation du bassin de vie, qui fait fi des limites de l'ancienne commune et des contours de Liège après la fusion des communes, vers une meilleure compréhension de la dimension ville, de la métropole, avec ses lieux, ses potentialités et ses richesses.

Objectifs stratégiques

- Nous proposons de mettre en œuvre divers dispositifs permettant aux Chênéens d'à la fois s'identifier comme appartenant à la communauté locale mais aussi de prendre conscience qu'il est citoyen liégeois... citoyen du monde.
- Nous souhaitons améliorer la connaissance de Chênée et de ses ressources par ses habitants et ses « voisins » afin d'en améliorer le sentiment d'appartenance.
- Nous avons l'intention de faire évoluer le sentiment d'appartenance à Chênée, au bassin de vie (incluant les quartiers et communes adjacentes) mais aussi au Centre culturel.

NDLR. Cette hypothèse d'action ne fera pas l'objet, du moins dans un premier temps, d'une Opération culturelle. Toutefois, les actions et travaux réalisés dans ce cadre renforceront le travail réalisé dans le

cadre de l'intensification de notre action culturelle, avec les 3 autres Centres culturels liégeois, et en particulier sur l'axe « Pour quelle ville demain ? »

Actions et moyens

Agir sur notre environnement

- Assister le Comité de Quartier Chênée Centre dans ses efforts autour des questions de mobilité et d'urbanisme, et en particulier l'avenir des friches industrielles et le projet immobilier des Haïsses-Piedroux. Apporter notre contribution culturelle à ses efforts.
- Développer des potagers participatifs et partagés, en collaboration avec la Coopérative Ardente (qui dispose d'un point de dépôt au Centre culturel) et le monde associatif.
- Développer un projet d'embellissement de la cour de l'ancien Ipes avec les associations occupantes, les artistes et les écoles.

Ensemble...

- Développement des projets communautaires (Printemps Divers Cités, Fête de la Soupe, Fête des Voisins ...)
- Associer de nouvelles initiatives locales, associatives ou citoyennes, à nos activités et actions, dans la perspective d'une intégration de celles-ci à notre projet d'action culturelle.

Investir l'espace public... circuler y'a tout à voir !

- Parcours d'artistes - déambulations artistiques chênéennes et liégeoises - en lien avec les commerces, les associations, l'espace public...
- Constitution d'une plateforme avec les CEC des Centres culturels liégeois (mise en commun des programmes de diffusion, des ressources techniques, humaines, des locaux), en particulier avec les Ateliers O4 (voir Action culturelle intensifiée).
- Faire tourner les publics des CEC des 4 Centres culturels.
- Nous proposons d'investir l'espace public avec des œuvres d'arts qui laissent la place à l'habitant qui dialogue ainsi avec le territoire et les spécificités chênéennes.

Voyager...

- Organiser des sorties culturelles, bouger...
- Envisager un jumelage avec un Centre culturel Flamand
- Renforcer notre « regard macro » en s'investissant dans des cercles plus larges, tels la CCR, l'Astrac, Asspropo...

S'impliquer...

... Activement dans le processus d'intensification initié par les 4 Centres culturels liégeois et en particulier ici dans l'axe lié à la question de « Pour quelle Ville demain ? »

CHAPITRE 4

L'ÉVALUATION, PARTIE INTÉ- GRANTE DE L'ACTION

1. *Introduction*
2. *Les critères*
3. *Les opérations et actions évaluées*
4. *Les informations à récolter et à analyser*
5. *Les opérateurs de l'évaluation*
6. *Les outils de l'évaluation*
7. *Les modalités de l'évaluation*

1. Introduction

Notre équipe a une pratique régulière de l'évaluation, interne ou externe, nous l'avons vu dans le descriptif de notre auto-évaluation, où cercles concernés et méthodes étaient décrites.

Nous allons nous inspirer de cette pratique pour mettre en œuvre un modèle actualisé de l'évaluation de notre travail. Les intentions générales de cette mise en œuvre sont décrites ici, elles seront affinées, précisées par Le Conseil d'Orientation.

Il s'agira pour notre équipe et ses partenaires d'interroger le sens et de mesurer la pertinence de nos hypothèses d'action et les impacts de nos opérations culturelles dans le processus de transformation de la situation existante et de l'enjeu énoncé : en quoi notre projet d'action culturelle contribue-t-il à rencontrer notre enjeu ? Quels outils et démarches allons-nous initier pour le vérifier ? Avec qui, quand et comment allons-nous procéder ?

Mieux connaître l'action réalisée ou en cours. Mesurer la performance, la qualité des services offerts, la satisfaction du public, les impacts sur l'environnement. Définir et mesurer les changements induits dans la réalité par l'action. Générer un effet mobilisateur entre acteurs. Mieux communiquer sur les résultats et argumenter les projets futurs. Faciliter le pilotage et l'aide à la décision : voici nos défis !

Pour nous aider à les atteindre, nous proposons de procéder en 6 étapes :

- 1) Identifier et clarifier les critères
- 2) Identifier les actions qui seront soumises à l'évaluation
- 3) Identifier les informations à récolter et à analyser
- 4) Identifier les acteurs de l'évaluation
- 5) Choisir les outils de collecte de données
- 6) Préparer l'analyse des résultats, point de départ des réajustements

2. Les critères

Notre préoccupation principale sera de mesurer les impacts de nos opérations culturelles et actions dans le processus de transformation de l'enjeu. Les critères seront déterminés par les opérateurs de l'évaluation en fonction des opérations et actions soumises à l'évaluation.

Lors de la construction du processus d'évaluation, la clarification préalable d'un certain nombre de critères attendus facilitera l'analyse et la mise en perspective des résultats. À titre exemplatif, mieux

vaut se mettre d'accord en équipe avant la récolte de données et l'analyse sur ce que l'on entend par « performant », « efficace », « pertinent », « de qualité » ...

Les critères permettent d'apprécier le degré d'atteinte des résultats, des objectifs. Ce sont les repères que l'on choisit pour servir de base à notre jugement. Ils précisent ce que l'on attend, sur quel aspect va porter notre jugement.

La pertinence	L'efficacité	La cohérence	L'efficience
La satisfaction des publics et des professionnels	L'impact	L'effectivité, la qualité et l'équilibre des partenariats	La pertinence de la planification
La visibilité interne et externe de l'action et de la bibliothèque	Le caractère innovant de ce qui est mis en place	Le niveau de participation et d'implication des différents acteurs	La bonne circulation des informations
L'efficacité dans la gestion et la logistique de l'action	Le respect du calendrier	L'efficacité dans le suivi de l'évaluation	...

Exemples de critères (Source : Outil bibliothèque - L'évaluation continue des plans quinquennaux de développement)

3. Les opérations et actions évaluées

Il n'est pas raisonnable de penser que nous pourrions tout évaluer en permanence. Nous choisirons donc avec le Conseil d'Orientation les opérations et actions qui seront évaluées, quand, où, comment et avec qui.

4. Les informations à récolter et à analyser

Données récoltées

Deux types de données peuvent être récoltés, à savoir les données quantitatives et les données qualitatives.

Les données quantitatives permettent de mesurer des volumes et des quantités. Globalement, cela correspond à ce qui est communément admis sous le terme d'indicateurs, un indicateur étant la mesure chiffrée d'un phénomène ou d'une situation.

Les données qualitatives permettent de donner une information sur la nature et les caractéristiques de ce phénomène ou de cette situation (ex : analyse du fonctionnement du partenariat, analyse des méthodologies de travail mises en œuvre avec un public particulier, analyse de l'appropriation de l'espace par les différents publics, analyse de l'impact de la décentralisation des activités...).

Objets d'évaluation

- Le public : qui a été visé, touché ? Quelles caractéristiques socio-éco-géo-démo... ? Fidélisation ? Satisfaction ?

- Les ressources : quelles ressources (financières, logistiques, humaines, techniques, documentaires, ...)? D'où viennent ces ressources ?
- Les résultats : de manière générale, qu'est-ce qui a été « produit » durant 5 ans, en ce compris les services rendus au public ? Les activités prévues ont-elles eu lieu ? Les changements envisagés ont-ils été observés ?
- Les méthodes : quelles méthodes particulières ont été mises en œuvre ? Ces méthodes ont-elles fait l'objet d'un réajustement ?
- Le parcours : quel est le « trajet » que nous avons parcouru avec les usagers, les partenaires ? Quels processus de responsabilisation, de formation, de citoyenneté et/ou d'éducation permanente plus larges avons-nous nourri avec nos propres actions ? En quoi les usagers, les partenaires ont-ils été acteurs de l'action ?
- Les impacts : quels ont été les effets de l'action pour l'environnement, le public, ... ?
- L'organisation : comment l'action a-t-elle été organisée ? Comment l'action a-t-elle

été coordonnée ? Qui a délégué quoi à qui ?
Comment l'information a-t-elle circulé ?

- Les partenariats : comment se sont passés les partenariats (Qui en a fait partie ? Comment ont été prises les décisions ? Comment s'est réparti le travail ?) ? L'action a-t-elle permis de fédérer des partenaires, de les inscrire dans un réseau ?

- La visibilité, la valorisation : comment a-t-on parlé de l'action en interne, en externe (médias, pouvoirs subsidiaires, partenaires, ...) ? Quels supports, quels langages pour la présentation, la promotion de l'activité ?
- La mise en œuvre de l'évaluation : comment a-t-elle été menée ? Qui y a participé ?

5. Les opérateurs de l'évaluation

Le Conseil d'Orientation, comme le décret le recommande, sera au pilotage de l'auto-évaluation de notre action culturelle générale, de notre spécialisation, mais aussi de nos contributions à l'action générale intensifiée et à la coopération. Associant l'équipe d'animation au grand complet ainsi que des représentants du Conseil d'Administration, le Conseil d'Orientation sera le lieu de débat et d'échanges idéal pour rassembler et faire se confronter les différentes sensibilités.

Notre Conseil d'Orientation, constitué de 28 membres, a depuis presque 2 ans grandement contribué à la réalisation du dossier de reconnaissance. Cet effort s'est révélé assez ingrat : entre l'évaluation du contrat-programme précédant, les discussions autour des conclusions de l'analyse partagée et de la détermination de l'enjeu, les nombreuses relectures et corrections des textes soumis par l'équipe d'animation, les membres du Conseil aspirent à une nouvelle dynamique de travail. Nous envisageons de proposer des sorties culturelles (conférences, films, spectacles vivants, visites de lieux culturels particuliers, ...) afin de renforcer la cohésion du groupe, ouvrir le champ des possibles et nourrir ainsi nos débats. Nous sommes conscients de la difficulté de maintenir un intérêt à

la participation active de cette instance, l'expérience des Conseils culturels en témoigne, aussi nous serons particulièrement vigilants et tâcherons d'être créatifs et inspirés pour faire de nos rencontres des moments formateurs, enrichissants et épanouissants pour tous.

S'il en est le pilote, le Conseil d'Orientation ne sera pas seul pour assurer le travail d'évaluation. En effet, il sera enrichi des contributions des acteurs et opérateurs impliqués ou concernés par nos actions :

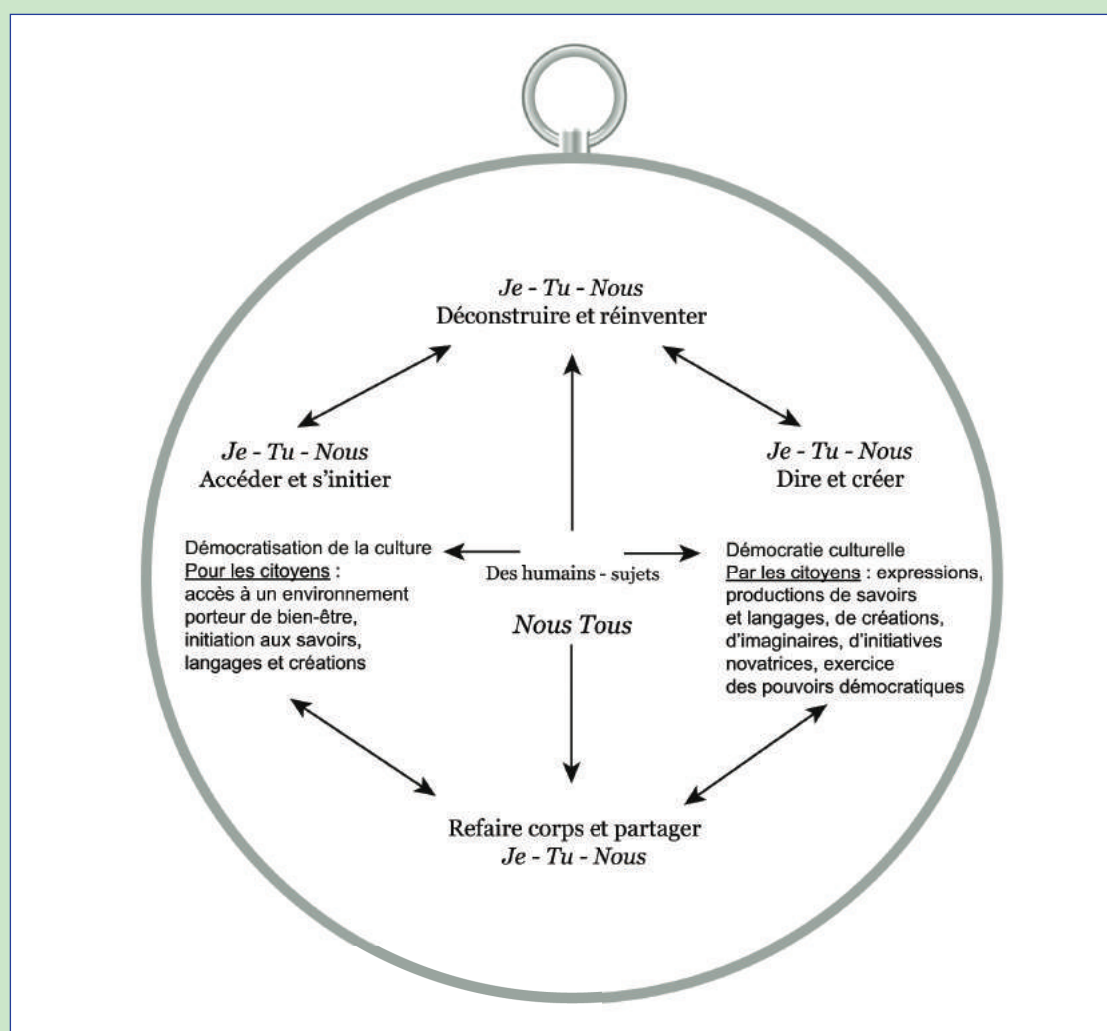
- l'équipe du Centre culturel, toutes fonctions confondues, au cours des réunions d'équipe mensuelles
- les instances du Centre culturel, en particulier son Bureau exécutif, en charge de la gestion quotidienne
- les partenaires des actions, associations ou institutions, artistes ou citoyens.
- les publics actifs ou passifs

6. Les outils de l'évaluation

En fonction des actions et de leurs caractéristiques, nous utiliserons les outils que nous jugerons adaptés parmi les suivants (cette liste n'étant pas exhaustive)

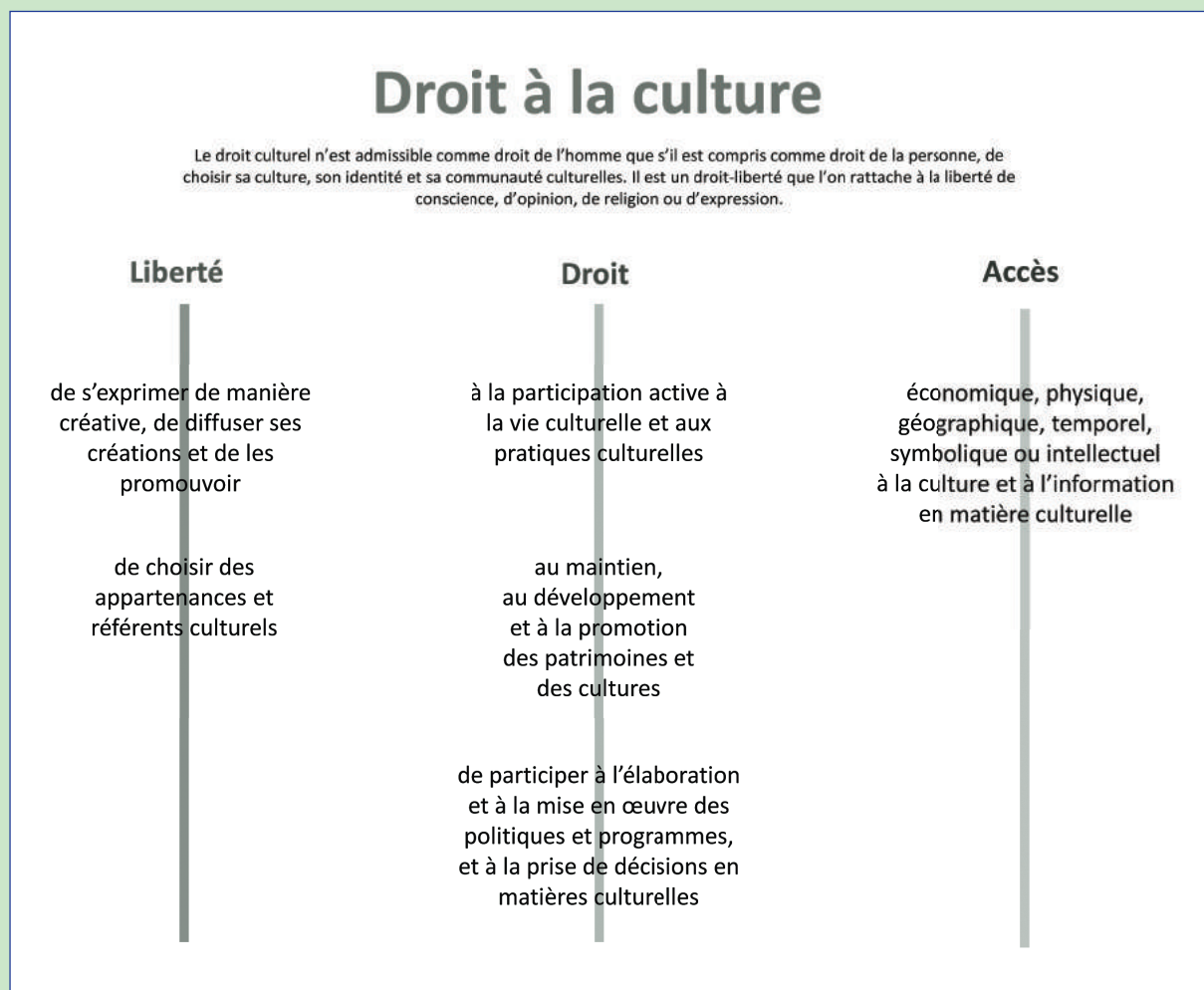
La boussole des potentialités citoyennes

Véritable outil de mesure et de questionnement de nos pratiques, la boussole nous permettra d'apprécier les équilibres/déséquilibres constatés dans les différentes opérations et actions, et de nous aider à identifier comment et par quelles interventions ce positionnement est identifié. Cela, pour nous aider à corriger certaines balances peu favorables à nos intentions.



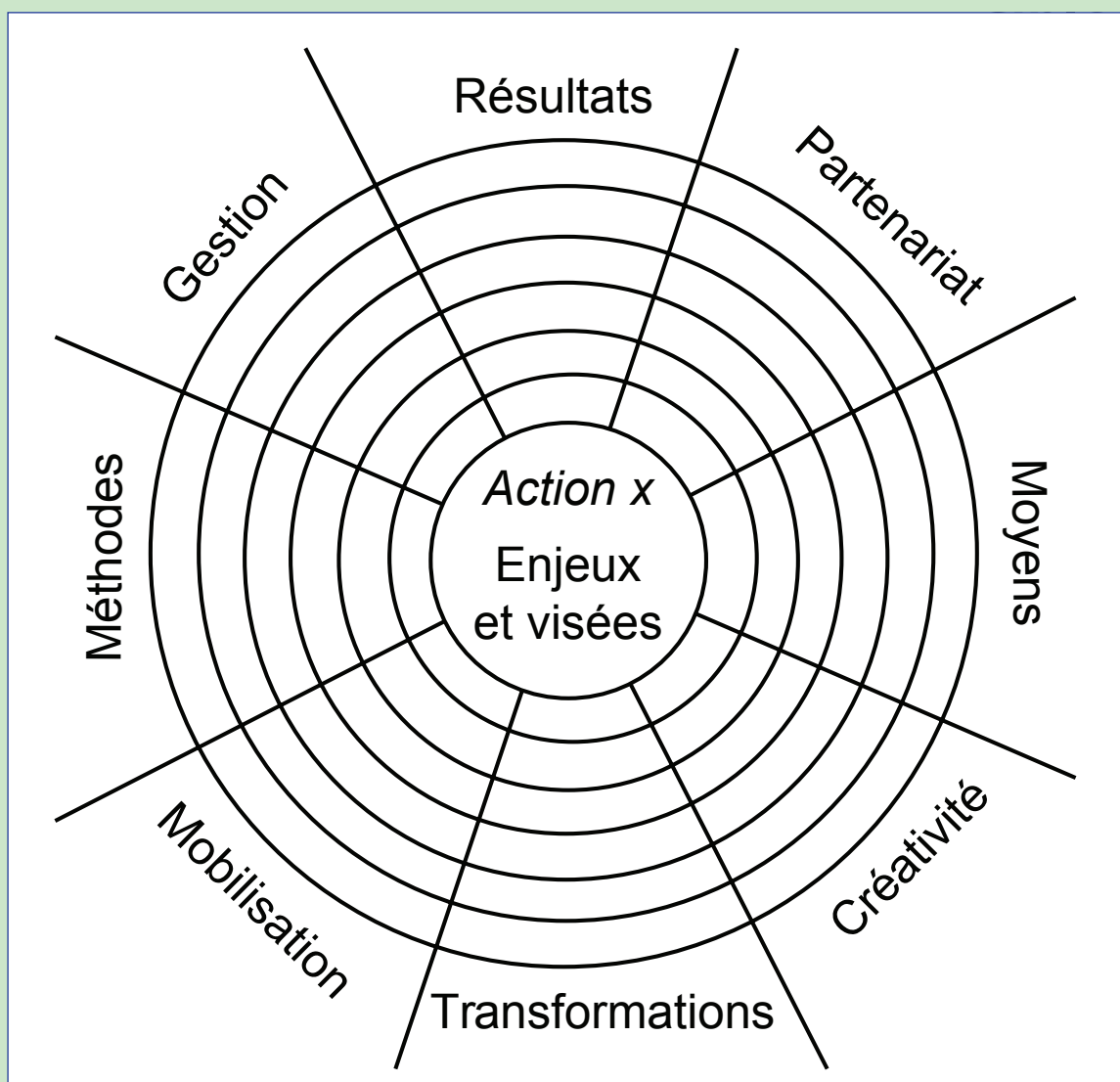
Le baromètre du droit à la culture

Indicateur des différents aspects de nos opérations et actions, il nous permettra de faire évoluer notre intervention afin de lui garantir un meilleur équilibre.



La cible des réussites

Cet outil, proposé dans le cahier 2 - Piloter un Centre culturel aujourd'hui- est particulièrement bien adapté pour permettre à notre équipe et à ses partenaires, de mettre en relation les différents aspects de l'évaluation.



La collecte de données chiffrées - Les questionnaires

7. Les modalités de l'évaluation

Le Conseil d'Orientation déterminera, à la rentrée culturelle 2017-2018, les modalités de l'évaluation. Il s'agira d'identifier les opérations culturelles et actions qui feront l'objet d'une évaluation partagée, d'interroger le sens de celles-ci, de déterminer des objectifs à atteindre et de s'accorder sur un calendrier de travail.

Si la pratique de l'auto-évaluation n'est pas nouvelle pour notre équipe, l'ambition ici nourrie nécessitera quelques séances de travail pour construire, à partir des outils et intentions proposés, un modèle d'évaluation continuée adapté à notre projet d'action culturelle.

Ce modèle devra en outre prendre en considération notre investissement dans le cadre de l'action intensifiée et la coopération, ceci afin de renforcer, par notre travail évaluatif, l'évaluation orchestrée par ces « super-structures », et d'ainsi alimenter l'analyse partagée sur notre territoire d'implantation, dans l'esprit de la boucle procédurale.

CHAPITRE 5

ACTION CULTURELLE SPÉCIALISÉE

A. Aide à la création – résidences artistiques

1. Informations

2. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans notre projet d'action culturelle générale

3. Justification de la demande – Ressources et dépenses

4. Infrastructures

5. Contacts

B. C.E.C. de Chênée

A. Aide à la création – résidences artistiques

1. Informations

1.1. Action culturelle spécialisée sollicitée

Depuis la mise en œuvre de sa mission d'Aide à la Création (références décret 92), le projet d'action du Centre culturel de Chênée se caractérise par la pluridisciplinarité de ses interventions menées dans le cadre de son action culturelle générale. Grâce à ses nombreuses infrastructures et aux compétences multiples de l'équipe, des artistes de toutes disciplines (Art chorégraphique, Arts forains, du cirque et de la rue, Conte, Musique contemporaine ou non classique, Théâtre adulte et Théâtre pour l'enfance et la jeunesse, Arts textiles, dessin, estampe, illustration, peinture, photographie, sculpture, vidéo d'art) et de tous horizons (amateur ou professionnel), sont accueillis en résidence à l'un ou l'autre moment de leur parcours de création.

De cette réalité, nous faisons le constat que le profil de notre action ne peut s'intégrer dans un secteur précis, au risque de la dénaturer. Nous référant à l'avis du Centre d'expertise juridique en page 16 du rapport d'activités 2016 de la Commission des Centres culturels, ainsi qu'à nos échanges avec la Direction des Centres culturels et notre Inspecteur, nous faisons le choix de confier aux services compétents le soin d'orienter notre dossier vers le secteur qu'ils jugeront le plus habilité à recevoir notre demande d'Action culturelle spécialisée en Aide à la Création - Résidences artistiques.

1.2. Éléments contextuels

1.2.1. Argumentaire

À l'occasion du festival Propulse en février 2004, présentant majoritairement des artistes issus de la Fédération Wallonie-Bruxelles mais également des artistes suisses, québécois ou français, la réflexion et la volonté de développer une politique de soutien à la création sont devenues une évidence pour notre équipe, tant pour rencontrer les attentes légitimes des artistes que pour répondre à l'exigence grandissante en termes de qualité des productions artistiques dans le milieu des programmeurs professionnels belges et étrangers.

Très vite nous avons été sollicités par des artistes venant de la région et d'ailleurs, de tous secteurs artistiques confondus. De 2 projets soutenus en 2005, nous avons accueilli 29 compagnies, artistes plasticiens, groupes de musique amplifiée et collectifs en 2016 ! Après de nombreux bancs d'essai, showcase, expositions, rencontres, achats, pré-achats et trois éditions de notre FACC (Festival des Artistes en Création à Chênée) nous pouvons affirmer aujourd'hui avoir privilégié une option qui rencontre les attentes considérables du secteur artistique.

Dans le concret, cela signifie que nous souhaitons continuer à accorder une attention prioritaire à ces créateurs en offrant disponibilités, compétences, soutiens logistiques et accueil dans nos infrastructures et ainsi répondre à une demande croissante sur notre territoire de projet et au-delà.

Nous avons acquis la conviction que dans le contexte artistique actuel, la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait proposer davantage de soutien aux créateurs. De plus, la scène est aujourd'hui le dernier espace où l'artiste détient encore la maîtrise de sa production. Et nous sommes persuadés que l'acte créatif est la meilleure garantie dans la défense de nos valeurs et de nos acquis citoyens. De plus, pour notre Centre culturel, compléter notre intervention de soutien à la création par une proposition de diffusion rencontre

trois objectifs : pour l'artiste, la diffusion de son travail comme prolongement naturel de son acte créatif ; pour notre institution, l'affirmation de notre intérêt pour la jeune création et son devenir, mais aussi la garantie du maintien d'une offre de diffusion originale, diversifiée et audacieuse.

D'une pertinence renforcée par le contexte économique présent, notre politique de soutien à la création porte ses fruits auprès des nombreux artistes sollicitant de plus en plus nos services car notre projet est bien connu dans les milieux artistiques concernés. Nous les soutenons avec une réelle appétence et à notre tour, nous devenons des créateurs, des créateurs de liens, des liens de plus en plus forts entre notre équipe, les artistes et les citoyens.

Aujourd'hui, fort de son expérience en ce domaine, notre Centre culturel voit se concrétiser dans le cadre de notre nouveau contrat-programme, une spécialisation en Aide à la Création : ancrage et élargissement territorial, développement des synergies avec des lieux partenaires, amélioration des infrastructures d'accueil, renforcement des croisements entre nos publics et les artistes, développement des compétences du personnel, affirmation des liens directs entre le travail des artistes et la diffusion de celui-ci, développement des recherches de moyens matériels et financiers afin de renforcer notre intervention, pour atteindre sur le long terme une professionnalisation plus poussée de celle-ci et une reconnaissance élargie de notre compétence.

1.2.2. Historique

- 2005-2009
Timidement amorcée en 2005, l'aide à la création s'est davantage concrétisée à partir de 2006, année où la salle résidence a été aménagée considérablement (pendrillons, plancher, ordinateur...), afin de répondre aux diverses sollicitations du secteur artistique.
- 2010
Entrée dans la dynamique CCR qui décide, en accord avec les instances de notre Centre culturel, d'installer son pôle Aide à la Création à Chênée. Le projet d'Aide à la création, déjà devenu prioritaire dans notre contrat-programme de 2009, s'en trouve ainsi renforcé et l'apport de l'engagement d'un mi-temps supplémentaire permet d'inscrire le projet dans une perspective régionale. Le choix du pôle s'est porté sur cet axe afin que toute l'équipe du Centre culturel (13 personnes) puisse s'impliquer (théâtre, arts plastiques, musique, régie...).
- 2012
La CCR fait évoluer le projet en février 2012 en ouvrant le pôle Aide à la création vers l'éducation permanente, le pôle est rebaptisé Pôle Questions de société, la dimension artistique de l'approche de l'Education permanente (mise en place d'expositions, de spectacles, engagement d'artistes...) restant préservée.
Nous continuons à développer le projet tout en restant soucieux des autres offres proposées sur le territoire en termes d'infrastructures ou de services, afin de rencontrer de la manière la plus pertinente qui soit, les besoins ou nécessités reconnus des artistes en création. Notre agenda bimestriel « ChênéeCulture » s'enrichit du carnet de résidences, deux pages consacrées aux artistes de passage chez nous (ensuite également sur le site et la page facebook).
- 2013
Première édition du Festival des Artistes en Création à Chênée, le FACC, (du 28 mai au 3 juin 2013), temps fort de la création artistique et vitrine des artistes passés en résidence, du métier d'artiste et du processus de création. Événement destiné à devenir une biennale. Des ateliers (danse/théâtre/enfants/ados...), des débats, des rencontres, des étapes de travail,

une exposition, des showcase, des petites scènes Autant d'activités qui trouveront leur place dans l'ancienne école de l'IPES et dans sa cour, en face du Centre culturel et également, plus ponctuellement, dans la salle de spectacle.

(voir programme en annexe n°9)

- 2015

Arrivée d'une nouvelle animatrice à mi-temps qui se réapproprie le projet et dont la coordination du secteur aide à la création devient la fonction principale. Son bagage de comédienne permet de développer le travail avec les compagnies de théâtre, et son réseau et sa pratique suscitent des idées, des envies... A cela, vient s'ajouter l'ouverture du local dit « Petite maison » - local full équipé et isolé - permettant d'accueillir en résidence des jeunes groupes de musique amplifiée de la région. Et la deuxième édition du FACC du 26 mai au 4 juin 2015.

(voir programme en annexe n°9)

- 2016-2017

Et que ça roule ! Organisation de bancs d'essai, d'expositions, de show-cases... Poursuite des objectifs déjà atteints grâce aux compétences multiples de l'équipe (Christophe Loyer et Laurence Broka pour le secteur musical, Marie Goor, pour le secteur Jeune Public, Olivier Bovy pour le secteur des Arts plastiques, Virginie Ransart pour le secteur théâtral, Philibert Otto pour les demandes techniques) et à la transversalité de certains projets avec nos partenaires associatifs (MJ- CEC).

Troisième édition du Festival des Artistes en Création à Chênée du 26 mai au 31 mai 2017 *(voir programme en annexe n°9)*

1.3. Description du projet, finalités, objectifs généraux et opérationnels, lignes de force artistiques, réalisation et impact

Comment permettre à nos artistes d'élever la qualité de leur travail, de gagner le souci du détail (mise en espace soignée à tout moment, sens et justesse de la dramaturgie, précision de l'interprétation, originalité des arrangements, liberté d'expression de la personnalité artistique, « lâcher-prise », ...), d'intensifier leur recherche et d'éprouver leur choix artistique ?

Comment leur donner les moyens d'y parvenir et améliorer leurs conditions de création (répétitions intensives et plus longues, confort et temps pour les essais-erreurs, recherches de moyens financiers et techniques...) ?

Comment leur permettre également d'ouvrir les portes des métiers artistiques ou tout simplement d'approcher le processus de création dans toute son ampleur, de la création à la diffusion ?

En écho à l'analyse partagée du territoire et à la formulation de l'enjeu de notre projet d'action culturelle, comment soutenir ou faire lien avec l'environnement, la population, les voisins directs de nos infrastructures, les usagers de notre Centre culturel, nos partenaires ?

En tant que service public soutenu par la Fédération Wallonie-Bruxelles, le Centre culturel de Chênée aide les artistes, principalement professionnels, locaux ou internationaux, toutes disciplines confondues, dans l'évolution de leur ambition par le biais de son importante infrastructure (3 salles de répétitions équipées, deux ateliers construction/peinture, deux espaces de détente et de rencontres, 2 salles de diffusion, 1 lieu d'exposition), et en proposant des services de qualité (ressources humaines aux compétences

multiples) en adéquation avec les différentes catégories artistiques rencontrées.

Notre attention se porte également sur les artistes amateurs ou en devenir professionnel, à ces jeunes fraîchement diplômés des écoles d'art (Esact, Saint Luc, Académie des Beaux-Arts, Conservatoire, ...) et encore sans expérience. Cette aide peut s'enrichir d'une possibilité de diffusion liée au retour artistique des artistes : ainsi nous avons l'opportunité de renforcer le soutien aux artistes en création en organisant une représentation de leur projet en nos murs, nous permettant ainsi d'assumer notre mission de diffusion et d'élargir nos publics.

Pour les artistes accueillis, il s'agit de profiter d'une infrastructure propice à la création musicale, théâtrale, liée aux arts plastiques ou aux arts vivants, et d'inventer, innover, répéter, écrire, adapter, composer en toute liberté... tout en posant un acte citoyen. Et également de bénéficier de notre réseau de diffusion sur le territoire de l'arrondissement de Liège, et plus loin encore.

Pour le Centre culturel, l'enjeu est de sensibiliser les publics aux divers processus de créations, de favoriser leur accès aux droits culturels et à des œuvres diversifiées et de qualité par la création de liens entre artistes, partenaires culturels, population locale, de s'appuyer sur son réseau associatif et répondre à la demande croissante de collaboration, dans un souci constant de démocratisation.

(voir hypothèse 2, opération culturelle « Mots de passe »)

1.3.1. Finalités, objectifs généraux et opérationnels

1.3.1.1. Finalités :

- Créer du lien, construire des ponts entre la création artistique et le citoyen évoluant sur notre territoire de projet.
- Donner des outils aux citoyens pour tenter de mieux comprendre notre société en mutation, en bouleversant certains codes grâce à notre action culturelle.
- Eriger l'art comme outil pour comprendre nos questionnements intérieurs et extérieurs.

1.3.1.2. Objectifs généraux :

- Soutenir et développer l'accueil, l'attention, l'aide aux créateurs et artistes professionnels, toutes disciplines confondues (théâtre jeune public, théâtre adulte, musique, cirque, danse et arts plastiques), ainsi qu'aux associations et groupes amateurs (théâtre amateur, écoles de danse, groupes de musique, ateliers enfants, adultes...).
- Encourager et promouvoir de manière concrète et importante la création d'artistes prometteurs de la région et d'ailleurs.
- Valoriser les aptitudes créatrices de nos différents publics dans une perspective de démocratisation culturelle et de l'exercice de leurs droits culturels.
- Contribuer à la formation artistique de nos publics tout en favorisant l'accès aux œuvres et artistes venus d'ici ou d'ailleurs.



REZ DE CHAUSSEE

Salle 4 ←

1^{er} ETAGE

Salle 5 ←

Salle 6 →

REZ DE CHAUSSEE

Salle 1 Ateliers créatifs →

Bibliothèque →

1^{er} ETAGE

Salle 2 →

Salle 3 →



- Inscrire le Centre culturel dans un réseau large : réseaux de lieux de résidences et réseaux de personnes ressources dans le secteur provincial liégeois de l'Aide à la création (réalisation d'un répertoire).

1.3.1.3. Objectifs généraux spécifiques :

Pour les artistes :

- Accentuer l'accueil et le soutien aux créations artistiques professionnelles et amateurs, tous secteurs confondus
- Privilégier l'émergence de créations novatrices, non lisses, qui invitent à la réflexion
- Accorder une attention particulière à la jeune création
- Permettre aux créateurs de confronter leur travail aux regards des publics

Pour les publics :

- Développer notre offre en matière d'expression artistique
- Solliciter et encourager la participation de la population en nous appuyant sur notre réseau associatif
- Offrir des espaces de rencontres, d'échanges d'idées, de partages de savoirs entre artistes et citoyens

1.3.1.4. Objectifs opérationnels :

- La mise à dispositions d'espaces : une salle de répétition (salle résidence) pour des laboratoires ou des recherches expérimentales, une salle construction décor (salle atelier), une scène complètement équipée techniquement (salle culturelle) et ses loges, le local dit « La Petite Maison » aménagé et entièrement équipé pour accueillir des répétitions de jeunes formations de musique amplifiée, du matériel technique, un atelier d'arts plastiques, une petite cuisine pour les moments de détente, de rencontres et de partages de savoirs entre les artistes de passage et les associations membres (Bibliothèque, Ré-Créa-Sol, Ecole de Devoirs, Latitude Jeunes, ...) fréquentant le même bâtiment (Ancienne école de l'IPES)... une salle de répétition pour les associations artistiques membres du Centre culturel (la salle Plume), des locaux dédiés aux ateliers et stages du CEC, aux Studios du Horla (site du Centenaire), un labo-photo pour le Photo Club de Chênée.
- Soutien logistique : il s'agit ici soit d'une aide administrative ou graphique (internet, invitations, dossiers à compléter, élaboration de budgets, contacts, presse...) soit matérielle ou en soutiens et conseils techniques (projecteurs, matériel sono, éléments de décor, installations expositions, déplacements...)
- Interventions artistiques et techniques : il s'agit ici de mettre nos compétences professionnelles, à la demande expresse des artistes, au bénéfice de la création. C'est ainsi que nos régisseurs contribuent activement à la création lumières pour les compagnies, participent aux réglages et arrangements son pour les groupes musicaux (show case en fin de résidence), tandis que nos animatrices organisent des rencontres ou des bancs d'essai avec certains publics (jury, associations, écoles) et donnent un avis critique

et circonscrit lors de ces moments tests, réalisent la mise en place ou la scénographie, recherchent des personnes ressources...

- Aide financière : plus modeste qu'au départ car les moyens financiers diminuent, celle-ci prend la forme de préachats de spectacle, ou d'aide à l'installation d'expositions. Nous sommes hélas bien éloignés de la période où nous avons eu l'occasion de passer commande successivement auprès des plasticiennes Sophie Vangor et Lucie Vanroy afin qu'elles investissent artistiquement la cafétéria et les loges...
- Propositions de diffusion et de visibilité dans le cadre d'un événement programmé dans notre saison, à travers la sensibilisation de nouveaux publics et le contact avec les programmeurs.
- Organisation du Festival des Artistes en Création à Chênée (FACC) : en biennale, événement phare dédié à la création artistique à Chênée, où les artistes professionnels et amateurs venus en résidence au Centre culturel sont mis à l'honneur (opération culturelle - voir plus loin).

1.3.2. Opérationnalisation de l'action culturelle spécialisée :

1.3.2.1. Accueil en résidence – sélection des projets :

Les candidatures spontanées d'artistes de toutes disciplines confondues nous parviennent tout au long de l'année. Nous communiquons par le biais de notre agenda bimestriel, site internet, page facebook, réseau. La sélection se fait sur base d'un dossier suivi d'une rencontre avec l'artiste, lui donnant ainsi l'occasion de présenter son projet aux interlocuteurs de l'équipe concernés (animateur arts-plastiques, théâtre adulte, théâtre jeune public, musique).

Notre ligne de force artistique pour l'ensemble des accueils en résidence rejoint l'hypothèse d'action numéro deux de notre projet d'action culturelle générale : donner à nos publics des outils permettant de mieux appréhender la société en mutation.

Les choix s'opèrent autour des critères suivants :

- Jeune compagnie/artiste ou déjà passé(e) en résidence
- Dimension novatrice
- Dimension d'inclusion de nos publics
- Liens avec notre projet d'action culturelle générale, et en particulier avec notre enjeu
- Contenu artistique qui questionne notre engagement dans le contexte actuel
- Selon le secteur artistique concerné et la demande croissante des artistes, la disponibilité des locaux nous oblige parfois à postposer un accueil.

1.3.2.2. Modalités pratiques :

Les artistes admis en résidence chez nous, signent une convention de partenariat (voir annexe) dans laquelle est, entre autres, stipulé qui est la personne responsable, les objectifs de résidence, les questions d'assurance, la période concernée, le retour artistique.

Aucune charge financière n'est facturée à l'artiste hormis la participation aux frais d'assurance du matériel de 10€/par jour d'occupation uniquement dans la salle culturelle Paul-Charles Goossens, entièrement équipée (son/lumières/scène/loges).

A l'heure actuelle, nous ne disposons pas de locaux permettant le logement des artistes sur place. Cependant, à l'initiative d'artistes de rue et de circassiens, un logement en caravane dans la cour privée de l'ancienne IPES et dans de bonnes conditions de confort, a déjà été réalisé (accès à la petite cuisine, toilettes, douche).

1.3.2.3. Le retour artistique :

Toujours adapté au développement sensible et positif du projet, le retour artistique est un moment d'échange avec chacune des compagnies ou chacun des groupes qui vient chez nous. Il nous semble en effet important que l'artiste ne reste pas isolé dans sa bulle de création, mais entre en contact avec les publics partenaires, les écoles, les associations membres, les autres artistes et tisse ainsi du lien entre la création et le tissu social attaché à notre territoire, tout en enrichissant son processus de création.

Ces résidences donnent lieu à des bancs d'essai, des rencontres entre artistes professionnels et amateurs, les artistes et la population, des possibilités de diffusion durant un événement programmé dans notre saison (expositions, concerts, showcase, petites scènes, Festival des Artistes en Création à Chênée, concert SAVEDD, Autour de la femme, Théâtre adulte, Théâtre à l'école...), des ateliers ou

autres possibilités de rencontres avec la population ou les membres des associations partenaires, publics spécifiques ou des programmeurs (bancs d'essai, concerts, vernissages, lectures publiques,...).

1.3.2.4. Spécificité des projets :

Arts plastiques :

L'espace de résidence accueille annuellement un plasticien qui est invité à intervenir, de manière libre, dans les locaux ou dans le cadre des activités du Centre culturel. Cet artiste bénéficie le plus souvent d'un soutien à la création et est invité à une manifestation de grande envergure, menée en partenariat (avec la Province de Liège ou d'autres structures) ou à une exposition dans la galerie du Centre culturel - à titre d'exemple, nous avons accueilli dans un passé récent Marie Zolamian/ Cravat et Bada/ Jean-Marc Daele.

Musique :

Nous l'avons vu, l'espace petite maison accueille actuellement une dizaine de groupes de musique amplifiée, jeunes musiciens et groupes de musique motivés, organisés, persévérants, ne disposant pas d'un local ni de facilités de déplacement, originaires prioritairement de l'arrondissement de Liège - à titre d'exemple... Hadrien Collin/R'Cut/Pixel Drive/Space Beans/Archiduc...

Ils ont la possibilité de répéter dans un local sécurisé et équipé à raison d'une séance hebdomadaire et pour une participation symbolique d'un euro par musicien et par répétition (voir convention en annexe n°8).

Mais l'adhésion à ce projet leur donne également l'opportunité de bénéficier, au même titre que les groupes plus confirmés qui passent par Chênée (DanSan/Dalton Telegramme/Orféo/Chickfight/Balimurphy, les R'tardataires, Celena et Sophia,...) d'une résidence dans la salle culturelle, de profiter

de conseils de professionnels du secteur, des techniciens de l'équipe, pour la création lumières, le travail du son, la scénographie, de participer à des concours, des formations, des concerts organisés avec nos partenaires privilégiés (Studio des Variétés, Ça Balance I, Court-Circuit, Du F dans le texte, SAVEDD (MJ)) ou dans la cadre de notre saison : petites scènes, FACC... Ou s'inscrire encore dans le projet « Premières scènes » de la CCR de Liège.

Théâtre - Arts de la scène :

La salle résidence accueille de nombreuses compagnies (théâtre, jeune public, théâtre de rue, cirque, ...) sur une ou plusieurs semaines (Compagnie Arts et Couleurs/Alula/Collectif Karda/Chemins de terre/Clair de Lune/ Paulette Godard/...). Nous l'avons évoqué plus haut, la sélection des candidats s'établit sur dossier, s'en suit une rencontre permettant d'identifier les objectifs, projets, moyens et attentes de chacun. A la demande de l'artiste, des bancs d'essai suivis de rencontres avec les publics souhaités (programmateurs, écoles, associations) sont organisés. Ces moments privilégiés sont bien souvent nécessaires pour l'artiste qui confronte ainsi son travail au regard d'un public averti ou non, de la tranche d'âge recherchée lorsqu'il s'agit de théâtre jeune public ou de la thématique voulue (par exemple l'immigration). Nous proposons des recherches de personnes ressources, des aides à la création lumières ou sonore, à la production, à l'écriture de dossier, ainsi que des courriers de soutien manifestant l'intérêt du Centre culturel, l'utilisation de l'imprimante, le téléphone, l'internet... L'aboutissement est régulièrement la possibilité d'être diffusé chez nous, de rencontrer des partenaires du Centre culturel autour de notre territoire d'action, susceptibles de programmer leur création, de se présenter à la sélection des Rencontres Jeune Public de Huy (Cie Dérivation - Cie Alula) ou à Propulse (Kaléidoscope Théâtre), de s'intégrer dans notre réseau.

1.3.3. Impacts souhaités :

- Sur le soutien aux artistes en création toutes disciplines confondues et la reconnaissance de cette spécialisation pour notre centre
- Sur la liberté de création et d'expression
- Sur l'accès à des œuvres et à des pratiques diversifiées et de qualité dans un souci de démocratisation
- Sur la cohésion de la collectivité locale et le sentiment d'appartenance à la vie culturelle et associative locale
- Sur la prise de conscience du citoyen à être acteur de son propre développement socio-culturel, à agir sur ses capacités d'expression et de créativité.

1.3.4. Évaluation

L'évaluation de notre action culturelle spécialisée s'appuiera sur les modalités et la méthodologie présentées dans le cadre de notre projet d'action culturelle.

Nous souhaitons toutefois développer une orientation spécifique, en lien avec la réflexion entamée et à poursuivre avec le Comptoir des Ressources créatives et le GRE de Liège (en vue d'améliorer le réseautage). Ce travail devrait déboucher sur un ensemble de critères mesurables qui permettraient de valoriser l'impact des créateurs (des aides à la création) sur lui-même, sur le lieu de création, sur la cité.

1.4. Opération culturelle « Le Festival des Artistes en Création à Chênée »

Créer un événement phare dédié à la création artistique à Chênée, afin de mettre à l'honneur les artistes professionnels et amateurs, toutes disciplines confondues, venus en résidence au Centre culturel. Dévoiler au grand public et également aux voisins et membres des associations, ces artistes actuels, leurs œuvres, les espaces d'expérimentation, de répétitions mis à leur disposition et d'approfondir notre démarche de soutien à la création.

Au programme de ce focus sur la création artistique à Chênée : des ateliers (danse/théâtre/enfants/ados...), des débats, des rencontres, des étapes de travail, expositions, des showcase, des petites scènes, des portes ouvertes d'associations...

Le Festival s'organise sur trois temps forts afin de rencontrer différents publics : une journée dédiée aux familles, une aux artistes professionnels, et une, à un public friand de théâtre adulte (professionnel et amateur).

Nous y retrouvons, pour notre plus grand plaisir, une partie du foisonnant vivier d'artistes plasticiens, musiciens, comédiens professionnels et amateurs, conteurs et jongleurs, de passage chez nous depuis deux ans et rassemblés ici sur quelques jours.

1.4.1. Notre défi

En lien direct avec notre hypothèse d'action 2 - un trousseau de clefs pour mieux appréhender une société en mutation :

- Mettre en lumière durant plusieurs jours, sur notre site complet, les artistes venus en résidence.
- Organiser des moments de rencontre entre artistes et public

- Permettre au public de découvrir différents processus de création artistique, grâce à des propositions audacieuses qui invitent à la réflexion.
- Susciter la participation citoyenne et motiver l'expression des droits culturels.

1.4.2. Deux axes :

Axe 1 :

Nous proposons une programmation axée sur les différentes catégories de publics que nous souhaitons rencontrer, sur les artistes de disciplines variées - musique, théâtre adulte professionnel, amateur, jeune public, plasticien... et sur des créations qui bousculent les habitudes.

Axe 2 :

Nous proposons de réunir artistes et citoyens autour d'événements festifs et conviviaux - Fête des Voisins=Inauguration du Festival, autour de journées de formation ou de moments de représentation.

1.4.2.1. Axe 1 – Programmation du Festival

Plan d'action

Dans un premier temps, l'invitation est lancée tous les deux ans aux artistes passés en résidence, d'inscrire la question du retour artistique lié à la convention de partenariat, dans le cadre du festival.

Les associations partenaires et proches géographiquement des infrastructures utilisées pour les résidences sont également invitées à participer (M], Latitude jeunes, Bibliothèque, EDD, CEC) :

1. Mise en place des temps forts du festival en privilégiant trois axes qui se dégagent de notre mission de base : le public adultes - le public enfants/famille - la pratique professionnelle.

2. Choix de programmation audacieuse, avec des créations qui bousculent les habitudes et suscitent la réflexion (Voir Hypothèse d'action 2)
3. Renforcement des partenariats associatifs - propositions de s'appuyer sur les événements planifiés pour créer du lien entre artistes et publics, et doper la découverte des uns et des autres, à travers des regards et pratiques croisés.

Dans un second temps, porter l'événement annuellement plutôt qu'en biennale. Multiplier les partenaires associatifs et culturels proches et permettre le rayonnement de l'événement sur l'arrondissement de Liège.

1. Renforcer notre soutien à la création artistique dans le cadre de notre action culturelle générale (Voir plan d'action Axe 2 de l'opération culturelle « Mot de passe »)
2. Inviter les Centres culturels de l'arrondissement de Liège et autres partenaires culturels à participer à l'événement.
3. Elargir le cercle de partenaires associatifs locaux.

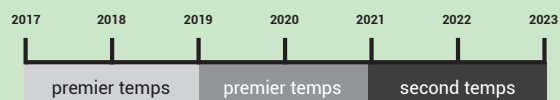
Partenaires :

Les artistes en résidence, passées ou en cours

Les associations socio-culturelles et autres partenaires culturels locaux

Les citoyens

Temporalité



1.4.2.2. Axe 2 – Regards Croisés

Plan d'action

L'occasion est donnée de réunir en temps et en heure publics et artistes afin de croiser regards et pratiques. A travers des moments de convivialité et des temps forts de la programmation, l'invitation est lancée à chacun de rencontrer ceux et celles venus créer/pratiquer/se former en nos murs. Une mise en lumière du travail de l'ombre, qu'il s'agisse ici du processus créatif, ou de notre mission d'Aide à la Création, souvent méconnue du grand public.

1. La Fête des Voisins = L'inauguration du Festival
Dans notre société où l'indifférence et l'individualisme sont généralement de mise, la « Fête des Voisins » agit en tant que catalyseur pour recréer des liens entre les citoyens. Des millions de voisins s'invitent dans toute l'Europe à partager un moment de convivialité.

A travers une festività devenue tradition également à Chênée, nous proposons :

- L'inauguration du Festival des Artistes en Création à Chênée
- Un rassemblement entre associations, voisins du Centre culturel, artistes en résidence ou de passage à Chênée.

2. Nous proposons de croiser les différents partenaires et publics autour d'un objectif se révélant potentiellement utile aux artistes comme aux citoyens : une formation liée à une pratique, un atelier mené par les artistes.

3. Durant la programmation, nous organisons une demi-journée où les associations ont l'occasion de présenter le résultat de leur atelier en même temps que les artistes présentent leur étape de travail.





Partenaires :

Les artistes en résidence, passées ou en cours

Les associations socio-culturelles et autres partenaires culturels locaux

Les citoyens

Temporalité

1.5. Argumentaire d'opportunité de l'action culturelle spécialisée en terme de développement de la politique sectorielle et relative

1.5.1. Argumentaire

L'aide à la création est aujourd'hui au centre de nos préoccupations. Au départ, peu de lieux offraient les services d'accueil en résidence d'artistes, et très vite nous avons été sollicités par des artistes venant de la région et d'ailleurs, de tous secteurs artistiques confondus. De 2 projets soutenus en 2005, nous avons accueilli 29 compagnies, artistes plasticiens, groupes de musique amplifiée et collectifs en 2016 !

Après réflexion autour de notre volonté de pérenniser notre action, nous nous sommes graduellement positionnés comme acteur culturel incontournable en Aide à la Création sur notre territoire. Des offres complémentaires sont ensuite apparues (La Halte/Le Comptoir Des Ressources

Créatives/L'An vert/Théâtre du Corridor), mais nous restons cependant reconnus dans le circuit par les artistes de plus en plus demandeurs et par le réseau structurel (FWB/Province/Ville de Liège) à travers des partenariats sur le long terme (Ça Balance/ Premières scènes/Court-Circuit /Du F dans le texte/ Premières Scènes/Commission Jeune Public/ Commission des musiques non classiques ...).

Certains artistes se fidélisent et apprécient la qualité de nos services. Les liens créés deviennent ainsi de plus en plus forts et nous incitent à travailler notre soutien sur le long terme (Compagnie Alula/ Les petits délices/Studio des Variétés/Kaléidoscope théâtre/Art-I, ...).

Le choix de l'accès aux différents secteurs artistiques gagne en pertinence. Au regard de notre activité, deux piliers forts se dégagent dans le secteur des arts de la scène : le théâtre pour l'enfance et la jeunesse et la musique non classique. Mais nos infrastructures, les compétences de notre équipe, les demandes croissantes d'artistes de tous horizons et les sollicitations de nos partenaires associatifs nous conduisent à ne pas fermer les portes aux artistes plasticiens, du théâtre adulte, professionnel ou amateur, des arts de la rue, du cirque... Développer ainsi tout le potentiel de l'Aide à la Création dynamise notre action culturelle en multipliant les croisements entre artistes et citoyens, artistes et partenaires, et stimule l'acte créatif de nos publics, dans quelque domaine artistique que ce soit.

A l'heure d'aujourd'hui, nous souhaitons continuer à accorder une attention prioritaire à l'ensemble des créateurs sollicitant nos services, en offrant disponibilités, compétences, soutiens logistiques et accueil dans nos infrastructures et ainsi répondre à une demande croissante sur notre territoire de projet et au-delà.

Fort de son expérience en ce domaine, notre Centre culturel voit se profiler dans le cadre de notre nouveau contrat-programme, une spécialisation

en Aide à la Création : ancrage et élargissement territorial, développement des synergies avec des lieux partenaires, amélioration des infrastructures d'accueil, renforcement des croisements entre nos publics et les artistes, développement des compétences du personnel, des liens directs entre le travail des artistes et la diffusion de celui-ci, développement des recherches de moyens matériels et financiers afin de renforcer notre intervention, pour atteindre sur le long terme une professionnalisation plus poussée de celle-ci et une reconnaissance élargie de notre compétence.

1.5.2. Action culturelle spécialisée menée en coopération

Notre Centre culturel développe trois collaborations particulières avec autant d'opérateurs reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre de projets spécifiques axés autour des secteurs danse, expression et créativité et théâtre.

1.5.2.1 Avec le Théâtre de Liège – Festival Pays de Danses

Nous avons intégré le réseau « Pays de Danses » depuis la première édition du Festival en 2006. Le réseau « Pays de Danses » évoque pour notre Centre culturel plusieurs dimensions : la notion de réseau est incontournable, la question d'un territoire large, supracommunal (voir politique générale de la Province de Liège) et même supranational (Grande Région, candidature Maastricht 2018) se révèle brûlante d'actualité, enfin il s'agit ici de danses au pluriel, ouverture affirmée aux formes et techniques dans leur variété et leurs différences.

Le Centre culturel de Chênée trouve sa place dans ce concept pluridimensionnel. En effet, nous développons depuis de nombreuses années de multiples partenariats, tant avec le monde associatif qu'avec le monde artistique ou institutionnel. La

question du territoire, pierre angulaire du décret régissant la reconnaissance des Centres culturels en Fédération Wallonie Bruxelles, nous sensibilise particulièrement.

Enfin, l'ouverture aux danses, aux publics, aux formes et aux expressions chorégraphiques rencontre notre souci permanent d'éveiller la curiosité, de faire se rencontrer les univers, de bousculer les concepts préétablis.

A ces divers titres, nous nous sentons donc parfaitement en phase avec ce réseau et ce projet.

Quelles plus-values ce réseau apporte-t-il à notre institution ?

Nous souhaitons accorder, dans notre programmation de saison, une attention particulière à la danse. Il est toutefois assez ardu de s'y investir pour les raisons suivantes : la production des spectacles de danse coûte cher, les exigences techniques sont souvent difficiles à rencontrer (ouverture de scène, visibilité, hauteur de plafond...), enfin, il est aussi difficile de rencontrer le public.

Nous avons toutefois pris cette bonne habitude de proposer, une ou deux fois par an, des rendez-vous avec la danse, en nous appuyant sur un partenariat local : le Centre des Jeunes et son atelier danse ou les écoles de danse de l'entité.

Contribuer à la programmation d'un festival comme « Pays de Danses » est une chance unique pour notre Centre culturel de rencontrer ces deux envies : programmer de la danse en s'appuyant sur un collectif qui renforce les initiatives de chacun.

Nous constatons, au fur et à mesure des éditions, une plus grande capacité de notre public à découvrir des formes plus aventureuses, plus déstabilisantes de danse contemporaine. Nous intégrons aussi, depuis quelques temps, la danse dans notre programme de Théâtre à l'Ecole. Enfin, en témoigne le projet « Scène Ouverte à la danse » construit

depuis 2014, rendez-vous biennal, proposé en alternance avec « Pays de Danses », et qui ouvre sa scène aux chorégraphies proposées par des danseuses et danseurs de nos écoles de danse.

Les écoles de danse de l'entité saisissent à pleines mains l'occasion qui leur est donnée de s'inscrire dans cette dynamique.

En quoi cette implication renforce-t-elle notre action spécialisée ?

Nous gardons en permanence la préoccupation d'intégrer, en complément à l'aspect diffusion professionnelle de haut niveau que nous garantit le Festival, des projets et actions encourageant la création professionnelle ou amateur. C'est ainsi que nous avons proposé, dans le cadre des dernières éditions, des stages à destination des jeunes des MJ liégeoises animés par des chorégraphes professionnels, un flash-mob associant une centaine d'élèves des écoles de danse de l'entité, une résidence de 15 jours offerte à Malika Djardi la danseuse et chorégraphe française, un atelier animé par la chorégraphe Emmanuelle Guélin et finalisé par la création originale « Je pense donc je suis », ... toutes ces initiatives renforçant à la fois l'expression des droits culturels des uns et des autres, mais aussi le soutien à la création professionnelle et la rencontre entre les publics.

1.5.2.2 Avec le CEC de Chênée

L'articulation du travail du CEC avec le travail d'aide à la création se construit naturellement entre les deux structures. Pour rappel le CEC de Chênée poursuit plusieurs axes de travail, déterminés par son histoire ou sa condition géographique.

En effet :

- Né du CEC du Vivier (qui avait le théâtre pour principale attribution), le CEC de Chênée poursuit le travail sur les planches et développe depuis 5 ans un atelier théâtre pour adolescents.
- Entouré d'écoles et fort du constat du peu de place accordée aux arts plastiques dans l'enseignement, le CEC porte une grande attention à la médiation artistique et notamment à celle faite autour des arts contemporains.
- Partenaire de la Maison des Jeunes de Chênée et fort sensible à la transversalité que peuvent entretenir certains projets (notamment le projet basse-guitare-batterie de la Maison des Jeunes), le CEC de Chênée porte une attention particulière à la création musicale (via le travail autour de la Petite Maison) et aux arts forains (en soutenant le travail de l'atelier cirque de la Maison des Jeunes).

En résumé, plusieurs actions sont développées pour permettre des passages entre les créations et les publics du CEC et du programme d'aide à la résidence du Centre culturel. Ainsi sont mis en place : des aide-services (prêt de locaux, ressources humaines), des partenariats avec des institutions professionnelles (Studio des Variétés, Ça Balance), des croisements entre nos publics et les artistes en résidence, des présentations dans le cadre de festivals (Festival des Artistes en Création à

Chênée) ou de concours (Premières Scènes, Du F dans le texte, Concours circuit, ...).

Pour illustrer ce propos, expliquons le travail autour du local de répétition dit de la « Petite Maison » : cet espace de répétitions nous permet de contribuer au développement d'expressions artistiques singulières sur notre zone de rayonnement. Ces groupes sont sélectionnés par le CEC, tandis que l'organisation des horaires et la gestion administrative sont prises en charge par l'animatrice responsable de l'accueil en résidences d'artistes du Centre culturel. Les groupes ont la possibilité d'accéder à des formations proposées (travail des changements de plateau, de la disposition scénique, de la gestion des retours, du travail sur les soundcheck, le son, les lumières...), en partenariat avec le Studio des Variétés, Ça Balance, Les premières scènes... ou grâce aux compétences de l'équipe technique.

Un second exemple : l'aide à la Création va bien au-delà d'un prêt de salle à des amateurs, au-delà de la diffusion pure d'un spectacle de fin d'année. Nous accordons une attention particulière et une volonté/vigilance sans faille à la rencontre entre professionnels et amateurs en créant des échanges et des passerelles multifformes afin de permettre l'exercice des droits à la culture et l'accès à la professionnalisation.

Citons pour l'exemple, la mise en contact des groupes amateurs, de jeunes en devenir (issus des écoles comme Helmo, Athénée Royal de Chênée ou des associations membres (MJ)), avec des artistes professionnels et/ou membres de l'équipe du Centre culturel, les rencontres entre artistes circassiens professionnels en résidence au Centre culturel et participants de l'atelier cirque de la maison des jeunes, ...

1.5.2.3. Avec Kaléidoscope Théâtre

Notre Centre culturel soutient cette compagnie dans son parcours de création (LE ROI DORT et PLAN JOKER), notamment par son accueil en résidence en partenariat avec le CC de Soumagne pour la création de son dernier spectacle, repris dans la sélection du festival Propulse 2017. Etant donné sa thématique, celui-ci a également fait l'objet d'une diffusion à Chênée en partenariat avec le Pôle Questions de Société de la CCR de l'Arrondissement de Liège en février de cette année (dans le cadre de l'opération Travaux Publics).

Kaléidoscope Théâtre intervient également dans la mise en place d'ateliers théâtre ados et adultes, se déroulant dans nos locaux et organisés par le CEC. Il est également un partenaire de longue date dans la cadre d'ateliers organisés en milieu scolaire. Chaque année depuis 2010, une dizaine de projets sont ainsi soutenus dans le cadre des projets durables du Décret Culture/école. Durant toute une année scolaire, chaque classe bénéficie d'une vingtaine d'ateliers dont la finalité est présentée lors d'un weekend de clôture organisé dans notre salle culturelle, l'occasion pour ces enfants entre 8 et 18 ans, de partager leur processus, leur apprentissage, leurs questionnements, leurs visions du monde. Les thématiques abordées par les enfants correspondent à des questions de société, qu'il s'agisse de mal-bouffe, de démocratie, de l'avenir ou encore de l'environnement, des préjugés et stéréotypes... L'objectif est de donner la parole aux plus jeunes par le biais de l'expression théâtrale. Ils se questionnent, se nourrissent, grandissent, se dépassent... font usage de leurs droits culturels !!!

1.5.3. Opérateurs sectoriels et réseaux

Liste des projets partenaires privilégiés et/ou ayant été accueillis en résidence au Centre culturel de Chênée / bénéficiant d'une convention ou d'un contrat-programme ou d'une reconnaissance/ ne bénéficiant pas d'une reconnaissance

Compagnies ou partenaires conventionnés ou contrat-programmés secteur arts de la scène - théâtre/musique non classiques :

- Conseil de la musique
- Théâtre de Liège
- Court-circuit asbl
- Jeunesses Musicales
- Jaune-Orange
- Studio des variétés
- Atelier de la colline
- Promotion théâtre, Cie Pi 3,14, Compagnie Ah mon Amour I, Compagnie des chemins de terre

Le Centre culturel développe des projets avec plusieurs compagnies Jeune Public ne bénéficiant pas d'une convention ou d'un contrat-programme avec la FWB (agrées et non-agrées) :

- Compagnie La tête à l'envers
- Compagnie Alula
- Compagnie Arts et couleurs
- Compagnie Les petits délices
- Le théâtre du Sursaut
- Compagnie Dérivation
- Le collectif La Station
- Le Zététique théâtre
- La boîte à théâtre
- Accord'art

- Clair de Lune Théâtre
- Le théâtre du N'ombrîle
- Olivia Auclair
- Compagnie 3637
- Compagnies Tic en toc et Tintalada
- Compagnie Latcho Drom

Avec des compagnies de théâtre, théâtre de rue et cirque :

- Compagnie du Funambule
- Ze compagnie
- Compagnie du Parking
- Compagnie Romane Oh I
- Kaléidoscope Théâtre
- Geneviève Weldenski
- Les studios du Horlà
- Acide Mélancolique
- Compagnie Les milliardaires
- Compagnie Paulette Godart
- Loïc Warnotte et Elisabeth Rasson
- Compagnie La main à la patte
- Collectif Karda
- Compagnie Laps
- Compagnie A venir
- Ulrike Gunther
- Angel Ramos Sanchez
- Collectif Teatrovan
- Compagnie Du Milieu du monde
- Compagnie Zü Klub
- Sarah De Battice
- Serena Galante

Avec plusieurs artistes/groupes de musique amplifiée
et en partenariat avec le CEC/Le Studio des
Variétés/Ca Balance/ Du F dans le texte

Local Petite maison :

- Pixel Drive
- R'Cut
- Hadrien Collin
- Space Beans
- Stickman et Stockholm
- Lux Montes
- Archiduc
- Garage Door trauma
- Post-
- Acrid Sunset
- Midmess

Larsen/Studio des variétés :

- Sinus George
- Ed Wydee
- The K
- Pale Grey
- Futurians
- Balimurphy
- Celena & Sophia

F dans le texte :

- Temetan
- Cassandre

Ça Balance :

- Djinn saout
- Carrefour Bongo's
- Melody Dalton
- Orféo
- Chickfight
- Helium Horse Fly
- Too much and the white notes

- Roscoe
- Dalton Telegramme

Avec de nombreux artistes/groupes de musique
amplifiée :

- Cargo
- Marka
- Xamanek
- Vivo Garret List Ensemble
- Les filles de Hirohito
- Fake
- Chickfight
- The Good, Darlings
- Orchestro Vivo I
- Kill my doll
- My little Cheap dictaphone
- Hollywood Pom Stars
- Bésac
- Arthur
- Lydie Claire
- Nollo
- The Feather
- Sandra Liradelfo
- Nell
- The Mash
- Piano Club
- Dan San
- Atomique de luxe
- Big Moustache Bandits
- Yew
- Gaëtan Streel
- Anais H
- My Tv is Dead
- Compagnie De Si de La

- Les R'tardataires
- Leitmotif 05, 8 Clos
- Two kids on Holliday
- Sébastien Hogge
- Marka
- Xamanek
- Colline Hill
- Valeero
- Gary Moon Boots
- Human Sound System
- Cocco Brothers

Avec plusieurs artistes plasticiens :

- Marie Zolamian
- Laurent Impeduglia
- Lucie Vanroy
- Jean-Marc Daele
- Cravat et Bada
- Thierry Hanse
- Sarah Galante
- Alexia Creusen
- Cathy Alvarez
-

Avec des Compagnies de danse :

- Irene K
- Rocio Alondra
- Transe en danse
- Lookatmekid
- Physalis
- Malika Djardi
- Imprudanse

Avec des artistes amateurs :

- Service aux étudiants Helmo
- La compagnie Apollon
- Lez'artiss
- Collège Saint Joseph

Le Centre culturel invite ses différents partenaires culturels (lieux de création/diffusion) à assister à ses bancs d'essai, parmi les plus fidèles :

- Centre culturel des Chiroux
- Centre culturel de Jupille-Wandre
- Centre culturel d'Ourthe et Meuse
- Centre culturel de Theux
- Centre culturel de Verviers
- Centre culturel de Dison
- Centre culturel de Flémalle
- Foyer culturel de Sprimont, ...

Le Centre culturel invite régulièrement les différentes écoles de son territoire de projet ainsi que les associations membres à assister à ses bancs d'essai, parmi les plus fidèles :

- Ecole communale Parc Sauveur
- Maison des Jeunes
- Ecole Marcel Thiry (Mehagne)
- Latitude Jeunes
- Institut Sainte Thérèse d'Avila
- Re-Créa-Sol
- Ecole fondamentale Libre
- Bibliothèque de Chênée
- Ecole communale du Va
- Comité de quartier de Chênée Centre
- Ecole Victor Heuskin
- A.E.D.L. Ecole de devoirs

- Ecole Supérieur des Arts - Saint Luc
- L'Académie de Chênée
- Impulsion
- Photo club
- Temps Danse
- La Coopération culturelle Régionale Liégeoise
- Espace 21
- Temps libre danse, ...

1.6. Ressources humaines

L'équipe au complet se met au service des artistes : aide à la création lumière ou sonore, mise en place de bancs d'essai, d'expositions et de showcase, rencontres avec des publics précis (professionnels, jurys, associations, écoles...), regard extérieur, soutien administratif, logistique et graphique, écriture ou impression de dossiers, aide à la réalisation de budget de production, aide à la création de décor, d'expositions, prêt de matériel, recherche de personnes ressources...

Olivier Bovy : animateur, artiste plasticien et coordinateur CEC de Chênée - aide au montage d'exposition/réalisation dossier

Olivier Piérart : graphiste - aide à la réalisation d'affiche/programme/flyers

Virginie Ransart : animatrice - Accueil en résidence d'artistes et comédienne - regard extérieur/écriture de dossier/gestion planning

Marie Goor : animatrice et membre commission Jeune Public - regard extérieur théâtre pour l'Enfance et la Jeunesse/organisation de bancs d'essai

Laurence Broka : animatrice et organisatrice du Festival Autour de la femme et petites scènes - aide à la communication

Philibert Otto : coordinateur logistique et technique
- conseiller technique son et lumières

Jean-Philippe Simul : assistant logistique et technique
- conseiller technique lumières

Jonas Gazon : auxiliaire technique - aide à la construction décor

Alain Léonard : auxiliaire technique - conseiller musical

Sophie Loyen : agent d'entretien - gestion journalière des locaux

Fabienne Renzonnet : comptable - aide à la réalisation de budget en production et diffusion

Delphine Dassis : secrétaire - aide à la gestion administrative

Christophe Loyen : directeur, musicien et membre Commission des musiques non classiques - oreille extérieure Musique Non classiques

De par sa formation ou son expérience dans le domaine concerné, chacun des membres de notre équipe se présente comme un interlocuteur pertinent, ayant les capacités professionnelles nécessaires pour rencontrer l'un ou l'autre artiste en résidence en fonction de son champ d'activités. La force de notre équipe est à la fois basée sur ses compétences et également sur le large champ de secteurs artistiques couvert.

2. Informations relatives à l'inscription de l'action culturelle spécialisée dans notre projet d'action culturelle générale

2.1. Articulation ACS-ACG

L'action culturelle spécialisée en aide à la création - résidences artistiques est le prolongement naturel de notre service culturel de base au niveau des aides-services et de la diffusion des arts de la scène et des arts plastiques. Nous l'avons déjà évoqué plus haut, le large éventail d'infrastructures mises à notre disposition par la Ville et les compétences complémentaires des membres de l'équipe nous ont encouragé, il y a plus de dix ans, à développer cette mission d'aide à la création.

En outre, elle nous offre des perspectives de développement de notre projet d'action culturelle, en particulier en lien avec nos deux premières hypothèses d'action et les opérations culturelles associées, nous le développons dans le paragraphe qui suit.

2.2. Articulation ACS – Projet d'action culturelle

La proposition d'action culturelle spécialisée de notre Centre culturel trouve son adéquation dans notre projet d'action culturelle générale (cfr Hypothèses d'action 1 et 2) par une plus-value à plusieurs niveaux du développement culturel territorial :

En lien avec l'opération culturelle « Paris Jeunes » :

- Elle renforce la place des pratiques artistiques des jeunes pendant et hors temps scolaire par la mise en place d'actions et de projets au sein des établissements scolaires et/ou en partenariat avec les autres associations jeunesse, la mise en place de bancs d'essai et la rencontre avec des artistes, le croisement des regards professionnels et amateurs dans les cadres de pratiques d'ateliers
- Elle intrigue et fidélise le jeune public aux diverses formes de contenus et langages artistiques, en questionnant ce qui caractérise la société actuelle
- Elle développe les pratiques et la médiation artistique pendant et hors temps scolaire
- Elle permet aux artistes de confronter leur création à des publics jeunes, dans une logique d'ouverture et d'échange mais également de diffusion et promotion de la jeune création artistique.
- Elle renforce notre mission de diffusion en Théâtre, Danse, Chansons et Arts plastiques à l'école et médiation, articulation possible avec les résidences d'artistes.

En lien avec l'opération culturelle « Mots de passe » :

- Elle développe des pratiques artistiques et renforce les partenariats naissants
- Elle permet de nouveaux moments et espaces d'expression artistique
- Elle sollicite et encourage les artistes en développement sur notre territoire
- Elle crée du lien, permet de construire des ponts d'artistes à citoyens, d'artistes à associations, d'artistes à artistes.
- Elle favorise la visibilité de la jeune création actuelle auprès de nos publics, une création qui bouscule les codes et pose des questions de société (Collectif Karda - « Les roses poussent-elles encore à Damas ? » - L'histoire de deux sœurs belgo-syriennes qui nous parle du conflit Syrien à travers leur trajet de vie)
- Elle renforce notre mission de diffusion en Théâtre, Danse, Chansons et Arts plastiques tout-public et médiation avec les publics et les familles et favorise la promotion de la jeune création auprès de nos partenaires de diffusion
- Elle soutient les artistes en création par la mise à disposition d'espaces ou de services
- Elle encourage le créateur à dévoiler « ses mots de passe » pour nous aider à mieux comprendre le monde.

En lien avec les hypothèses d'action 3 et 4 :

- Elle renforce la place du Centre culturel en tant qu'interlocuteur dynamique sur le réseau liégeois de l'aide à la création
- Elle nous permet d'investir l'espace public, de renforcer les partenariats culturels (entre les 4

Centre culturel de l'arrondissement de Liège, avec les autres intervenants culturels liégeois) et d'agir sur la visibilité et l'identité du Centre culturel.

2.3. Articulation ACS – ACI

Un des enjeux de notre Action culturelle intensifiée tourne autour de la question de la créativité et de la création. Nous souhaitons mettre au service de cette action intensifiée sur notre territoire d'implantation, notre expérience accumulée et nos services au bénéfice de nos partenaires culturels.

Plus particulièrement, nous envisageons de développer une offre coordonnée sur le territoire en mettant en œuvre des dispositifs et outils facilitant le contact et le soutien aux créateurs : réalisation d'un répertoire de ressources, mise en place d'une concertation associant les opérateurs locaux en aide à la création, réalisation d'outils de communication communs, ...

Vous trouverez davantage de précisions dans le dossier ACI.

2.4. Articulation ACS – Coopération

Initialement porteur du pôle exclusivement axé sur l'aide à la création, notre Centre culturel a conservé la confiance de la Coopération des Centres culturels de l'Arrondissement de Liège en portant dès 2014 Le Pôle Questions de Société, version améliorée du Pôle initial, intégrant une nouvelle dimension « éducation permanente » rencontrant ainsi davantage les enjeux de la plupart des Centres culturels associés. Mais cette nouvelle approche n'a aucunement occulté la dimension artistique du projet, en témoigne en annexe n°10 le contenu des deux premières éditions du Printemps Divers Cités.

Vous trouverez dans le dossier CCR davantage d'éclaircissements sur cette articulation.

3. Justification de la demande – ressources et dépenses

Moyens humains : 35% de la masse salariale globale (= 159.600 €)

La perspective pour le Centre culturel de Chênée d'une spécialisation en Aide à la Création, nous fait envisager une augmentation du temps de travail de l'ensemble de l'équipe au prorata de 3,25 ETP par an (voir second tableau ci-dessous), incluant le mi-temps Maribel de l'animatrice dont la fonction spécifique est celle d'accueil en résidence d'artistes (premier tableau ci-dessous).

Actuellement comme décrit au point 1.6, chaque employé du Centre culturel apporte sa contribution au bon fonctionnement de notre mission, qu'il soit animateur ou membre de l'équipe technique, administrative ou logistique.

Animatrice Accueil en résidence d'artiste : mi-temps Maribel

Coordination générale.....	0,1 ETP par an
Lecture et analyse des dossiers.....	0,1 ETP par an
Accueil des compagnies/groupes.....	0,1 ETP par an
Gestion administrative.....	0,1 ETP par an
Orga. bancs d'essai/showcases/FACC....	0,1 ETP par an
TOTAL	0,5 ETP par an

Frais relatifs aux biens et services divers, incluant infrastructures et équipements : 26.600 €

Equipe du Cc :

Coordination générale.....	0,5 ETP par an
Direction	0,3 ETP par an
Coordinateur logistique et technique.....	0,3 ETP par an
Auxiliaire technique.....	0,2 ETP par an
Assistant logistique et technique.....	0,2 ETP par an
Animatrice référente Jeune Public	0,3 ETP par an
Animateur référent Arts Plastiques....	0,3 ETP par an
Animateur référent Musique.....	0,3 ETP par an
Agent d'entretien.....	0,3 ETP par an
Comptable.....	0,175 ETP par an
Secrétaire.....	0,175 ETP par an
Graphiste	0,2 ETP par an
TOTAL	3,25 ETP par an

La salle culturelle Charles Goossens, entièrement équipée, ses loges, la salle résidence, la salle atelier Arts Plastiques, la salle Atelier, la salle Plume, la petite cuisine, le local dit Petite maison nécessitent régulièrement l'entretien des équipements ad hoc.

Des aménagements dans la salle résidence (pendrillons, sono, tapis de danse, spots led...), une peau de caisse claire ou des cymbales remises à neuf dans le local « petite maison » font le bonheur des artistes qui sollicitent nos services tout au long de l'année.

4. Infrastructures

4.1. Espaces de travail, de répétition ou de résidence

Espace-s propre-s à l'opérateur - Oui

Nbre d'espaces : 7

Si répétition ou résidence : espace distinct de la salle de(s) spectacle(s) - Oui

1. Salle culturelle Paul-Charles Goossens

- Longueur : 14,50 m (16m - 1,50m de gradin replié en fond de salle)
- Largeur : 18 m
- Hauteur : 4,80 m
- Gradin de 90 places déployé : 4 m x 9 m

Scène :

- Ouverture : 10 m
- Profondeur (Proscenium compris) : 7 m (7,50 m Max)
- Proscenium de 10 m x 2,70 m
- Clearance (Hauteur sous gril) : 4 m
- Hauteur de scène : 80 cm
- Dégagement de scène : 2x4,50 m à Jardin, 2x4,50 à cour et 50cm en fond de scène si Profondeur de 7 m
- Revêtement de sol : Linoléum noir « chiné » sur plancher

La salle culturelle Paul-Charles Goossens est techniquement entièrement équipée pour accueillir des concerts, du théâtre, de la danse. Sa contrainte principale est le peu de hauteur sous grill et une scène relativement étroite et peu profonde. Sa capacité d'accueil public est variable - de 90 à 400 places assises et 850 debouts - grâce à son petit gradin mobile et repliable, et à sa longueur hors scène.

2. Salle Résidence

- Salle résidence : 12 x 7 x 4,50 m

Salle de répétitions entièrement pendrillonnée et occultable, chauffée, tapis de danse au sol, petite sono. Les possibilités techniques de la salle sont réduites vu la puissance électrique (3 X 16 A) de ce bâtiment (ancienne école de l'IPES en face de nos bureaux). La cour de ce bâtiment est privée (Logis social/Ville de Liège) mais elle peut cependant être utilisée pour des manifestations en extérieur (Théâtre de rue/Cirque) lors du Festival des Artistes en Création à Chênée ou si l'une ou l'autre résidence le nécessite.

3. Salle Arts plastiques

- Salle Arts plastiques : 9 x 7 x 4,5 m

Salle carrelée et chauffée, très lumineuse. Espace vide à disposition des plasticiens, avec table et chaise si souhaitées.

4. Local Petite maison

- Local Petite maison : 5,20 x 4,60 x 2,30 m

Ce local, insonorisé et sécurisé, contient une batterie complète, deux amplis, une console, 5 micros, une sono HK L.U.C.A.S Performer 900w RMS ainsi que les câbles et pieds nécessaires. Il permet ainsi aux jeunes groupes de musique amplifiée, principalement originaires de l'arrondissement de Liège, de répéter dans de bonnes conditions.

5. Salle Plume

- Salle Plume : 9 x 6,60 x 4,40 m

Salle carrelée, chauffée et pendrillonnée, avec de nombreux espaces de rangement muraux, lumineuse mais entièrement occultable si souhaité, mis à disposition des associations membres. Tables et chaises sont disponibles si souhaitées. Cette salle se transforme en bar alternatif durant le Festival des Artistes en Création à Chênée.

6. Local du Centenaire – Studios du Horla

- 9 x 6,60 x 4,40

Salle carrelée, chauffée et pendrillonnée, avec de nombreux espaces de rangement muraux, lumineuse mais entièrement occultable si souhaité, mis à disposition des Studios du Horla.

7. Local du Photo-Club de Chênée

- Salle de réunion et de prise de vues : 9 x 4 x 4,40
- Labo : 2 x 4 x 4,40

Local dédié au Photo-Club de Chênée, où réunions hebdomadaires, séances de shooting et développement argentique et numérique sont organisés.

4.2. Espaces d'exposition

La galerie : 15,20 x 4,80 x 2,60 m

L'espace d'exposition prend la forme d'un long rectangle blanc pourvu d'un appendice carré servant le plus souvent de local de projection vidéo. Les salles sont équipées de systèmes d'éclairage et de diffusion sonore fonctionnant de manière indépendante.

4.3. Autres espaces

Les loges de la salle culturelle Paul-Charles Goossens :

- l'espace commun 13,20 x 8,40 x 2,90 m
- Loge individuelle grise : 2,90 x 2,50 x 2,90 m
- Loge individuelle Fraise : 2,30 x 2,50 x 2,90 m
- Loge individuelle Coco : 2,40 x 2,55 x 2,90 m
- + 2 WC + 2 douches + 1 réserve

Frigo, cafetière, bouilloire, taques de cuisson, four à micro-ondes, évier, vaisselle, tables, chaises, fauteuils sont mis à disposition des artistes pour leur offrir des moments de détente et de confort.

La Salle Atelier : 9 x 7 x 4,50 m

Espace vide avec point d'eau, tables et chaises adjacent à la salle résidence, permettant la construction de décor ou d'éléments de scénographie.

La Petite Cuisine : 9,80 x 3 x 2,85 m

Frigo, four à micro-ondes, cafetière, bouilloire, vaisselle, tables, chaises, wc, douche sont mis à disposition des artistes et également aux membres des associations, occupants les locaux de l'ancien IPES.

5. Contacts

5.1. Responsable du projet :

Nom : Ransart

Prénom : Virginie

Numéro de téléphone : 04 365 11 16

Adresse courriel : virginie@cheneeculture.be

5.2. Autre responsable du projet :

Nom : Loyen

Prénom : Christophe

Numéro de téléphone : 04 365 11 16

Numéro de gsm : 0492 73 55 16

Adresse courriel : christophe@cheneeculture.be

B. CEC de Chênée

Le CEC de Chênée, intégré au Centre culturel, est soumis à un décret spécifique. Le dossier de reconnaissance de son action sera déposé en 2018.

C. Plan financier

PLAN FINANCIER - SPECIALIS	
LIBELLE	
73 subsides FWB	
7375000	subsidies FWB
7370000	Ville de Liège
7371000	Province
7374000	APE
7375100	Décret Non marchand
7377000	Fonds maribel mi-temps
TOTAL PRODUITS	
61 BSD	
6100000	Infrastructures
6110000	Déplacements
6120000	Administration
6130000	Promo et rel.publiques
6140000	Formation /documentation
6150000	Activités
6190000	Prestations extérieurs
6200000	REMUNERATION
TOTAL CHARGES	
DIFFERENCE	

LISATION - CENTRE CULTUREL DE CHENEE

2019	2020	2021	2022	2023
68.307,00	69.673,00	70.495,00	74.679,00	78.821,92
68.307,00	69.673,00	70.495,00	74.679,00	78.821,92
46.445,00	47.373,90	48.321,38	49.287,81	50.273,56
1.750,00	1.785,00	1.820,70	1.857,11	1.894,26
42.000,00	42.840,00	43.696,80	44.570,74	45.462,15
22.000,00	22.440,00	22.888,80	23.346,58	23.813,51
17.640,00	17.992,80	18.352,66	18.719,71	19.094,10
198.142,00	202.104,70	205.575,33	212.460,94	219.359,50
50925	51944	52982	54042	55123
6650	6783	6919	7057	7198
3850	3927	4.005,54	4.085,65	4.167,36
9450	9639	9.831,78	10.028,42	10.228,98
6300	6426	6.554,52	6.685,61	6.819,32
875	892,5	910,35	928,56	947,13
19950	20349	20.755,98	21.171,10	21.594,52
3850	3927	4.005,54	4.085,65	4.167,36
159.600,00	161.000,00	164.500,00	165.900,00	169.400,00
210.525,00	212.943,50	217.482,37	219.942,02	224.522,86
-12.383,00	-10.838,80	-11.907,04	-7.481,08	-5.163,36

CHAPITRE 6

ACTION CULTURELLE INTENSIFIÉE

- 1. Analyses partagées et enjeux : croisements*
- 2. Les opérateurs de l'intensification*
- 3. Les enjeux de l'intensification*
- 4. Conclusions*

1. Analyses partagées et enjeux : croisements



Les quatre Centres culturels liégeois ont mis en œuvre une analyse partagée sur leur territoire d'action et de projet. Une fois les quatre analyses réalisées, les Centres ont fait émerger les pistes communes qui ont permis de dégager les enjeux potentiels de l'action culturelle intensifiée.

La mise en parallèle des résultats des analyses partagées met en exergue plusieurs questions semblables dans les propos recueillis comme :

La question du décroisement, entre les quartiers d'un même territoire d'implantation ou des quartiers périphériques vers le centre-ville. *(voir colonne 1)*

La question de la création et de la créativité. Le souhait de faire des citoyens des acteurs ou des opérateurs culturels est évoqué. Les demandes de participation à des actions collectives se font ressentir. Cette participation aurait comme objectif de retisser du lien, d'établir une nouvelle communication avec les acteurs culturels ou simplement avec les autres habitants. *(voir colonne 2)*

La question des jeunes et des arts. Sur l'ensemble du territoire, la catégorie des jeunes semble délaissée au profit des plus petits. À travers diverses activités ou partenariats (notamment avec les bibliothèques, les maisons de jeunes, etc.), les Centres culturels pourraient s'investir davantage auprès des jeunes. *(voir colonne 3)*

Si ces sujets ne sont parfois pas formulés comme tels dans les résultats des analyses partagées ou dans les enjeux propres à chaque Centre culturel, ceux-ci apparaissent dans leurs actions culturelles générales ou spécialisées.

	Colone 1	Colone 2	Colone 3
Enjeux de l'intensification	Quelle ville pour demain ? Idée de décroissement Métropolisation	La création artistique et la créativité	Culture et Éducation
	↑	↑	↑
Centre culturel de Liège – Les Chiroux	Liège, entre ville objet et ville sujet Enjeu n°1 : Liège, une ville à vivre, une ville-sujet, pour un avenir commun Liège, une ville dans le monde Enjeu n°2 : Liège, une place forte de la citoyenneté mondiale, critique, active et créative Enjeu n°3 : Un triple décroissement pour une ville d'avenir Enjeu n°4 : La métropolisation : un enjeu pour tous les habitants	Le cercle des poètes disparus ? Enjeu n°5 : Les jeunes, opérateurs culturels à part entière	Le cercle des poètes disparus ? Enjeu n°6 : Une triangulation <i>des champs Éducatif - Artistique – Socioculturel</i> concertée pour une culture pour, par et avec tous
Centre culturel de Chênée	Délitement du lien social Quelle ville pour demain ? – du local à la métropole Délitement du lien social Trousseau de clefs – pour mieux comprendre et appréhender une société en mutation.	ACG + ACS « aide à la création » Délitement du lien social Trousseau de clefs – pour mieux comprendre et appréhender une société en mutation.	Délitement du lien social Paris Jeunes – La jeunesse et l'enfance, vecteurs de lien social

	Colone 1	Colone 2	Colone 3
Foyer culturel de Jupille-Wandre	Transformer nos ressources, patrimoniales, associatives, environnementales pour en faire des atouts qui nous rendent capables de construire des quartiers (Jupille-Wandre) plus ouverts et tournés vers le reste de leur Ville (Liège), leur Région (RW), leur communauté (FWB) et le Monde. Relier culturellement entre eux des quartiers périphériques ainsi au reste de la Ville de Liège dans un souci de « cohésion urbaine », tout en affirmant leurs identités spécifiques par rapport au centre-ville.	Transformer nos ressources, patrimoniales, associatives, environnementales pour en faire des atouts qui nous rendent capables de construire des quartiers (Jupille-Wandre) plus ouverts et tournés vers le reste de leur Ville (Liège), leur Région (RW), leur communauté (FWB) et le Monde. Comment aujourd'hui dans un monde en crise faire d'un humain citoyen - un acteur citoyen et construire les ressources de chacun pour qu'elles fassent résonnances sur un territoire ?	ACG
Centre culturel Ourthe et Meuse	Ouvrir notre territoire au monde et transformer ensemble l'image de ces quartiers « En couleurs, d'Angleur et Sclessin vers la Ville » - exposition des richesses passées et actuelles et les faire connaître « Vers d'autres couleurs » - accessibilité aux réalités extérieures pour éclairer notre réalité	Ouvrir notre territoire au monde et transformer ensemble l'image de ces quartiers « Fenêtres sur nos couleurs »	ACG

2. Les opérateurs de l'intensification

2.1. Centre culturel de Liège – Les Chiroux

Démarches et résultats de l'analyse partagée

Dans le cadre de son analyse partagée, le Centre culturel de Liège – Les Chiroux détermine deux angles de questionnement particuliers : Quelle ville pour quel monde demain ? et Les Jeunes/Les Arts et leurs interactions possibles.

Par le biais d'un questionnaire en ligne (et d'une version manuscrite), de dispositifs d'animation comme les « Bureau des réclamations urbaines » et « Bureau des plaisirs urbains » des Ateliers du Horla ou encore une recherche - action initiée par une animatrice du Centre culturel de Seraing qui faisait de la ville son sujet, le Centre culturel de Liège – Les Chiroux a questionné les populations, les partenaires et les associations sur la pertinence, pour un Centre culturel, d'articuler ses actions à la question du développement, et en particulier du rôle des villes dans ce développement. Cela a permis de voir la façon dont les interlocuteurs du Centre culturel percevaient la Ville de Liège, ses points forts et ses problèmes.

Le Centre culturel de Liège - Les Chiroux constate que : *(voir colonne 1)*

- Deux villes se superposent : une ville fonctionnelle avec grandes voies de circulation, une offre de service, un réseau scolaire énorme, un bassin d'emploi et une ville que les habitants

souhaitent à échelle humaine, une ville où on peut se promener, où les enfants peuvent jouer dans la rue, etc. Une question se pose alors : comment redonner la ville à ceux qui la vivent ?

- Nous vivons une situation paradoxale. Partout dans le monde, les crises ne cessent d'augmenter, les inégalités ne cessent de s'amplifier. Bien que tout ceci semble indiquer la nécessité d'un changement, il n'en est rien. La peur du changement, et surtout, des changements culturels, est réelle.
- Affirmer son appartenance à la Cité Ardente est un positionnement largement partagé par les Liégeois. Mais derrière cette image d'homogénéité, se cache pourtant une identité beaucoup plus morcelée. Cette analyse partagée le montre, les habitants de l'épicentre font d'abord référence à leur quartier et ceux de la périphérie à leur ancienne commune devenue quartier.

L'analyse partagée concernant « Les jeunes - Les arts » s'est déroulée de manière plus sommaire. Le Centre culturel de Liège - Les Chiroux a interrogé les jeunes, leurs professeurs, leurs parents et les artistes pour mieux comprendre la relation des jeunes à l'art et la relation de l'art aux jeunes.

Le Centre culturel de Liège - Les Chiroux constate que : *(voir colonne 2 et 3)*

- 57 % des jeunes déclarent avoir une activité artistique ou créative et pour les 3/4 de ceux-ci, c'est l'école qui est le lieu de cette pratique, quelquefois en dehors des heures de cours¹.

1. Synthèse complète du sondage en annexe du dossier du CC Chiroux

- Les pratiques artistiques à l'école consistent, la plupart du temps, en la découverte d'une pièce de théâtre dans le cadre du cours de français. À ce constat, pratiquement tous les enseignants renvoient comme freins principaux le manque d'argent pour des projets plus conséquents impliquant notamment la rencontre d'artistes et le manque d'intérêt ou d'implication des collègues.
- Les enseignants favorables aux activités culturelles estiment manquer de connaissances sur l'art, en particulier sur ses formes actuelles, et d'ouverture au monde culturel. Ce sentiment est renforcé par l'écart qui se creuse entre les jeunes et le corps enseignant en matière de nouvelles technologies. Cela explique le peu d'initiatives prises directement par eux, mais cela n'empêche pas leur adhésion à un projet porté par d'autres, à la condition qu'ils puissent créer des ponts avec leur matière.

De ces résultats, le Centre culturel dégage plusieurs enjeux

Liège, entre ville objet et ville sujet

- Enjeu n°1 : Liège, une ville à vivre, une ville-sujet, pour un avenir commun

Liège, une ville dans le monde

- Enjeu n°2 : Liège, une place forte de la citoyenneté mondiale, critique, active et créative
- Enjeu n°3 : Un triple décroisement pour une ville d'avenir
- Enjeu n°4 : La métropolisation : un enjeu pour tous les habitants

Le cercle des poètes disparus ?

- Enjeu n°5 : Les jeunes, opérateurs culturels à part entière
- Enjeu n°6 : Une triangulation des champs Éducatif - Artistique - Socioculturel concertée pour une culture pour, par et avec tous

2.2. Centre culturel de Chênée

Démarches et résultats de l'analyse partagée

La mise en œuvre de l'analyse partagée a eu lieu de septembre 2014 à juin 2015, soit le temps d'une saison. Les résultats de l'analyse ont été publiés² en septembre 2015.

Plusieurs outils ont été mis en place par le Centre culturel de Chênée. Certains ont été spécialement créés pour l'analyse partagée, d'autres sont inspirés d'expériences déjà existantes. Exemples : des boîtes à suggestions et des panneaux d'expression libre dans des lieux citoyens et de grand passage, des moments d'échange avec les écoles, des soirées « Tupper-culture » chez l'habitant, des questionnaires, avec les associations, des réunions avec les partenaires institutionnels, la page Facebook...

Ces différents outils ont permis de mettre en évidence des enjeux prioritaires et les actions qui pourraient être instaurées. Deux orientations émergent : les générations futures et le « bien-vivre ensemble ».

La majorité des personnes interrogées a semblé être particulièrement sensible à la question des générations futures. Que ce soit lors des réunions avec les associations, avec les partenaires institutionnels (écoles, communes, bibliothèque, académie, article 27, maison des jeunes, etc.) ou l'analyse des réponses obtenues aux différents questionnaires, la question de la jeunesse a toujours été évoquée. L'investissement auprès des plus jeunes est majoritairement encouragé. Le Centre culturel de Chênée et le bassin de vie qui l'entoure s'inscrivent clairement comme une communauté où l'enfance et la jeunesse réclament une attention

particulière : les écoles, en nombre, mais aussi les associations de jeunesse en sont les vecteurs d'action. (voir colone 3)

Plusieurs propositions d'action ont été formulées en ce qui concerne la jeunesse, on retiendra la création d'un répertoire pour recenser l'offre culturelle à destination des plus jeunes sur le territoire de Chênée, l'organisation d'une concertation populaire qui s'adresserait aux jeunes de l'entité ou encore l'organisation de rencontres entre les différents partenaires « Jeunesse » sur Chênée pour créer des liens entre eux. (voir colone 2 et 3)

Le vivre ensemble, le bien-être partagé, la qualité des relations, l'humanité de nos engagements sont également des éléments exprimés par les résultats de cette analyse partagée. La vie aujourd'hui nous isole davantage, le recours à la communication virtuelle, par écrans interposés, s'impose de plus en plus, les résultats indiquent la volonté de rencontre, le droit de se voir, le loisir de s'exprimer. (voir colone 1)

Avant tout, la recherche de nouveaux moyens de communication est mise en avant avec ce souhait de création d'outils de rencontre et de communication pour faire évoluer les dynamiques habituelles. Il faut trouver un moyen pour que les publics se mélangent et échangent ! Le Centre culturel doit être un vecteur de cohésion sociale. (voir colone 1 et 2)

2. Voir brochure publiée par le Centre culturel de Chênée

De ces résultats, le Centre culturel dégage un enjeu principal

Le Conseil d'Orientation a travaillé sur les résultats de l'analyse partagée et un enjeu principal en ressort : le délitement du lien social.

Quatre hypothèses d'action ont été déterminées à partir cet enjeu :

- La jeunesse et l'enfance, vecteurs de lien social : Le Centre culturel de Chênée propose de parier, face au manque de concertation et de coordination entre intervenants jeunesse et enfance, sur la capacité à mieux communiquer, de faciliter la création d'espaces de rencontre et de communication, et de favoriser l'intégration des générations futures dans ses structures et les dispositifs mis en place dans une perspective de participation active, critique et responsable.
- Un trousseau de clefs pour mieux appréhender notre société en mutation : le manque de repères et le repli sur soi émanent de nombreux témoignages de l'analyse partagée. Face à l'évolution rapide de la société caractérisée par les nouvelles technologies et la fracture numérique qu'elles entraînent, l'environnement de tout un chacun s'en trouve perturbé, modifié, déstabilisé. Le Centre culturel de Chênée propose de donner aux citoyens des outils pour tenter de mieux comprendre cette société en mutation, en bouleversant certains codes grâce à son action culturelle.
- Vers une remise en question de nos codes de langage, nos modes de communication et notre vocabulaire - Repenser le vocabulaire : Le délitement du lien se traduit aussi par le fossé constaté entre l'offre culturelle telle qu'elle est présentée par le Centre culturel de Chênée et la disponibilité des publics cibles à recevoir le message. Le Centre culturel propose d'ouvrir un vaste chantier sur l'impact de sa communication et de sa médiation.

- Pour quelle Ville demain ? - Comment appréhender ce paradoxe qui apparaît régulièrement dans les témoignages : fier de vivre dans son quartier et d'y évoluer, mais aussi inquiet par rapport à l'avenir des friches industrielles et des zones vertes. A quoi ressemblera mon quartier, ma ville demain ? Le Centre culturel de Chênée propose de contribuer à faire évoluer le sentiment d'appartenance au microcosme local vers une appropriation du bassin de vie, qui fait fi des limites de l'ancienne commune et des contours de Liège après la fusion des communes, vers une meilleure compréhension de la dimension ville, de la métropole, avec ses lieux, ses potentialités et ses richesses.

2.3. Foyer culturel de Jupille-Wandre

Démarches et résultats de l'analyse partagée

Le Foyer culturel de Jupille-Wandre a mis sur pieds plusieurs outils d'analyse partagée avec pour objectif de diversifier les modes de prise de contact avec la population. Pour mettre en place ces différents outils, les animatrices du Foyer culturel se sont aidées des conversations et des échanges avec les membres du Conseil d'Orientation, les membres du Conseil d'Administration et/ou les responsables des associations du territoire.

Le public des activités du Foyer culturel (Fête des Enfants, brocante du comité de quartier, le public scolaire, les artistes en résidence ou en programmation) occupe une place importante dans cette analyse partagée. Les outils d'analyse ont d'ailleurs été adaptés aux différentes activités (intérieures ou extérieures), aux lieux, à l'âge des personnes interrogées, ce qui a permis d'approcher au mieux les préoccupations, les désirs, les rêves des personnes interrogées.

Cette analyse partagée met en exergue cinq nœuds caractéristiques des quartiers de Jupille et Wandre :

- Une partie de la population se sent assignée sur son territoire. Elle est en demande de voir se développer des activités de proximité tant d'un point de vue social, culturel qu'économique. *(voir colone 1)*
- L'analyse partagée démontre que la population a le sentiment d'être laissée pour compte dans le domaine culturel. Pourtant les quartiers de Jupille et de Wandre sont dotés de nombreux outils culturels (bibliothèques, maison des jeunes, Centre culturel, etc.). Ce sentiment pourrait alors être expliqué par le fait que la population ne les connaît pas, les ignore ou estime qu'ils ne proposent pas d'activités à la mesure de ce qui est proposé au centre-ville.
- Le dialogue entre habitants ne se fait pas naturellement, chacun reste sur ce qu'il connaît, ce qui lui est familier. *(voir colone 1)*
- Les habitants de Jupille ont peu d'habitudes sur Wandre et vice-versa.
- Les soucis de mobilité interquartiers ou vers le centre-ville de Liège sont une donnée qu'expriment souvent les habitants du territoire. *(voir colone 1)*
- Non seulement, la difficulté de déplacement, les places de parking, etc. freinent les personnes à se déplacer, mais en plus un sentiment singulier occupe les habitants : bien qu'ils visualisent les principaux lieux de culture du centre-ville (l'opéra, les musées, l'orchestre, les salles de cinéma...), ils ont encore du mal à s'y projeter, à y aller de leur propre chef. Certains expriment même le sentiment que ce ne sont pas des lieux faits pour eux.
- Les aspirations, les envies culturelles ne sont pas les mêmes selon que l'on est habitant du quartier de longue date ou nouvel arrivant. *(voir colone 1)*

Contrairement au point précédent, la population plus récente des quartiers de Jupille et de Wandre (Les nouveaux arrivants, souvent des familles avec de jeunes enfants qui cherchent des quartiers plus calmes avec accès à de la verdure) est plus mobile d'un point de vue culturel. Pour eux, les choses importantes se passent au centre-ville, notamment les opérations culturelles de grande envergure. Il faut donc se déplacer. Ils ressentent cela comme une injustice, voire un abandon.

- Un tissu associatif fourni, mais qui a du mal à se coordonner, à attirer de nouveaux publics ou adhèrent.

De ces résultats, le Foyer culturel dégage un enjeu principal

Transformer nos ressources patrimoniales, associatives, environnementales pour en faire des atouts qui nous rendent capables de construire des quartiers (Jupille-Wandre) plus ouverts et tournés vers le reste de leur Ville (Liège), leur Région (RW), leur communauté (FWB) et le Monde.

Deux hypothèses d'action seront développées à partir de cet enjeu :

- Cultivons notre mémoire : La culture peut-elle ré-enchanter un territoire et ouvrir ce territoire sur le monde ? Comment se projeter vers le monde sans se couper de ses racines ? Relier culturellement entre eux des quartiers périphériques ainsi au reste de la Ville de Liège dans un souci de « cohésion urbaine », tout en affirmant leurs identités spécifiques par rapport au centre-ville.
- Dessinons notre propre horizon : Comment aujourd'hui dans un monde en crise faire d'un humain citoyen - un acteur citoyen et construire les ressources de chacun pour qu'elles fassent résonances sur un territoire ? Promouvoir le faire local sans tomber dans le localisme et reconstruire des identités sans enfermements identitaires.

2.4. Centre culturel Ourthe et Meuse

Démarches et résultats de l'analyse partagée

Dès décembre 2013, lors du commencement d'un travail de formation et d'accompagnement, l'ensemble de l'équipe du Centre culturel Ourthe et Meuse s'est penché sur la question de l'analyse partagée. Régulièrement, avant cette période transitoire, le travail était évalué et déjà les citoyens questionnés, mais pas de manière construite comme le nouveau décret le suggère.

Dans le cadre de son analyse partagée, le Centre culturel Ourthe et Meuse a développé différents outils. Certains classiques comme des questionnaires, des brainstormings ou des échanges directs et d'autres plus créatifs. Il a, par exemple, été demandé à des artistes sclessinois lors d'une rencontre d'habiller une chaise. À l'occasion de déjeuners associatifs et citoyens, les participants ont pu garnir un arbre à souhait de feuilles qu'ils avaient complétées avec leurs envies. Le projet « Fenêtres » invitait les habitants à réaliser une carte postale de la vue qu'ils peuvent observer de leur fenêtre.

Toutes ces activités d'analyse partagée ont permis au Centre culturel Ourthe et Meuse d'obtenir des résultats qui peuvent se traduire en trois priorités.

- Face à un sentiment d'isolement exprimé par les Angleurois et les Sclessinois, forts du maillage institutionnel (service population, bibliothèque, écoles, maison médicale, maisons des jeunes, associations sportives) et associatif existant, le Centre culturel Ourthe et Meuse veut (re) dynamiser le lien interpersonnel en soutenant la vie associative et en impulsant des démarches participatives et créatives. *(voir colone 1, 2 et 3)*

- Face à un sentiment de grisaille ambiante, de nostalgie d'un riche passé, fort de la fierté d'être Angleurois et Sclessinois, fort des acquis de notre passé, fort des diversités et des potentialités du territoire d'aujourd'hui, le Centre culturel Ourthe et Meuse veut transformer et exposer l'image de ces quartiers. *(voir colone 1 et 2)*
- Face à un sentiment d'être deux « villages » oubliés, face à des communications difficiles au sein du territoire, face à des territoires découpés par ses voies rapides et son chemin de fer, fort des nombreux systèmes de mobilité (train, tram, bus, fleuve) et des origines variées de la population, le Centre culturel Ourthe et Meuse veut ouvrir le territoire au monde, favoriser la prise de conscience du lien entre les réalités locales et globales, en permettant l'accès à la population à des réalités extérieures, en amenant le monde sur le territoire. *(voir colone 1)*

De ces résultats, le Centre culturel dégage un enjeu global

Ouvrir notre territoire au monde et transformer ensemble l'image de ces quartiers

Hypothèses d'action :

- Renforcer la découverte des quartiers par les habitants et les extérieurs
« Fenêtres sur nos couleurs » - Expression/Émergence
- Renforcer l'accessibilité aux réalités extérieures pour éclairer notre réalité
« Vers d'autres couleurs » - Éclairage
- Renforcer l'exposition des richesses passées et actuelles et les faire connaître
« En couleurs, d'Angleur et Sclessin vers la Ville » - Histoires

2.5. Comité culturel Droixhe-Bressoux

Le Comité culturel Droixhe-Bressoux n'a pas réalisé d'analyse partagée. Cependant, les analyses partagées du Centre culturel de Liège - Les Chiroux et du Foyer culturel de Jupille-Wandre se substituent à celle-ci. Membres de droit du Comité culturel Droixhe-Bressoux, le Centre culturel de

Liège - Les Chiroux et le Foyer culturel de Jupille-Wandre ont couvert cette partie de territoire avec leurs analyses partagées respectives.

3. Les enjeux de l'intensification

Suite aux résultats des analyses partagées réalisées par les quatre Centres culturels, le développement d'une action culturelle intensifiée sur le territoire de la Ville de Liège par les quatre Centres culturels et le Comité culturel Droixhe-Bressoux prend donc sens (aspect développé au point 2.3.7.4 Argumentaire d'opportunité).

Les préoccupations communes aux centres et comité culturels ont été formulées en trois enjeux, ceux de l'intensification :

A. Quelle ville pour demain ?

Deux aspects distincts, mais parfaitement complémentaires :

- Un triple décroisement pour une ville d'avenir.
En s'appuyant sur un devenir commun « Liège Métropole », transformer les représentations, les habitudes culturelles et sociales ainsi que les habitudes de mobilité qui, aujourd'hui, entretiennent dans les faits un triple décroisement réciproque : entre centre

et hypercentre, entre centre et périphéries, entre les périphéries elles-mêmes. Ce triple décroisement fait par ailleurs peu de cas des limites communales, par le constat pratique quotidiennes intégrées dans les bassins de vie (axes autoroutiers, fleuves et rivières, pôles scolaires et commerciaux...). Afin de dépasser ces décroisements, activer des pratiques culturelles et sociales intégrées, des brassages multiples entre hypercentre et centre, entre centre et périphéries, périphéries entre elles et au-delà favorisant l'appropriation par tous et toutes des multiples potentialités de la ville.

- La métropolisation : un enjeu pour tous les habitants.
Favoriser l'appropriation par les citoyens de la métropolisation de Liège, les rendant acteurs et concepteurs de la Ville Métropole et nourrir leur implication par les questions urbaines et sociétales qui traversent la planète aujourd'hui : quelle ville pour quel monde demain ? Cet aspect de l'enjeu est renvoyé vers la CCR Liège.



Résidence d'artistes (2017)

B. La création artistique et la créativité

Liège est en mutation : sur les cendres encore chaudes du haut-fourneau 6, les Liégeois s'interrogent sur leur avenir. Nos liens se délitent, nos repères culturels sont fragilisés, déstabilisés par un environnement qui évolue vite sans nous offrir les balises nécessaires à la compréhension de sa transformation.

Nous souhaitons que la création artistique et la créativité de tous apportent son écho à une autre façon de voir et de vivre notre rapport à nos concitoyens, au travail et au non-emploi, aux nouvelles technologies, aux cultures... Bref déconstruire pour reconstruire autrement.

C. Culture et Éducation

Si Liège constitue un pôle scolaire majeur en région wallonne, elle est également un vivier artistique riche et dynamique et terre d'accueil d'un monde associatif engagé et actif : ces trois piliers de l'action culturelle donnent à Liège un des atouts pour assurer son redéploiement économique et social. Pourtant, face aux défis actuels, il semble vital de valoriser encore son potentiel en jetant de nouvelles passerelles entre école, art et vie associative afin que la culture s'articule encore mieux aux champs social et économique. Une culture pour tous, par tous et avec tous.

Suite à la rédaction des enjeux, les centres culturels ont invité l'ensemble des organismes reconnus par la FWB à partager sur les enjeux énoncés afin de valider ou d'invalider ceux-ci et, sur cette base, d'envisager la participation active de ces partenaires potentiels au projet d'intensification³.

3. Synthèse des tables rondes du 27 janvier 2017

4. Conclusions

Les enjeux développés supra et le projet visé par l'action culturelle intensifiée consistent à décroisonner l'impact territorial des quatre Centres culturels liégeois et du Comité culturel Droixhe-Bressoux afin de toucher un maximum d'habitants de Liège.

Pour ce faire, les quatre Centres culturels et le Comité culturel Droixhe-Bressoux, associés, par conventions, afin de porter le projet d'une action culturelle intensifiée, souhaitent favoriser la diversification et la consolidation des actions et des partenariats (plus particulièrement, les réseaux de bibliothèques, les centres d'expression et de créativité, les maisons des jeunes ainsi que le service de proximité de la Ville) avec des opérations culturelles.

Grâce à l'action culturelle intensifiée, les Centres et Comité culturels veulent s'inscrire dans un prolongement, un approfondissement sur l'ensemble du territoire de la Ville de Liège de leurs actions culturelles générales respectives. La reconnaissance de cette action culturelle intensifiée permettrait aux Centres et Comité culturels de la Ville de Liège d'obtenir des moyens supplémentaires pour parvenir à réaliser ce travail collectif de grande ampleur.

Le Centre culturel de Liège- Les Chiroux est porteur de cette intensification auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Le développement du projet d'action culturelle intensifiée, ainsi que les méthodes d'évaluation sont exposés plus amplement dans la partie relative à l'action culturelle intensifiée du dossier Centre culturel de Liège - Les Chiroux.

CHAPITRE 7

COOPÉRATION



Le Centre culturel porteur de la coopération est le Centre culturel de Soumagne

La CCR /Liège a pour finalité première de coordonner, mettre en réseau et développer des synergies entre les 10 Centres culturels établis sur son territoire.

Secondement, elle veille à développer ses activités en faveur du développement culturel des 24 communes de l'Arrondissement de Liège, et notamment à toucher une population plus large et à renforcer les coopérations entre les acteurs socioculturels.

L'ambition de la CCR /Liège est de permettre au plus grand nombre l'accès à une culture actuelle et diversifiée, mais surtout d'amener chacun aux pratiques créatives et artistiques, aux analyses critiques, aux actions collectives, les plaçant en position d'acteurs au cœur d'une démocratie vivante. En cela, elle se positionne en faveur de l'approfondissement des droits culturels pour l'ensemble des citoyens.

Pour répondre à ces finalités, elle développe deux axes : un soutien et un partage de ressources matérielles et humaines entre les centres culturels et des projets. Les projets sont coordonnés par les pôles d'actions et définis par des plateformes rassemblant de nombreux acteurs clés du champ socioculturel. Les grandes orientations de la CCR /Liège sont, quant à elles, définies au sein de son Conseil culturel.

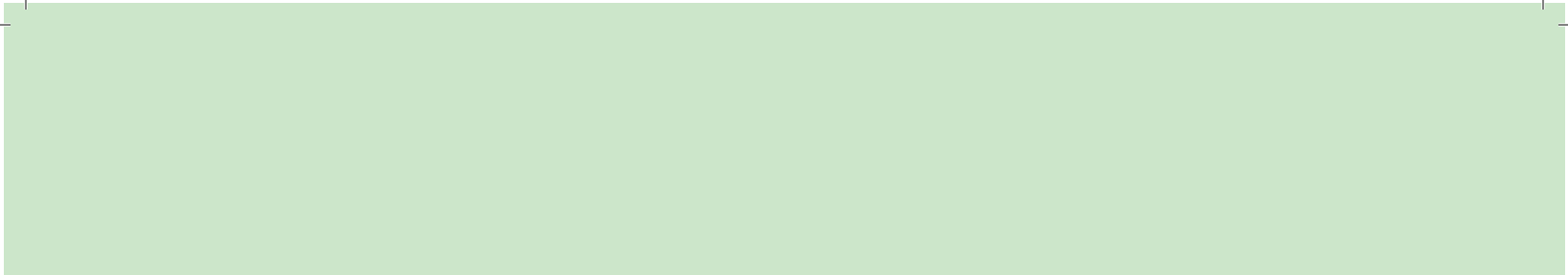
Plus précisément, notre Centre culturel accueille en son sein le pôle Questions de Société de la CCR/Liège. Celui-ci a pour objectifs de :

1. Mobiliser et coordonner des actions transversales autour d'une question de société, en veillant à toucher plusieurs communes, en s'adressant à un large public et en impliquant citoyens, associations, groupements artistiques et institutions, par une approche spécifique au secteur culturel et en privilégiant une démarche artistique.
 - La finalité du pôle est d'œuvrer au développement d'une citoyenneté critique, active et responsable en abordant une thématique porteuse de sens pour les citoyens et acteurs socioculturels de l'arrondissement.
 - La thématique est traitée par le biais d'ateliers, d'expositions, de spectacles, de conférences... autant de productions culturelles qui permettront au plus grand nombre de se positionner par rapport à cette question.
2. Mettre à disposition d'opérateurs des champs socioculturel et scolaire un outil complet permettant d'aborder une question de société à travers des regards d'artistes.

(voir dossier complet en annexe n°10)

CHAPITRE 8

RESSOURCES ET MOYENS

- 
1. *Éléments rétrospectifs*
 2. *Éléments prospectifs*
 3. *Plan financier*

1. *Éléments rétrospectifs*



Les comptes et bilans relatifs aux trois derniers exercices de la période du contrat-programme échu ont été approuvés par les instances et signés par le Président et le Trésorier.

Vous les trouverez en annexe N°2

2. Éléments prospectifs



2.1. Description des contributions financières ou sous forme de services

Le Centre culturel bénéficie des contributions financières et sous forme de services de la Ville de Liège et de la Province de Liège.

Vous trouverez en annexe n°12 le détail de ces contributions.

2.2. Description des infrastructures mises à disposition

La Ville de Liège met à disposition du Centre culturel des infrastructures dont elle est propriétaire.

Vous trouverez en annexe n°3 la description de ces infrastructures ainsi que les modalités d'usage.

3. Plan financier



PLAN FINANCIER - CENTRE	
LIBELLE	2019
70 RECETTES	62.500,00
recettes activités	50.000,00
recettes infrastructures	12.500,00
73 SUBSIDES/COTISATIONS	564.187,00
Ville de Liège	132.700,00
Province	7.000,00
Extr.Province	5.000,00
Communauté Française	170.307,00
Art et Vie/T.E.	14.000,00
CEC	6.500,00
APE	125.000,00
Décret Non marchand	67.000,00
Fonds maribel	35.280,00
Cotisations assoc.membres	1.400,00
TOTAL PRODUITS	626.687,00
61 BIENS ET SERVICES DIVERS	-145.500,00
Infrastructures	-19.000,00
Déplacements	-11.000,00
Administration	-27.000,00
Promo et rel.publiques	-18.000,00
Formation /documentation	-2.500,00
Activités	-57.000,00
Prestations extérieurs	-11.000,00
62 Frais de personnel	-456.000,00
63 Amortissements	-15.000,00
64 Autres ch.expl.	-700,00
65 Charges financières	-8.550,00
TOTAL CHARGES	-625.750,00
RESULTAT	937,00

PRE CULTUREL DE CHENEE

2020	2021	2022	2023
67.750,00	73.005,00	78.265,10	83.530,40
55.000,00	60.000,00	65.000,00	70.000,00
12.750,00	13.005,00	13.265,10	13.530,40
575.302,60	586.068,39	598.174,58	612.619,63
135.354,00	138.061,08	140.822,30	143.638,75
7.000,00	7.000,00	7.000,00	7.000,00
5.100,00	5.202,00	5.306,04	5.412,16
173.713,00	176.615,00	182.922,00	189.230,00
14.280,00	14.565,60	14.856,91	15.154,05
6.630,00	6.762,60	6.897,85	7.035,81
127.500,00	130.050,00	132.651,00	135.304,02
68.340,00	69.706,80	71.100,94	72.522,95
35.985,60	36.705,31	35.217,54	35.921,89
1.400,00	1.400,00	1.400,00	1.400,00
643.052,60	659.073,39	676.439,68	696.150,04
-162.270,00	-172.075,40	-183.916,91	-193.795,25
-19.380,00	-19.767,60	-20.162,95	-20.566,21
-11.220,00	-11.444,40	-11.673,29	-11.906,75
-27.540,00	-28.090,80	-28.652,62	-29.225,67
-18.360,00	-18.727,20	-19.101,74	-19.483,78
-2.550,00	-2.601,00	-2.653,02	-2.706,08
-72.000,00	-80.000,00	-90.000,00	-98.000,00
-11.220,00	-11.444,40	-11.673,29	-11.906,75
-460.000,00	-470.000,00	-474.000,00	-484.000,00
-15.000,00	-15.000,00	-15.000,00	-15.000,00
-714,00	-728,28	-742,85	-757,70
-550,00	-561,00	-572,22	-583,66
-638.534,00	-658.364,68	-674.231,97	-694.136,61
4.518,60	708,71	2.207,71	2.013,42

CHAPITRE 9

ANNEXES

Vous trouverez dans le dossier «Annexes», joint au présent dossier, les documents utiles complémentaire à cette demande de reconnaissance.





